

17 et 18 mars 1519 (n.st.)

Inventaire des titres du manoir de Lauvergnac dressé à la suite du décès de Jean Le Pennec

Arch. dép. Morbihan, E 52.

Original, archives privées, château de Coëtcaret en Herbignac

Copie par René de Laigue, Arch. dép. Morbihan, E 52. C'est cette copie, publique, qui est ici retranscrite

Ce document a été exploité ainsi que d'autres sources dans : GALLICE, Alain, « Une trajectoire sociale, Michel Le Pennec (1452-1495) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, t. 138, 2003, p. 85-118 ;

Présentation

Présentation de René de Laigue

Transcription*

*Voir le *Dictionnaire des feudataires* pour la présentation de bon nombre de famille

Index des noms de personne**s

Index des noms de « passeurs » avec indication, éventuelle du nom de la cour **

**Voir le *Dictionnaire des feudataires* pour la présentation de bon nombre de famille

Présentation

Dressé les 17 et 18 mars 1519 (n.st.) à la suite du décès de Jean Le Pennec, seigneur de Lauvergnac, l'inventaire des « titres, contracts, ect. », – c'est-à-dire des archives seigneuriales – étant dans le « manoir et maison » de Lauvergnac, est un acte juridique, dressé par deux notaires, Jehan Rogon, seigneur de Cadouzan et Guillaume de Penbulzo et passé devant la cour de la seigneurie de Campsillon dont relève celle de Lauvergnac.

Un tel inventaire trouve place dans la procédure habituelle de tout inventaire après décès, qui, en outre, comporte le recensement des meubles, linges, vêtements et objets divers

dans le lieu ou des lieux inventoriés (voir, pour exemple, sur ce site, l'inventaire après décès de Poncet du Dreseuc, seigneur de Lesnerac, d'Escoublac et de la Haye-de-Maure en La Chapelle-Launay des 29 avril, 10, 13-14 mai 1563). Dans le cas présent, nous ne disposons donc que d'une partie du document.

Ici comme ailleurs, les archives seigneuriales sont constituées d'actes juridiques attestant de contrats passés (d'achat, de vente, de constitution de rentes, de rachat de rente, d'échange, de mariage, d'accord entre héritiers lors d'un mariage (dot) ou après un décès, de fondation de chapellenie, ou encore de la désignation d'un tuteur ou d'un curateur voire d'un procureur pour la conclusion d'un acte précis. Tous ces actes engagent les parties contractantes et en précisent leurs droits et leurs devoirs dont d'autres actes attestent de leur exercice (aveux personnels ou collectifs, quittances, actes avalisant un accord...) ou encore de leur défense (reconnaisances de dettes, procès tranchés ou en cours). Aussi ces titres expriment-ils, pour l'héritier, l'état de son patrimoine, de ses droits, de ses devoirs, des procédures menées ou en cours et leur lecture renseignent sur sa famille, ses alliances matrimoniales, ses relations d'affaires dont sont indiqués les lieux, les personnes, les objets concernés.

Lors de l'inventaire, les notaires, commis à cette tâche, recensent, avec soin, les actes et dressent un procès-verbal. Le présent inventaire montre qu'ils sont cités, le plus souvent, un à un – sont indiqués même ceux qui sont situés à la « queue » d'un autre – ce qui n'exclut pas des mentions collectives lorsque des actes sont groupés, en particulier ceux relatifs à des procès dont les pièces sont conservées en « paquets » parfois placés dans des « sacs » ou des « poches ». Sur le procès-verbal, chaque élément recensé fait l'objet d'un paragraphe rédigé sous une forme normalisée indiquant (le plus souvent) la nature physique (parchemin, registre, registre en papier, cahier de papier, paquet, sac, poche..), sa nature (aveu ou « baillée » ou « cognoissance », contrat de vente, d'échange, « appointé », « transact et appointé », accord entre parties, mandement ducal ou royal, lettre, ordonnance « arrollement ou compte », information, information des bannies, acte « juridiciel », « condamnation juridicielle », production de témoins), sa date, et une analyse – succincte et précise – de son contenu et, pour les actes juridiques, la cour ainsi que le nom des notaires – le plus souvent deux par acte – devant et par lesquels ils ont été « passés », attestant ainsi de leur caractère officiel et authentique qui peut être encore souligné par la mention du sceau de la juridiction ou par la signature d'un des contractants. De tels actes montrent le professionnalisme des notaires, toutefois, dans le cas présent, quelques erreurs de dates sont à relever.

Par son contenu, ce document est remarquable à plus d'un titre.

D'abord, pour le « terrouer » de Guérande, par sa relative ancienneté : l'inventaire après décès de Poncet du Dreseuc – déjà cité et qui peut lui être rapproché – lui est postérieur de plusieurs décennies.

Ensuite par son importance quantitative, René de Laigue, qui en a fait la transcription (que nous retranscrivons ici), indique qu'« il ne contient pas moins de 490 actes, dont 7 appartenaient au XIV^e siècle, 397 du XV^e et 67 au XVI^e ».

Enfin, et surtout, par son importance qualitative. La famille Le Pennec, avec Jean (I) et surtout Michel connaît, dans la seconde moitié du XV^e siècle, une formidable ascension – Jean Kerhervé (*L'État breton au 14^e et 15^e siècle : les ducs, l'argent et les hommes*, 2 vol. Paris, Maloine, 1988, p.753 et 894) évoque, à son sujet « une des plus belles réussites » connues par les receveurs ordinaires du duché – qui se marque par diverses opérations foncières et financières à l'échelle du « terrouer » et au-delà (seigneurie d'Assérac, baronnie de la Roche-Bernard, et accessoirement, Vannetais et Nantais (Vertou) ainsi que par des alliances matrimoniales. Aussi cet inventaire des titres constitue-t-il une source remarquable, sur les Le Pennec, mais plus largement pour l'histoire de ces territoires et celle d'un certain nombre de familles, nobles ou roturières, qui y vivent. Enthousiaste, René de Laigue estime que « ces actes constituent l'une des mines les plus précieuses que l'on puisse imaginer pour l'histoire des pays de la Roche-Bernard et de Guérande ».

Quatre générations de Le Pennec

L'inventaire met en présence quatre générations de Le Pennec issues de Raoul, le premier d'entre eux cités dans cet inventaire.

Décédé avant le 5 octobre 1417, Raoul Le Pennec a une fille « naturelle », Nicole, qui, à cette date, vend la moitié d'une maison couverte d'ardoises, « et ses issues », située au bourg de Batz – paroisse dont est originaire cette famille où elle dispose de la seigneurie de Kedour (nom qui n'apparaît pas dans l'inventaire).

Vient ensuite Jean (I) Le Pennec - première mention le 19 mars 1418 – manifestement, le fils du précédent. D'un premier mariage, avec Perrine de Bogat (non cité dans l'inventaire, mais disparue avant le 19 mars 1418) est issu Michel Le Pennec, et d'un second, avec Guillemette de Sérent, Pierre et Catherine.

Jean (I) Le Pennec disparaît avant le 23 octobre 1452. Il laisse une veuve, Guillemette de Sérent dont les deux enfants, encore mineurs, sont placés sous sa tutelle. Un mot de ceux-ci avant d'en venir à Michel :

- Catherine. Elle épouse Jean du Parc, seigneur de Bochart (cités les : 13 janvier 1469, à propos d'un solde de 60 livres de rente, montant de sa dot ; 25 juillet et 27 juillet 1470). Elle paraît s'être remariée avec Budès, seigneur de Hirel, dont elle a un fils Bertrand (voir 28 octobre 1499 ; 9 juillet 1504, 20 juin 1506 ; 24 janvier 1508 [n.st.], 18 avril 1508 [n.st]) ; 26 octobre 1508, ;

- Pierre. Le 11 mars 1469, ses intérêts sont alors défendus par son demi-frère Michel, son « cause ayant », dans un procès avec Guillaume Panneto (Le Pannetouc, Pannetou, Panto) héritier de Guillemette de Sérent. Ensuite, il n'est cité dans l'inventaire que tardivement, après la mort de son demi-frère, Michel : le 6 août 1495, qualifié de « missire », il est gratifié, à titre viager, par testament de Michel Le Pennec, de 30 livres de rente annuelle ; et le 7 septembre 1495, il rachète pour 312 livres 5 sous 10 deniers, au chapitre de Guérande 25 livres de rente annuelle que Regnault Lescauderon et dom Guillaume « Paneto » (sans doute le neveu de Pierre) possèdent. Il décède avant le 26 avril 1502, puisqu'à cette date, Catherine Le Pennec subroge Marie de Pontbriand en tous les droits qu'elle avait sur le biens meubles de la succession de « missire » Pierre Le Pennec. Il semble être resté sans descendance.

- Guillemette de Sérent. Elle se remarie ensuite avec « Le Pannetouc » dont elle a un fils, Guillaume (voir 8 février 1469 : 10 mars 1469 ; 11 mars 1469 ; et pour successeur Nicolas « Panneto » ou « Panto », 19 octobre 1497) qui disparaît avant le 8 février 1470 (n.st.).

Michel – cité pour la première fois dans l'inventaire le 23 octobre 1452 – est qualifié de « noble escuyer » (31 août 1469) et sieur de Lauvergnac (dès le 5 mai 1469). Il épouse Aliette Guillart (non citée dans l'inventaire), fille de Philippe Guillart et d'Anne de Carné. Du couple naissent trois filles et deux garçons

- Marie. Elle épouse (contrat du 11 juillet 1476) Olivier de La Châtaigneraie. Sa dot se monte à 1 800 livres en capital et se décompose en 90 livres de rente annuelle et 200 livres pour meubles. Du couple, naît Jean de La Châtaigneraie (20 mai 1495). Devenue veuve, elle se remarie avec Jean Le Prestre, seigneur de la Lohière (sans date, p. 160).

- Jeanne. Elle s'unit avec Jean Benoist, seigneur de Lesnévé (29 septembre 1495, assignation de 42 livres 10 sous de rente, plus 497 livres ; 17 et 19 octobre 1495 ; 3 juillet 1500) ;

- Marguerite qui s'allie à Tristan de Kerguezengor, seigneur de la Ville-Audren (12 mars 1492, il reçoit 100 postulats et 20 mailles « ou trect » ; 21 avril 1493, ; 11 août 1495, il lui est assigné 44 livres 4 sous 6 deniers obole de rentes ; 12 août, 14 octobre 1495).

... et deux fils :

- Jean (II), l'aîné, qui épouse Marie de Pontbriand (voir ci-dessous)
- François, le cadet. Il apparaît peu dans l'inventaire. Il est mentionné les : 18 avril 1488, date à laquelle Jean de Bavalan, « o l'auctorité de son père » lui vend la « piècze de Lerrio », en Saint-Nazaine, pour le 600 livres « ou environ » ; le 14 mars 1492, dan « une ordonnance en maintenue » du testament de Michel Le Pennec ; et 1^{er} août 1496, où qualifié s^r de Caden, il passe un accord avec Marie de Pontbriand, curatrice de Jean (II) au sujet de la succession de son père. Il reste sans descendance.

Michel Le Pennec meurt avant le 1^{er} juillet 1495, ses exécuteurs testamentaires sont Pierre Treguz et François Baye (6 août 1495).

Jean (II). Il épouse Marie de Pontbriand. Le mariage est antérieur au 2 novembre 1493, date à laquelle Simon de Pontbriand, seigneur du Pontbriand « o l'auctorité » de Gilles de Pontbriand, son curateur, promet au titre de sa dot 400 livres « a certains tems » et en cas de défaut d'asseoir 20 livres de rente annuelle. Jean II, sait-on par ailleurs est « tellement incense et desspourvu de tous bon entendement, trouble et variable qui ne sçavoit aministrer et conduire, ne se gouverner, traicter, ne gouverner sa mesme personne ne aulcuns descès faitz et biens », aussi est-il placé sous la curatelle de son épouse, ce qui s'exprime dans les actes par la formule : « Marie de Pontbriand en son nom et curatrice de Jehan Le Pennec, sieur de Lauvergnac, son mary ».

Du couple sont issus deux fils ;

- Jean (III), l'aîné (voir ci-dessous). :
- Claude, le cadet dont il n'est pas fait état dans l'inventaire

Jean (II) Le Pennec décède avant le 15 septembre 1505.

Jean (III) Le Pennec, étant encore mineur, est placé sous la curatelle de sa mère, Marie de Pontbriand (15 septembre 1505). Puis, le 6 août 1506, un mandement du « Roy et de la Royne », visé par le général des finances, Jean François, accorde le don de la moitié de la somme due au titre du droit de rachat

Jean (III) Le Pennec épouse Jeanne de Saint-Gilles, dame du Plessix, dont est issu Tristan.

Jean (III) disparaît avant le 17 mars 1519 (n.st.), date à laquelle est dressé son inventaire après-décès.

Le parcours des quatre Le Pennec

Jean (I) Le Pennec

Revenons à Jean (I) Le Pennec. L'inventaire ne fait pas écho aux fonctions qu'il exercé, mais d'autres sources attestent qu' il a été receveur de la recette ducal de Guérande. Il retient divers achats effectués : de planches de vignes, le 19 mars 1418, pour 170 livres ; de rentes, le 11 février 1432, 4 sous, et 26 janvier 1435 (n.st), 4 sous ; de biens, le 27 décembre 1446, pour 20 sous, ce qui teste des opérations de faible envergure.

En outre, Jean (I) Le Pennec bénéficie de faveurs ducal. Le 15 avril 1433, il voit certaines de ses terres, possédées roturièrement, être, par le duc, anoblies et être désormais tenues a foi, hommage et rachat, mesure justifiée par « des services » rendus. Dans l'original du mandement, qui est conservé, Jean (I) Le Pennec est qualifié de « noble personne usant de droiz et privilèges de noblesse » et les services rendus de « bons, leaux et agréables » lesquels, est-il précisé, ont été accomplis « en plusieurs manieres, tant en fait de guerre » ». Par, ailleurs, le duc lui concède des baules (c'est-à-dire des terres propres à la construction de salines), les 15 septembre 1434 et le 1^{er} mai 1448 (à cette date avec Jacques de Muzillac, il reçoit les baules de Saint-Goustan, situées au Croisic).

Michel Le Pennec

Manifestement, Michel Le Pennec ne part pas de rien, mais ses opérations foncières et financières se font à une tout autre échelle (dans l'inventaire, son action est évoquée des pages 36 à 117).

L'inventaire ne fait écho que très accessoirement aux charges financières exaucées au service de l'État breton et des fonctions qui furent les siennes à la cour : le 5 avril 1462, est mentionné un « appointé » fait entre Catherine Baye, veuve de Guillaume de Fresnay sous-fermière de la recette de Guérande et Michel Le Pennec (voir encore 11 mars 1464 [n.sty.]) et le 28 juin 1507, est signalé, un acte de la chambre des comptes relatif aux dettes de « feu duchesse Ysabeau a cause des gaiges de feu Michel Le Pennec son maistre d'Hostel, Jean Le Pennec escuyer de ladict duchesse et Marie de Pontbriand, damoyselle de ladict duchesse »

L'inventaire est beaucoup plus bavard sur les opérations foncières et financières de Michel Le Pennec.

Son intérêt se porte d'abord sur les œillettes de saline situées dans le bassin salicole des paroisses de Batz et de Guérande, achats les : 30 avril 1456, de 6 œillettes, acquis de Thiphaine Quello veuve de Rodrigo de Guérande, pou 75 livres ; 26 juin 1460, de 39 œillettes et d'autres héritages, de Jean de Malestroit, pour 300 reaulx d'or ; 17 octobre 1461, de 15 œillettes, et autres biens de Jean de Muzillac, sieur de Séreac, pour 300 écus d'or ; 23 octobre 1461, de 29 œillettes, de Jean de La Muce, pour 300 écus d'or : 12 décembre 1461, 10 œillettes, de Jean de

Lesnerac, pour 200 livres : 29 mars 1462, de 36 œillets, de Pierre Le Gentil, pour 540 livres) ; 13 juin 1464, 32 œillets, de Jean Eder, pour 600 livres) ; 4 octobre 1466, 30 œillets, de Mathelin de Mareil, pour 450 livres (voir encore le 10 novembre 1468) ; 12 septembre 1470, de 11 œillets, de Robert de Comenan, pour 110 réaulx : 10 mars 1472, de 16 œillets de Tristan de La Lande et Jeanne de Muzillac, pour 120 livres (voir encor en mars 1472) ; 30 juin 1473, de 34 œillets de salines, de Jean de Bogat, qui en avait acquis une partie de Pierre Le Pennecc ; 8 septembre 1483, de 15 œillets, de Pierre de Carné, pour 210 livres ; 26 août 1490, de 6 œillets, de Philippes de Fresnay, œillets vendus par Alan de Bogat à Vincent Maudeas (22 avril 1482 ; ou Bouchart ?), mais pour lesquels Philippes de Fresnay et sa femme avaient fait jouer leur droit de premesse. Soit treize achats, 246 œillets acquis pour 1 445 livres, 410 réalx et 600 écus engagés...

Par ailleurs, Michel Le Pennecc obtient du duc la concession de baules, du duc Pierre II (26 juillet 1456 « entre le treff de Guerrande et la saline Cludic », voir encore le 6 février 1464 [n.st.]), et de François II, le 3 mai 1462.

Surtout, Michel Le Pennecc disposant bientôt de dispositions financières et profitant des besoins d'argent de plusieurs seigneurs dont certains se sont progressivement très endettés auprès de lui, il acquiert les seigneuries de :

- Lauvergnac, en la paroisse de Guérande, de Bonabes Le Jancour : 18 décembre 1463 ; 16 juin 1466 (quittance de lods et ventes) ; 12 juillet 1466 ; 13 décembre 1466. Le 5 mai 1467, Michel Le Pennecc est qualifié de sieur de Lauvergnac, titre plus prestigieux que celui de seigneur de Kerdour, et qui traduit son ascension sociale. Cet achat se complète d'autres d'ampleur plus limitée ; 1^{er} mars 1475 (ns.t), de 14 planches de vigne, pour 10 livres ; 14 juin 1475, acte de donation ; 23 août 1476, une pièce de terre, 10 livres ; 29 juin 1483, vente d'une rente de 11 sous 6 deniers pour 11 livres 10 sous.

- Bodeuc, en la paroisse de Nivillac, dont dépendent divers biens en les paroisses d'Herbignac et de Saint-Dolay, de Jean Eder, seigneur de la Haye-Eder : 12 juin, 27 juillet et 4 septembre 1464 ; 10 avril 1465 (n.st.) ; 11 mars 1466 (n.st.) ; 2 et 18 avril 1466, il est évoqué une vente de 1 307 livres 18 sous 6 deniers payée en plusieurs parcelles ; dans un acte passé à la même date, le 18 avril 1466, se lit le chiffre de 1 707 livres d'argent 18 sous 6 deniers ainsi qu'une condition de « raquet » à deux ans, et qu'à cette date seul un étang et deux moulins, un à eau et un à vent, restent à l'écart de la vente ; 15 mai 1466, vente des bois de Bodeuc et des moulins ; et le même jour, le 15 mai 1466, Jean Eder renonce à la clause de « raquet » à deux ans contre le versement de 100 livres ; 11 juillet 1467, Jean Eder obtient qu'il lui soit possible, « dedans ung an », de recouvrer ses biens en versant 6 000 sous d'or et le montant des ventes

et lods ; 3 septembre 1469, acte qui entérine le transfert des bois de Bodeuc et des deux moulins acquis est-il précisé, pour 312 livres 10 sous. Ajoutons que le 20 novembre 1475, Michel Le Pennec affranchit une rente annuelle constituée par Jean Eder auprès du chapitre cathédral de Nantes d'un montant de 71 livres 11 sous 7 deniers en en t versant 11 marcs 7 onces 3 gros et demi d'or et 270 livres d'arrérages (voir encore 5 juin 1476 et préalablement les 23 septembre 1456 et 10 septembre 1470), cette rente devait être assise sur des biens acquis par Michel Le Pennec de Jean Eder. Une autre régularisation de dettes dues par Jean Eder est faite, le 21 février 1477, par Michel Le Pennec, elle concerne le paiement les arrérages, portant sur trente ans, de 20 livres de rente annuelle que Jean Eder devait à Marie Eder, épouse de Pierre Goheau, seigneur de Saint-Aignan, et verse à cet effet 60 livres ;

-, en Assérac et dont des biens se trouvent aussi en la paroisse d'Herbignac, également acquise de Jean Eder qui l'a reçu, un temps, de Michel Le Pennec (12 juin 1464, en échange de 30 livres de rente annuelle en la paroisse de Nivillac). Redunel repasse à Michel Le Pennec, le 10 avril 1465 (n.st.) pour la somme 440 livres. À Assérac, Michel Le Pennec entre également en possessions d'œillettes de salines et de baules qui ont appartenu à Jean Eder : 15 mai 1470, 65 œillettes avec une baule (aveu de Pierre André), 8 août 1470, 28 œillettes avec de Guillet Bellanger) ; 6 juin 1475, une baule qui fut aux de Jamet Porin, depuis 1450).

- Caden. Cet achat s'inscrit dans des relations d'affaires entretenues entre Michel Le Pennec et Jean Eder, seigneur de Beaumanoir et de l'Ongle, qui, le 16 novembre 1475, lui cède, 45 hommées, dans la « prée de Villaigne en Saint-Dolay et Rieux, et le 11 août 1483, Jean Eder, désormais qualifié de sieur de la Haye-Eder et de Beaumanoir, vend 8 livres 2 sous 6 deniers pour 162 livres 10 sous. La seigneurie de Caden n'est citée, quant à elle, que le 1^{er} août 1496, date à laquelle François Le Pennec, le fils cadet de Michel est qualifié de seigneur de Caden, les titres de cette seigneurie étant sans doute alors conservés à Caden.

- Bohurel en Sérent. Cette seigneurie est acquise de Guillaume et Antoine Juhel, en raison de leur endettement (qui valut à maître Antoine Juhel une excommunication pour défaut de paiement, le 20 février 1495 (n.st.) auprès de Michel le Pennec : le 12 avril 1495 [n.s st], il est fait mention d'une vente de 51 livres de rente annuelle, sur le lieu et manoir de Bohurel, pour 1 020 livres

- Lerrio, en Saint-Nazaire. Le 18 avril 1488, Jean de Bavalan, « o l'auctorité de son père », vend à François Le Pennec la « piècze de Lerrio » pour 600 livres

À cela s'ajoutent des achats de moindre importance : vers 1470, 4 planches 3 casseaux de vignes à Piriac ; le 29 août 1474, pour 6 livres ; le 3 novembre 1474, pour 40 sous ; le 31 janvier 1482 (n.st.), une pièce de terre près de Redunel ; le 5 mai 1483, 4 planches de vignes à

Port au Loup ; en 1485, une pièce de terre, près le moulin « ou Bouteiller » à Piriac ; le 28 janvier 1486 (n.st.), 7 planches de vigne pour 67 sous 10 deniers ; 4 février 1409 [date inexacte]., « certains heritaiges », situés près le manoir de Lauvergnac, pour 30 sous. Ces achats ont en commun une proximité des possessions de Michel Le Pennec.

Pour certains achats, Michel Le Pennec à recours à des intermédiaires qui semblent être des prête-noms : le 21 octobre 1490, Alain de Bogat reconnaît avoir effectué un achat avec « les deniers doudict Le Pennec et le subroge oudict contract » (autre exemple, plus tardif, le 26 janvier 1500 [n.st.]).

Ces achats de terre ne sont qu'une partie des opérations financières de Michel Le Pennec qui comportent aussi des achats de rentes , les : 9 juin 1459, de Jean Jollan, 15 sous ; 23 novembre 1460, de Bonabes Le Jancour, Jean Sejourné et Catherine Guyhart, 48 réaulx d'or ; 10 octobre 1463, de Geffroy Le Flazne?, 40 sous, en la paroisse de Batz ; 10 février 1470 (n.st.) 3 sous, pour 60 sous ; 20 août 1470, 35 sous, de Pierre Guyet ; 4 juillet 1473, 7 sous 6 deniers trois quarts d'avoine, une géline ; 3 septembre 1475, 20 sous, pour 2 livres ; 23 novembre 1476 , 25 sous, pour 22 livres 10 sous ; 21 septembre 1477, 16 sous, de Guillaume de Lauvergnac, pour 15 livres 10 sous ; 8 février 1478 (n.st.), 4 livres de Jean de La Châtaigneraie, pour 80 livres ; 28 mai 1482, 16 sous 11 deniers pour 42 livres 4 sous 10 deniers pour être employée au retrait du droit de prémesse d'une vente faite par Jacques de Catonnet, sieur de Kerougar – il est envisageable que l'exercice du droit de prémesse ait été suscité par Michel Le Pennec ; 4 février 1483 (n.st.), 10 sous, pour 9 livres 5 sous ; 18 février 1483 (n.st.), 6 sous, pour 115 sous 6 deniers ; 25 mai 1483, 15 sous , pour 12 livres ; 31 mai 1483, 5 sous, 4 livres 20 deniers ; 29 juin 1483, 5 sous, pour 4 livres ; 6 septembre 1483, 3 sous 4 deniers, pour 3 livres ; 5 août 1485, 60 sous, de François de Beaubois, pour 60 livres ; 4 avril 1486, 122 sous, d'Henri Apvril de Redon, pour 172 livres ; 25 février 1488, 6 livres, de Jean de Rieux, 40 écus ; 7 mars 1493, 26 sous 3 deniers, pour 18 écus. Ces achats – au total de 24 livres 1 sou 4 deniers trois quarts d'avoine, une géline, 48 réaulx de rente – ont également en commun une proximité des possessions de Michel Le Pennec.

La gestion des biens est illustrée par la reddition régulière d'« adveux », de « baillées » ou « coegnoissance » (*passim*) et encore par des accensements, les : 19 juin 1467 ; 17 mai 1469 ; 3 juin 1470, 29 janvier 1471 (n.st) ; 16 février 1471 (n.st); 20 décembre 1472, ; 29 novembre 1478 ; 1^{er} janvier 1479 (n.st) ; 19 août 1483 ; 4 décembre 1483 ; 22 novembre 1485 ; 11 novembre 1486.

Participent également à la gestion du domaine les contrats d'échange qui visent, le plus souvent à renforcer les possessions proches du domaine en renonçant à des possessions

plus lointaines, ainsi en est-il des échanges : 7 octobre 1457, avec Allain de Kerguz, prieur de Batz ; 17 novembre 1458, avec Jean de Cleuz (moulin de Cauden, contre 8 livres de rente) ; 4 janvier 1461 (n.st.), parc Denyel en la paroisse de Batz ; 21 septembre 1463, avec Pierre Le Gentil, 15 livres 10 sous de rente ; 8 août 1464, avec Pierre Le Gentil, 50 œillets ; 26 mars 1465 (n.st.), avec Jean de La Chapelle, seigneur de Molac, sire, 15 livres 5 sous un boisseau avoine ; 30 juillet 1469, avec Pierre de Cleuz, une « piecze de terre soubz boays » située à Coëtpéan ; 7 mars 1477 (n.st), avec Jean de Trévecar, seigneur de Beaulieu et de Razay, 27 sous 10 deniers et une mine d'avoine mesure de Guérande au village de Brandu, reçus par Michel Le Penneec ; 20 septembre 1477, avec Guillaume de Lauvergnac, 14 journaux de terre situés près de Lauvergnac ; ; 27 décembre 1483, avec François de Beaubois, 24 œillets de saline situés à Mesquer et Saint Molf contre le même nombre à Faugaret. Certains de ces échanges peuvent finaliser une vente comme dans le cas de Jean de La Chapelle.

L'échange peut aussi permettre de s'implanter dans un autre lieu, ainsi, le 21 novembre 1477, avec Jean de La Châtaigneraie, 12 livres de rente sur le lieu de la Nicollière en la paroisse de Vertou sont échangés contre 12 livres de rente possédées par Michel Le Penneec en la paroisse de Nivillac (voir aussi 18 et 19 février 1478 (n.st) et 1477).

L'administration seigneuriale apparaît peu. Mais le recours à l'affermage, pour certaines opérations, est mentionné, ainsi, le 19 mai 1466, la levée de sommes dues au titre du rachat des Burel, et portant sur 70 œillets de saline est affermée, pour 75 livres 16 sous 8 deniers, par Marie Le Rouxeau, Philippes Guyhart et dom Jullien Madic. Par ailleurs, Éonnet Le Barnour de Batz qui « cognut debvoir » à Michel Le Penneec 54 livres à cause de ventes de sel, pourrait être également un fermier ou un marchand.

La gestion du domaine passe encore par des procès. Vers 1470, Jehanne Eder, dame de Trissant, entend remettre en cause les ventes faites par Jean Eder à Michel Le Penneec arguant que la prémesse lui a été attribuée ; l'inventaire fait état de « 32 proceix, et par aultre paquet 9 proceix et deux paires d'enquestz closes et scellées l'une dou sceau de Nantes et l'autre du sceau de La Roche Bernard (et sans doute le 1^{er} juillet 1475).

Autre procédure, celle qui se clôt, le 7 novembre 1483, par « condamnation juridique », dont l'objet était la maison, située à Guérande, de feu Pierre Guyet, et qui contraint [Pierre] de Condest, époux de Catherine Guyet et garde naturel de leurs enfants ainsi que Blanche Le Lay veuve de Pierre Guyet à s'acquitter de la somme de 37 livres 18 sous 10 deniers. Des « appointés » peuvent encore conclure certaines contestations, comme le 11 août 1470, entre Michel Le Penneec et Catherine Le Borleon, veuve d'Ollivier Le Moel

Jean (II) Le Penneec et Marie de Pontbriand, sa curatrice

Les actes enregistrés dans l'inventaire les concernant sont d'abord en lien avec la succession et l'exécution du testament de Michel Le Penneec. Des accords sont passés avec les membres proches de la famille : Marguerite Le Penneec, dame de la Ville-Audren, épouse de Tristan de Kerguezengor (11 août 1495, 12 août 1495, 14 octobre 1495); Pierre Le Penneec (6 août 1495, 7 septembre 1495) ; Jeanne Le Penneec, épouse de Jean Benoist, seigneur de Lesenevez (29 septembre 1495, 17 octobre 1495, 3 juillet 1500) ; François Le Penneec (1^{er} août 1496) ; Bertrand Budès, seigneur du Hirel, procureur de Catherine Le Penneec, sa mère (28 octobre 1499, 20 juin 1506, 24 janvier 1507, 26 octobre 150) ; 19 octobre 1497, avec Nicolas « Pannero » (Le Pannrouc, Pannertou) (2 juillet 1499, 8 août 1499

Des mesures sont prises pour assurer la mise en place des fondations de chapellenie prévues au testament : le 19 mars 1495, 33 sous de rente sont assignés à la chapellenie de la Trinité ; le 14 mai 1499, « permutation » de celle-ci est faite en la paroisse de Batz ; auparavant, le 24 mars 1495, la chapellenie du Crucifix est bénéficiaire de 7 sous de rente (voir encore 16 avril 1496, 26 sous et le 29 avril 1476).

L'action de Marie de Pontbriand, curatrice de Jean (II) Le Penneec, se place dans la continuité de celle de Michel Le Penneec.

Les procès engagés sont poursuivis, ceux avec : les Juhel (les 6 octobre 1496, 22 octobre 1496 ; 1^{er} septembre 1497, sans date) ; avec Jeanne Le Barbour, l'héritière d'Éonnet Le Barbour (22 avril 1496, sans date). Le 10 septembre 1501, est obtenue la confirmation de l'échange fait avec François de Beaubois et liquidation d'arrérages.

Marie de Pontbriand, curatrice de Jean (II) Le Penneec est active sur le marché foncier et financier, ce qui se traduit par :

- achats de terre les : 30 avril 1498, d'œillets de saline, d'Ollivier Bellanger, pour 50 livres (voir aussi 10 octobre 1498) ; 4 janvier 1499 (n.st.), pour 13 livres 3 sous 9 deniers; 28 novembre 1499, de vignes à Piriac, pour 40 livres : 20 janvier 1500 (n.st.), 16 œillets de saline, de Tristan de Carné, seigneur de Carné, à François Baye, qui agit pour les Le Penneec (26 janvier 1500 [n.st.] ; 18 mars 1500 (n.st.), 21 œillets de saline, d'Éonnet de Vallée en présence de Jacques Quello, pour 220 livres ; 12 juillet 1500, des terres et des rentes, dans les paroisses de Guérande, Piriac, Mesquer, Saint-Molf, de Gilles de Champagne et sa femme, pour 230 livres avec « les charges des ventes et lods » ; 2 novembre 1503, de Pierre Pineau, une maison couverte de pierre dans la ville de Guérande « o ses appartenances compris un petit jardrin au devant d'icelle », pour « six escus de Bretagne, 12 reaulx, 16 nobles de

Henry, III nobles a la rose, 2 Lyons, 14 ducatz, 20 escus a la couronne, 5 rides, 5 angelotz et 10 deniers monnoye » ;

- et des achats de rentes annuelles les : 17 novembre 1495, 10 sous , pour 10 livres ; 28 octobre 1496, 24 sous, pour 40 livres ; 30 novembre 1496, 3 sous, pour 3 livres ; 2 septembre 1499, 28 livres de rente, de Robert de Saint-Gilles, seigneur du Pordor, pour 560 livres assises sur 12 œillets de salines, le bois de Coëtpean, les rente et deniers qui appartenaient à Robert de Saint-Gilles tant sur le lieu de Senon, et ailleurs « par cause de la recepte de Coetpean » (voir encore 23 décembre 1499 : 30 septembre 1499, 14 sous (voir encore 26 octobre 1499) ; 26 janvier 1500 (n.st.), 60 sous, de François Baye, pour 60 livres; 30 octobre 1500, 10 livres, de « Cristien Couedelan » procureur d'Olive « Gego » (Jego), sa femme, pour 200 livres assises sur 15 œillets de saline (et avant 1^{er} mars 1500 [n.st.], 23 octobre 1511) : 29 mars 1501 (n.st.), 18 livres, de Tristan de Carné, pour 360 livres : 30 août 1501, des terres et 62 sous de rente, de Gilles de Quistinic, pour 193 écus d'or « soullail » 7 sous 6 deniers (voir encore 1^{er} août 1504, 9 octobre 1504, 13 octobre 1504, 13 décembre 1505, 5 juillet 151 ; 25 janvier 1502 (n.st.), 70 sous et 10 sillons et 14 sillons de vigne à Piriac, de Jean Rivault, héritier de Jean de Reneguy, pour 60 livres (voir encore 18 mars 1503) ;

- ajoutons la mention d'un prêt : le 8 mai 1505, à Tristan de Carné, de 50 écus, pour lequel, à défaut de remboursement, il promet de faire assiette ;

- et des échanges, les : 26 janvier 14500 ?(n.st.), avec Tristan ide Carné, de 10 livres de rente en la paroisse d'Assérac contre 16 œillets de saline en la paroisse de Guérande (voir encore 22 mars 1500 [n.st.]) : 26 janvier 1500 [n.st.], avec maître Jacques Le Mouel, une « maziere et emplacement » de maison en la ville de Guérande la promesse de faire assiette de 5 sous de rente ;

Si cette présence sur le marché foncier et financier garde une certaine importance, elle est sans commune mesure avec celle de Michel Le Pennec : la famille Le Pennec ne dispose plus des capacités financières que lui offraient les fonctions financières qui étaient les siennes dans l'État breton.

La gestion du domaine et sa défense sont marquées par le même type d'actes que précédemment :

- aveux (*passim*)

- accensement, les : 4 décembre 1496, 3 planches de vigne ; 19 décembre 1496, une pièce de terre ; 21 août 1497 ; 21 avril 1498 ; 14 mai 1500, pièce de vigne ; 28 décembre 1502, 14 planches de vigne en complant à Piriac ; 3 août 1505, une pièce de terre près de Kerbouchart : 5 octobre 1513, [erreur de date] vignes en complant au Porthaulou

- accords, les : 18 février 1498 (n.st), avec Jean de La Pommeraye, seigneur d'Henleix, qui avait promis de faire l'assiette de 9 livres 3 deniers de rente (voir encore 26 juillet 1476, 13 août 1498, 26 juin 1500, 30 août 1501, sans date p. 161) ; 28 juillet 1501, avec Henri du Verger qui reconnaît être héritier de Jean du Verger et s'engage à faire assiette de diverses rentes (voir encore le 14 avril 1509 ; 20 juin 1498 [erreur de date], « cognoissance en papier juridique », par la cour de Vannes, de Guyon de Kerguris
- procès, les : 6 mars 1498 [n.st.], avec Jehan Saint-Martin à propos d'arrérages (voir encore 16 mars 1498 [n.st.], 6 avril 1497) ; vers 1500, « avec Pontg. de Cheffeveré » ; vers 1500, avec Alain Bateau (voir encore 27 juillet 1504 et sans date (p. 152) qui mentionne un monitoire général qu'avait fait publier ledit Bateau « sur ceulx ou celles qui avoient abattu fait abattre certains fossez treis (?) », monitoire que Marie de Pontbriand avait fait suspendre.
- et encore une saisie par la cour de Lauvergnac qui semble avoir été faite en raison du droit de déchéance (12 janvier 1501 [n.st.]).

Jean III

Avec Jean III, le nombre d'actes se réduit ainsi que l'aire géographique qu'ils couvrent et leur importance.

Certains actes se placent dans la continuité d'affaires en cours : le 26 octobre 1508, quittance de Bertrand Budès, seigneur du Hirel ; et le 14 avril 1509, acte faisant état du paiement de 11 livres 5 sous de rente par Henri du Verger

D'autres concernent la gestion du domaine :

- aveux (*passim*) ;
- levée du droit de rachat : 14 octobre 1512 à la suite du décès de Pierre de Condest ;
- échange : le 5 juillet 1511, avec Jean Pineau, sieur de Kerjean ;
- accensement : 12 mars 1512, de pièce de terre près de Kerbouchart pour 35 sous de rente
- affermage ; les : 16 novembre 1511, de la métairie de Lauvergnac à Jehan Orgelle ; 5 juillet 1514, pour six ans et 43 livres de loyer annuel, à Guillaume de La Haye, de la « piecze » de Lerrio, excepté la rente due par Robert de La Pommeraye, sieur d'Henleix, et le rachat des vignes de Besit, et est-il précisé le fermier s'engage à « faire faire des mises dou moulin au dessoulz de 15 livres et rendre les aveux des heritaiges, etc. Toutefois la seigneurie de Lauvergnac paraît être gérée en régie : le 6 mars 1512 (n.st.) Guillaume Rouille est mentionné comme le receveur de Lauvergnac.
- procès, les : 7 août 1511, la procédure entamée par Jeanne de Muzillac, dame de Séreac, concernant la propriété de 16 œillets de saline est continuée par son héritier, François de La

Lande : 21 octobre 1511, contestation entre maître Thibaud Le Vicomte et Jean Le Penneec au sujet des « droictz de exemptions » que ce dernier prétend avoir concernant le rayage de la saline de Franguéz (voir encore 8 août 1513, 14 août 1514).

Autres informations...

Mais au-delà des informations relatives aux quatre générations des Le Penneec, d'autres sont remarquables.

D'abord, dans son ensemble, l'inventaire, dans la mesure où il enregistre les « passeurs » de la plupart des actes passés, il fait apparaître une cohorte de notaires officiant dans diverses cours : Campsillon, Guérande (ducale ou des régaires), La Roche-Bernard, Montauban (puis de Malestroit) à Faugaret ensuite notée Faugaret, Rochefort à Herbignac mais également Loudéac, Moncontour. Nantes, Rieux à Peillac, Vannes. Seul l'un d'entre eux, P. Sacquet, est qualifié de « notaire imperial ». La grande majorité sont de petits nobles. En effet, le notariat est, sans doute, l'activité la plus fréquente dans la petite noblesse. Les places sont nombreuses, elles leurs sont accessibles puisque la plupart savent écrire, et par leur noblesse même possèdent la qualité de prudhomme alors que la fonction n'est pas source de dérogeance. Certaines « dynasties » apparaissant très souvent : André, Condest, Guyhart, Rogon... (voir index).

Ensuite l'inventaire enregistre des éléments antérieurs à la première mention d'un Le Penneec (5 octobre 1417). En effet, le plus ancien acte enregistré date du 13 novembre 1393. Ces actes sont en lien avec certains biens que les Eder (Guillaume, messires Pierre et Jean), seigneurs de la Haye-Eder possèdent : la seigneurie de Bodeuc (un temps en possession d'Olivier Thomelin qui en fit l'échange le 1^{er} octobre 1425 contre des terres du Vannetais) et de terres en Nivillac et Saint-Dolay et la seigneurie de Redunel, disposant de biens en Assérac et Herbignac. Des actes de ce type se prolongent jusqu'à l'acquisition de ces seigneuries par Michel Le Penneec, ; ce n'est qu'à partir de 24 mars 1466 (n.st) que des aveux sont rendus directement à Michel Le Penneec pour des terres situées en Nivillac et Herbignac. De tels actes font apparaître des noms de feudataires dont certains sont inédits (Marguerite de Rezay, Jean de « La Vaerie » (Verreire), Geoffroy Barthélemey, Potin..), d'autres peu connus par ailleurs (Macheglan...), alors que pour d'autres familles implantées dans les seigneuries d'Assérac et de Faugaret ou la baronnie de La Roche-Bernard (Thomelin, La Muce, Libot, Le Rousic, Gicquel, André...), le document apporte des informations nouvelles

Ajoutons des informations plus ponctuelles sur des familles :

- le 1^{er} juin 1436, Ollivier de Bogat est tuteur de Jean Perrine et Jacquet du Verger, enfants de Guillaume du Verger, et de Marguerite Udes, sieur et dame de Tregain ;
- le 7 janvier 1444, Roland Mello est tuteur de Guillaume Gicquel, héritier de Pierre Gicquel ;
- le 10 janvier 1465 (n.st), François Gueneal et Beatrix Le Jancour, son épouse, entament une procédure envers Bonabes Le Jancour, frère de Beatrix, afin qu'il soit déclaré qu'il « estoit mal usant de ses biens » ;
- le 28 novembre 1470, Jean Benoist, sieur de Lesnevez, est signalé avoir été tuteur et Jehan de Lestrelin ;
- le 9 mars 1473 (n. st.), Jean de Théhillac et Marguerite de Muzillac, son épouse, « o l'auctorité de messire » François de Théhillac, père de Jean, accordent à Tristan de La Lande et Jeanne de Muzillac, sœur « juveigneure » de Marguerite, 16 œillets de saline à valoir sur sa dot de 40 livres de rente ;
- 7 novembre 1483, [Pierre] de Condest, époux de Catherine Guyet, est garde naturel de leurs enfants, et Blanche Le Lay est veuve de Pierre Guyet, père et mère de Catherine ;
- le 7 avril 1487, Guillaume Lescaudron est tuteur de Jehanne Le Barnour (voir encore 7 avril 1487 et 20 septembre 1494).

... sur des biens possédés par certains

- le 19 avril 1475, Jean Josso, sieur de Plessis Josso, rend aveu à François de Beaubois pour la possession du moulin à vent appelé le moulin Josso, situé en la paroisse de Saint-Molf, et de terres proches de celui-ci ;
- le 26 juillet 1476, Éon de La Pommeraye s'engage à continuer à verser à Gilles de Quistinic, « stipulant » pour Jeanne Le Bouteiller, 50 sous de rente (et encore vers 1477).

... sur certaines opérations foncières

- le 11 novembre 1468, Jean de La Chapelle, seigneur de Molac, vend 15 livres de rente à Alain de Bogat pour 423 livres 10 sous (qui se retrouvent le 26 mars 1465 [n.st.] entre les mains de Michel Le Penne) ; le 22 avril 1482, Alain de Bogat vend à Vincent Maudas, 6 œillets en la saline Serno en Batz tenus noblement pour 80 livres, outre 25 livres d'augmentation, et le 8 juin 1486, Vincent Maudas octroie la prémesse sur des œillets de saline à Philippe de Fresnay et sa femme pour 55 livres, en fait cette dernière tourne à l'avantage de Michle Le Penne (26 août 1490).

... sur de revenus seigneuriaux

- le 8 juillet 1427, ceux des biens de Pierre de Tréguz pour ses possessions relevant de messire Pierre Eder, soit « par deniers environ cinquante deux livres deux sols huit deniers obole, par avoine a sept boisseaux et une truelle, par chapons, quatre chapons, neuf gelines et six journées de bien ; *item* les droit feaultez hommages juridictions et obeissances » ;

- Guillaume Legascoing, receveur de la recette Nivillac pour Michel Le Pennec, « pour l'an 1467 et faiczant l'an 1468, déclare dans son compte, « contenant six feilletz », par deniers, 75 livres 6 sous 5 deniers obole et par avoine 178,5 ricles, 40,5 poules et 19,5 gerbes de seigle.

... sur le fonctionnement de la justice à Guérande

- le 1^{er} août 1496, aux plaids généraux Amaury de « Querquyvillic » (Quenecquivilic), procureur la cour ducale de Guérande, exerce l'office de sénéchal.

... la gestion d'autre d'autres seigneuries

- le 18 mars 1504 (n.st.), Jehan de Reneguy est mentionné comme ayant été « chastelain » de Campsillon pour « la dame de Vendosme, tutrice de Charles de Bourbon son filz »

... et encore sur le prix d'œillet de saline, la localisation des diverses salines ou de baules dont certaines sont l'objet de mandements ducaux, de Pierre II et François II qui sont inédits.

Resterait à expliquer pourquoi cet inventaire se trouve dans des archives privées du château de Coëtcaret alors que le fonds Lauvergnac au demeurant bien conservé, l'a été à Lauvergnac avant d'être versé aux Archives départementales de Loire-Atlantique – les archives médiévales d'abord et très récemment celles d'époque moderne.

Sans doute, faut-il rapprocher la destinée de ce document d'un autre, resté encore plus longtemps inédit, qui est la partie relative au « terrouer » de Guérande et à la baronnie de La Roche-Bernard, du procès-verbal de la montre générale du ban et de l'arrière-ban de l'évêché de Nantes tenue à Nantes les 15 et 16 mai 1534 (voir sur ce site).

Ces deux documents ont dû être empruntés (et non rendus) pour étayer, vers 1740, une procédure de reconnaissance de noblesse engagée par Philippe Yviquel dont la famille n'avait pas été maintenue lors de la réformation colbertienne. Sur le procès-verbal de la montre, en marge de la première page, se lit : « le s^r de Senon, fol 12 ». Cette mention précède les indications – « M.g.p. cassier » – qui renvoient à des références d'archivage. D'autre part, le fait qu'une copie partielle du XVIII^e siècle (page recto verso), établie sur papier timbré, figure

parmi les actes fournis par Philippe Yviquel de l'Esclly, s^f de Coëtcaret, lors de la réformation de la noblesse de 1740, atteste que cette « copie certifiée » a été utilisée, à cette date, comme pouvant justifier de la noblesse de sa lignée ; le procès-verbal étant resté ensuite sa possession. Selon cette indication, il faudrait envisager qu'en 1532, le seigneur de Senon (Saint-Nom), présent à la montre, ce qui atteste de sa noblesse, serait un ancêtre de Philippe Yviquel détenteur de Coëtcaret (qui n'est pas une terre noble) – en réalité, Senon appartient en 1536 à Henri Sorel.

L'inventaire, quant à lui, apporterait des « preuves » supplémentaires en mentionnant des Gicquel (Gicquel ou Yviquel) de Nivillac (Guillaume, Pierre, Jean, Guillaume héritier de Pierre) et attestant de leur présence dans ce secteur géographique alors que des Gicquel figurent dans des réformations des nobles et des exempts de la paroisse de Nivillac les 16 janvier 1428 (n.st) 13 mai 1428 (n.st.) 6 mars 1452 (n.st.) (LAIGUE, René de Arch. dep. Morbihan 9 J 6, Nivillac et sur ce site).

Un dossier a été présenté et, par arrêt du 23 août 1740 : Yviquel de L'Escllys voit sa famille reconnue noble « par arrêt du 23 août 1740, au rapport de M. Lelong du Dreneuc. Orig. du Croisic. Extraction. Famille éteinte (fondue dans La Monneraye) » (GUERIN de LA GRASSERIE, Alexandre-Prosper, *Armorial de Bretagne*, 2 vol., Rennes, Deniel, 1845-1848, t. II, p. 53-54).

Alain GALLICE

Présentation de René de Laigue

[Archives du château e Coëtcaret en Herbignac]

Inventaire des titres du manoir de Lauvergnac en Guérande¹ dressé en 1518²

Cet inventaire inédit donne l'analyse de tous les titres et contrats qui se trouvaient au « manoir et maison » de Lauvergnac en Guérande au moment de la mort de Jehan Le Pennec, sieur dudit lieu. Il fut dressé par devant la cour de Camzillon, ancien membre de la baronnie de la Roche-Bernard, dont relevait Lauvergnac, les 17 et 18 mars 1519 (n.st.) Et rédigé par Jehan Rogon sieur de Cadouzan et Guillaume de Penbulzo.

¹ Le manoir de Lauvergnac est situé sur l'actuelle commune de La Turballe.

² En fait 1519 (n.st.)

Il ne contient pas moins de 490 actes dont 7 appartenaient au XIV^e siècle, 397 du XV^e et 67 du XVI^e. En les prenant dans leur ensemble, ces actes constituent l'une des mines les plus précieuses que l'on puisse imaginer pour l'histoire des pays de la Roche-Bernard et de Guérande. On y trouve des renseignements sur les vassaux (p. 2) roturiers, sur les propriétaires des fiefs nobles tels que les Eder, de Rezay, de La Vaerie, Macheglan, de Besit, de Kercabus, Toumelin, de Treguz, du Vergier, de Baulac, de La Lande, Burel, Talguern, de Missillac, de Cleuz, Le Jancour, de La Musse, Le Gentil, Baye, de Lesnerac, Le Flazne, Gueneal, de Théhillac, etc. – sur les notaires, passes, sur les noms de lieux avec leurs anciennes formes, les manoirs, les rentes féodales en avoines, chapons, gélines et journées de biens en Assérac, Herbignac, Saint-Dolay, Nivillac, Batz, Guérande, Mesquer, etc., des mandements ducaux de Jean V et Pierre II, une foule d'autres détails curieux.

Mais l'importance principale de l'inventaire de 1518 réside dans la quantité de ses titres concernant la famille Le Pennec de Lauvergnac. Cette famille, dont le nom bien breton peut se traduire en français par Le Têtu paraît avoir été originaire (p. 3) de la paroisse Saint-Guénolé de Batz où elle possédait le manoir de Kerdour. Ses armes bien parlantes, 3 becs de femme échevelés, se voient encore dans les antiques verrières de la collégiale de Saint-Aubin de Guérande. Après avoir occupé un très haut rang dans la presqu'île guérandaise, elle se fondit en Sesmaisons par le mariage de Julie Le Pennec, dame de Lesnerac, Escoublac, Trevecar et le Boisjollan contractée le 7 novembre 1705 avec le marquis de Sesmaisons. Le premier article de l'inventaire touchant les Le Pennec est de 1417 et tous ceux qui suivent complètent heureusement l'induction produite en 1669 lors de la réformation générale, induction qui laisse beaucoup à désirer.

L'inventaire de 1518 fait partie des archives du château de Coëtcaret en Herbignac, appartenant à Monsieur le vicomte de La Monneraye.

Quant au manoir de Lauvergnac siège d'une moyenne justice, il a été (p.4) possédé successivement par les familles de Lauvergnac, Le Jancour, Le Pennec, de Kermeno, de La Haye de Silz, de La Bourdonnaye du Boishulin, Le Pourceau de Mondoret, Le Sénéchal de Kerguzé, etc.

R. L.

(p. 5) Ensuit l'inventaire des titres, contrats etc. de la succession de feu Jehan Le Pennec, en son temps sieur de Lauvergnac, trouvés au maison et manoir de

Lauvergnac par dame Jehanne de Saint Gilles, dame du Plessix, mere de Tristan Le Penne, a present sieur de Lauvergnac, veuve dudict defunct, inventaire faict par la cour de Campsillon par Jehan Rogon, sieur de Cadouzan, et Guillaume de Penbulzo, commis de ladict cour les XVII et XVIII jours de mars M V^c XVIII

13 novembre 1393

Un adveu de Guillo Hemery a la seigneurie de la Vaerie de plusieurs heritages qu'il tenpoit d'icelle seigneurie et des debvoirs qu'il lui devoit

passé de Guillaume Gicquel

mardi après la Saint Michel 1395

Un autre adveu de Perrot Trenevez et sa femme a Guillaule Eder de ce qu'ils tenoient en ses fiefs

passé de Jehan Gallay

8 septembre 1396

Une baillée faicte par (p. 6) la cour de La Roche Bernard de Guillaume Vaillant et Olive sa femme a Guillaume Eder de certains heritages declarés en icelle

passé de Jehan Le Boucicault

24 septembre 1396

Une aillée contenant que Gilles Bernier et Jehanne sa femme a cause d'elle confessoient tenir plusieurs heritages de Guillaume Eder

passé par la cour de La Roche Bernard de Jehan Gicquel

13 octobre 1396

Une vieille baillée en parchemin faicte par la cour de La Roche Bernard contenant que Jehan filz Mahé Gugan fuct confessant tenir de Guillaume Eder des heritages déclarez en ocelle

passé de J. Boucicault et scellé

8 novembre 1396

Une autre vieille baillée faicte de Guillo et Jehan, enfans de feu Guillaume Libot a Guillaume Éder de plusieurs heritages en Hirbignac

passé de Guillaume Gicquel

19 juillet 1397

Une baillée sur Eon Le Queric du Bot pour Guillaume Eder des heritages estans en ses fiefs

passé (p.7) de Guillaume Gicquel et Bodic

22 novembre 1401

Une baillée faicte a Guillaume Eder de Guillaume Guyole des heritages declarezz par ladicte baillée faibte par la cour de Rochefort a Hirbignac

passé de Guillaume Le Rouxic

19 novembre 1404

Une vieille baillée en parchemin, percée et mangée e aux souris faicte de Yvon de Moustierr au sieur de Bodeuc de certains heritages y declarez tenus noblement en Nyvyllac

passé de P. Jouyer et scellée du sceau cde La Roche Bernard

8 août 1406

Un vieil adveu que firent Jouhan Reguenault et Agnes sa femme a Jehan sieur de Kercabuz des heritages et choses qu'ils tenoient de luy a Trevenez en Hirbignac et des debvoirs qu'ils luy denvoient

passé par la cour de Montauban a Faugaret, de Guillaume Le Roxic

15 août 1406

Un vieil adveu qui fit Jehan Hebel a Jehan sieur de Kercabuz des choses qu'il tenoit de luy en (p. 8) Hirbignax

passé de Guillaume Le Rouxic et scllé

29 août 1406

Un adveu que fit Guillemmot Drean oudict de Kercabuz des choses qu'il tenoit de luy a Trevenez

Passé par cour de Montauban a Faugaret, de Guillaume le Roxic et scellé

29 août 1406

Un vieil adveu de que fit Guillaume Le Guyche oudict de Kercabuz de plussoies terres qu'il tenoit de luy a Trevenes et des debvoirs qu'il luy debvot
passé par cour de Montauban a Faugaret de Guillaume Le Roxic

21 décembre 1407

Une vielle baillée faite de Oillic Baullo et Teffaine sa femme, Perrot Davy et sa femme a messire Pierre Eder des choses qu'ilz tenoient de luy en Nyvyllac
passé de Jehan de Breal

12 novembre 1408

Une aitre baillée faicte de Guillaume Logoden et Perroche sa femme a missire Pierre Eder de plusieurs heritages y declarez
passé par la cour (p. 9) de Montauban a Faugaret de P. Le Guerneç

26 novembre 1408

Une aitre baillée contenant que Guillaume Madeuc fuct confessant tenir de Pierre Eder plusieurs heritages
passé par la cour de La Roche Bernard de Jehan Breal et scellé

26 novembre 1408

Une aillée faicte par Oillic Puydevert, Oillic fils Perrot Salmon a Pierre Eder de plusieurs heritages qu'ilz tenoient es fiefs doudict. Eder en Hirbignac
passé de de Guillaume Lostec par la cour de Montauban en Faugaret,

20 décembre 1408

Une vieille baillée sur dom Guillaume de Launay des heritages qu'il tenoit de missire Pierre Eder en Nyvyllac
passé de Jehan Breal

21 décembre 1408

Un contraten parchemin contenant que Mahé Le Maignan fut confessant tenir de Pierre Eder plusieurs heritages y decmarez
passé de Jehan Breal et scellé par cours de La Roche Bernard

23 janvier 1408

Une vieille aillée faicte par (p. 10) la cour de La Roche Bernard contenant Rolland Madever et Denise sa femme estre hommes doudict Eder a hommage et rachapt seon ladicte baillée

passé de Jehan Le Lostec et Jehan Johier

25 janvier 1408

Une bailléee parchemin faicte par la cour de La Roche Bernard par laquelle ung nommé Le Barferic confessoit estre homme est subiet doudict missire Pierre Eder selon ladicte baillée

passé de P. Jouheier

1^{er} novembre 1409

Ung aultre tiltre et baillée en parchemin faocte par la cours de La Roche Bernard par laquelle Jehan Talguern confessa oudict misire Pierre Eder tenir de luy plusieurs heritaiges declarez en ladicte baillée

passé de Jehan de Breal et scellé

6 mars 1409

Une aillée, en parchemin par la cour de La Roche Bernard par laquelle Guillaume Quadio et Guillemette, sa femme, Guillaume filz Jehan Lucas et Guillemette sa femme connurent estre homme est subiet de missire Pierre (p. 11) Eder et tenir de luy noblement

18 avril 1410

Une cognoissance en parchemin faicte par la cour de Montauban en Faugaret et par laqielle Guillaume Rual et Morice Rual son filz cognurent estre hommes et tenir a devoir les heritages declarez en ladicte lettre de de Jehan de La Vaerie et dame Marguerite de Razay et les debvoirs declarez as cause de ce

21 juin 1410

Une vielle baillée et adveu que firent feu Guillo Logoden et sa femme, Jouhan Le Barbier, la deguerpie Guillo Regardin, Eonne deguerpie Oillioc Symon, Eon Allain,

Hervé, la deguerpie Jehan Le Ballec et Mahé Le Mauguen a ... Eder de la tenue Perrot
Le Guede en la frairie e la Grée

Passé de J. Bouciquault

21 juin 1410

Une baillée en parchemin faicte par la cour de Montauban a Faugaret par laquelle
Guillo Le Page et Guillaume Le Febvre, Guillot Le Bro et Eon Oille cognurent estre
hommes et subiet et tenir de Jehan de La Vaerei (p. 12) et de dame Marguerite de
Rezay des heritages y declarez

26 juillet 1410

Une vieille baillée de Ernaud Thebaud par laquelle il confesse tenir noblement a foy et
rachapt de dame Marguerite de Razay plusieurs rantes et revenus en Hirbignac

passé de Guihennec

3 janvier 1410

Une baillée et adveu de Guillaume Tephro et sa femme, et Guillemette veufve Pierre
Thomas a dame Marguerite de Rezay des heritages qu'ils tiennnet en ses fiefs

passé de Perrot Le Garff

22 janvier 1410

Une vieille baillée contenant que Jehan Le Guiche, Perrot Bertho et Denise, sa femme
confessoient tenir plusieurs heritages de Jehan de La Vaeri

passé en la cour de Faugaret de Pierre Le Guernec et scellé

25 août 1411

Un adveu de Guillaume Guehennec et de Guillote sa femme et de la veufve Guillaume
Jehan de Hirbignac de ce qu'ilz tiennoient en ses fies

passé de Rouxic

7 février 1411

Un aveu de Guillaume Picault et Agaisse veufve Jehan Raguet (p. 13) a missire Pierre
Eder

passé de Jehan de Breal et scellé du sceau de La Roche Bernard

21 juin 1412

Une baillé faite par la cour de Malestroit a Faugaret contenant que Guillaume Trigallo confessoit estre homme et subiet et tenir noblement de Jehan de La Vaerie et de dame Marguerite de Rezay, sa femme par cause d'elle, les heritages declarez en ladicté baillée

passé de Jehan Boucicault

21 juin 1412

Une vieille baillée faite par Berthoc Berche et sa femme a dame Marguerite de Rezay

passé de J. Boucicault

19 mars 1412

Une baillée contenant Jehan Libot tenir heritaiges noblement de La Vaerie

passé de P. du Guern

11 février 1413

Une vieille baillée contenant que Perrot Morio et sa femme confesserent tenir noblement de dame Marguerite de Rezay et Jehan de La Vaerie, son mary plusieurs heritages

passé par la cour de Malestroit a Faugaret par Jehan Boucicault et scellé

5 mars 1413

Une aultre baillée en parchemin faite par la cour de La Roche Bernard par (p. 14) laquelle Eon Guyoche confessa estre homme de Pierre Eder et tenir les heritages declarez en icelle doudict Pierre Eder noblement

passé de Jehan de Beal et scellé

8 septembre 1416

Une baillée que firent Allain Le Picher et aultres consorts a missire Geoffroy Barthelemey sieur de la Vaerie, de plusieurs heritages noblement tenus en Hirbignac

passé de Guillaume Le Rouzic

5 octobre 1416

Un vieil adveu et baillée par escript que fit Jehan sieur de Kercabuz a Geffroy Barthelemey, sieur de La Vaerie de certains heritages rantes et soubz rachapts qu'il avoit a Trenmes

passé de J. Le Rouxic et Nicolas Thebaud

5 novembre 1416

Une baillée de de Oillic Libot a Guillaume Eder, de plusieurs heritages en Hirbignac

passé de Guillaume Gicquel

21 janvier 1416

Un adveu contenant Jehan Machelan confessa tenir noblement et a foy de missire Pierre Eder partie du manoir de Bosseret et aultres heritages y declarez

signé doudict Machelann et scellé de son sceau passé de J. Guyhart

(p. 15) Mercredi prochain après Lautare 1416

Une baillée de Tefaine veufve Pierre Libot a Geffroy Barthelemey, sieur de la Vaerie des plusieurs heritages noblement tenus en Hirbignac

passé de Guillaume Rouzic

1417

Une baillé faicte par cour de La Roche Bernard, contenant que Guillaume Gicquel et sa femme, Guillaume Cadio et sa femme, Guillaume Riallen et sa femme confessoient estre hommes et subiets de Guillaume Eder

5 octobre 1417

Un contract fait par la cour de Guerrande contenant Nicole fille feu Raoul Le Pennec naturelle, avoir vendu a Morice Oyseau de Batz la moitié d'une maison couverte d'ardoises o ses issues scituée au bourg de Batz pour la somme de dix huict livres cinq soils

passé de Nicolas Thebaud et Le Rouxeau

17 janvier 1417

Un vieil contract en parchemin faict entre Payen de Besit d'une part et Guillaume Gicquel l'autre par la cour de La Roche Bernard

passé de Jehan Hervé (p. 16) et scellé

8 février 1417

Un contrat en parchemin contenant contenant [*sic*] Guillaume Gicquel de La Roche fut confessant avoir vendu a missire Pierre Eder cinquante soulz de rente sur et parr cause des heritages declarez la dicte vente faicte pour la somme de cinquante livres

faict pa la cour de La Roche Bernard passé de Jehan Hervé et scellé

19 mars 1418

Un contrat fait par la cour de Guérande par lequel Guillaume Le Mognon et Guillemette Bouchard sa femme vendirent a Jehan Le Pennec et Guillemette, sa femme, le complant de deux planches de vignes et aultres plusieurs vignes declarez par ledit contract pour le prix de huict vingt dix livres

passé de P. Henry et G. de La Roche et scellé

6 mars 1421

Un tiltre en parchemin fait par la cour de Faugaret, par lequel Bernard Le Bodo confessa estre homme et subiet de noble escuyer Geoffroy Barthelemey, sieur de la Vaerie des heritaiges declarez oudict (p. 17) tiltre

passé de Jehan de Trevellec et scellé

4 mars 1422

Un viel adveu en parchemin que firent Jouhan Le Camte, Oillic et Guillaume Le Guyche a Jehan de Kercabu des heritages qu'ilz tenoient de luy a Trenmes en Hirbignac

passé par la cour de Faugaret de Jehan de Trevellec, et Pierre dou Guernec et scellé

9 avril 1423

Un tiltre en parchemin faict par la cour de Faugaret contenant que Perrot Mahé et Ollive sa femme congurent estre hommes et subietz de Geoffroy Barthelemey sieur de la Vaerie selon le tiltre sur les heritaiges y declarez

passé de Jehan de Trevellec et P. dou Guerneec

30 juin 1424

Un contrant en parchemin contenant que Pierre Eder donna a Pierre Gicquel son filleul cinquante et seix soulz de rente avec les arrerages resteez, et confession douidict Gicquel debvoir oudict Eder quarante et quatre soulz

passé de G. Le Rouzic et P. Juhier

13 février 1424

Une vieille baillée par Guillaume Frehour et Jouhan Le Hoquenon par laquelle (p. 18) ilz confessoient tenir plusieurs heritages du sieur de Bodeuc en Nivillac

passé de P. Madeuc et scellé du sceau de la cour de La Roche Bernard

20 février 1424

Une aillée pour le sieur de Bodeuc sur Jehan de Launay et Guillaume Malestroit des heritages qu'ilz tenoient de luy en Nivillac

passé de G. Libor et scellé du sceau de La Roche Bernard

24 février 1424

Une vieille baillée faicte de Laurens Le Mournier et Geoffroy Dannays a Olivier Thomelin sieur du Bodeuc des heritages y declarez en la paroisse de Nivillac

passé de Rolland Madeuc

20 juillet 1425

Un adveu contenant Jehan de Machelan, sieur de Bcseret congussoit tenir de Olivier Thomrlin, sieur de Bodeuc ledict manoir de Bosseret et aultres plisieus heritages declarez par iceluy

ainsi sigé Jehan Machelan, vroy et scellé de son sceau

1^{er} octobre 1425

Un contrat fait par la cour d'Auray entre messire Pierre Eder et Olivier Thomelin, sieur du Bouays, a tiltre d'eschange par lequloe ledict Thomelin bailla oudict Eder toutes les rentes qu'il avoit es paroisses (p. 19) de Nivillac et Saint Dolay et en la baronnie de la Roche Bernard ; et en recompense de ce Piere Eder bailla oudict Thomelin toutes les rantes et obeissances que Guillaume Eder et dame Marguerite de La Lande tenoient par leur temps es paroisses de Plelo, Bocaho et autres lieux declarez oudict conctrac

non passé

1^{er} octobre 1425

Un contartc a tiltre d'eschange fait de mesire Olivier Thomelin et messire Pierre Eder par lequel ledict Thomelin bailla oudict Eder touz et chacuns des heritages que lediict Thomelin avoit en la baronnie de la Roche Bernard, et récompensé par aultres heritages qu'il eut doudict Eder descripts oodict contract

passé par la cour d'Auray de Pierre de Saulx et Jehan Gauvien et signé desdicts

Thomelin et Eder

29 octobre 1425

Un mini baillé a lessire Pierre Eder de Mairice Le Heudré de plusieurs heritages tenu noblement en Hirbignac

passé de J. Guyartr

5 janvier 1426

Un adveu fait de la cour de Faugaret contenant que Jehan Goazay et Oillic (p. 20) Annezo et Guillemette sa femme estre hommes doudict Eder a devoir de rachatp selon ladicte baillé et adveu

passé de P. Gicquel, Jehan Guyard

22 janvier 1426

Une baillée faite pat la cour de La Roche de Perrot Macé et Olllive sa femme oudict Eder selon la baillé

signé Jehan Guyhart passé de Pierre Jouhiee padde

24 février 1426

Un tiltre en parchemin faict par la cour de Faugaret contenant que Jehan Guyillermo et Guillemette sa femme congnoissent estre hommes est subiet diudict Pierre Eder selon ladicte baillée

passé de Pierre Gicquel et Jehan Guyart

1^{er} juillet 1427

Une vieille baillée faicte a messire Puerre Eder par Guillaume Ruault et sa femme de plusieurs heritages en Herbignac quilz confessoit tenir noblement a foy, et rachapt doudict Eder

passé de J. Bosteuc et de P. Juhier

1^{er} juillet 1427

Une baillée et adveu de Guillaume Gallo par laquelle il condessoit estre homme de messire Pierre Eder, ladicte (p. 21) baillée faicte par la cour de La Roche Bernard

passé de Jehan Le Lostec (A rachapt

1^{er} juillet 1427

Une baillée en parchemin faicte par la cour de La Roche Bernard de Perrot Jehan et sa femme oudict Pierre Eder

non passé

1^{er} juillet 1427

Une baillée en parchemin contenant que Pierre Rouxel et Jehan Rouxel son filz confessoient tenir de Pierre Eder plusieurs heritaiges

passé de P. Juhirt

8 juillet 1427

Une baillée par escript fermé en parchemin que fit Pierre, sieur de Tréguz a missire Pierre Eder, chevalier, sieur de la Haye, par laquelle ledict de Treguz confessoit tenir noblement a foy hommage et rachapt doudict chevalier plusieurs parcelle de rentes qui se montoient par deniers a environ cinquante deux livres deux sols huict deniers obole, par avoine a sept boesseaux et une truelle, par chapons e quatre chapons, neuf gelines et six journées de bien ; *item* les droit feaultez hommages juridictions et obeissances

que ledit Treguz devoiy par cause des fiefs a luy appartenant (p. 22) declarez par ladicte baillé

faict par la cour Nantes passé de de Guillaume Lubert et P. Juhier et scellé du sceau
de la cour de Nantes

22 août 1427

Une baillée en parchemin faicte par la cour de La Roche Bernard contenant que Thebaud Le Clerc et sa femme congurent este l'hommes est subietz de Pierre Efer par raison des heritages y declarez

passé de P. Juhie et scellé du sceau de la dicte cour

17 septembre 1427

Un tiltre en parchemin par cour de La Roche contenant que Bernard Le Bodo et sa femme confesserent detenir a foy hommage et rachapt duudict missire Pierre Eder vingt cinq soulz de rente qu'ilz disoit prendre sur Guillaume Aguezo selon le tiltre

passé de P. Juhier et de Jehan Le Lostec

14 juillet 1427

Une vieille baillé pour missire Pierre Eder sur Pierre Guillemot dict Allain de plusieurs heritages tenus noblement estant en Hirbignac

passé de Guillaume Lubert et P. Juhier

(p. 23) 1^{er} juillet 1429

Une baillée faicte par la cour de La Roche Bernard, contenant Guillaume filz Oillic Anezo estre homme doudict Eder a hommage et rachapt selon ladicte baillée

passé de Jehan Le Lostec et Jehan Johier

8 décembre 1429

Un aveu par escript que feirent Perrot Le Baud et Guillaume Frezour et sa femme, Guillaume Rannaure et sa femme et leurs consortz, des heritages et des rantes qu'ilz debvoient a missire Pierre Efer

passé de G. Luber et P. Johier

2 mars 1429

Un contrat contenant que Pierre Gicquel et Jehanne, sa femme de la ville de La Roche Bernard condessent debvoir a missire Pierre Eder la sommede cent quatr soulz de rente sur les heritages declarez oudict contract et oultre vendirent oudict Eder la somme de soixante soulz de rente pour la somme soixante livres
faict par cour de La Roche Bernard, passé de Guillaume Rouzic et Jehan Losteuc et scellé

21 mars 1429

Une baillée contenant que Jehan Gicquel confessa tenir plusieurs heritaiges (p. 24) de Pierre Eder

signé doudict Gicquel

23 mars 1429

Une baillée et adveu par escropt en parchemin que fait Guillaume du Vergier a missire Pierre Eder chevallier sieur de la Haye de plusieurs rentes et debvoirs qu'il tenoit en ses fiefz a foy hommage et rachapt

passé par la cour de La Roche Bernard de Rolland Madeucn et signé doudcit Dou Vergier et signé de son sceau

12 mai 1431

Un tiltre en parchemin contenant que Jehan sieur de Baulac et de Boteurec confessoit tenir doudict missire Pierre Eder en la paroisse d'Hirbignac trente soulz de rente sur les personnes declarez en iceluy tiltre

faict par la cour d'Acerac passé de G. Le Rousic et scellé su sceau d'Acerac

11 février 1432

Un contract fait par la cour de Guérande contenant Guillo Illon et Jehanne sa femme de Batz, avoir vendu a Jehan Le Pennec le nombre de 4 soulz de rente que ledict Le Pennec debvoit auxdictz vendeurs pour la somme de quatre livres monnaie

passé de G. Symon et J. (p. 25) J. Bertho presens fui et scellé

17 mars 1432

Un mandement de Jehan Ragueneel vicomte de la Bellière, de Maestroit, de Largouet et de Faugaret et Jehanne de Malestroit dame desditz lieux, contenant qu'ilz avoit donné a messire Pierre Eder privilège de ne ce délivrer a congier de personnes et demeure
 signe de Pierre de Beauchesne

15 avril 1433

Mandement du duc Jehan contenant il avoit exempté et quitté a Jehan Le Pennec en faveur des services, qu'il avoit faitz les tailles et rolles qu'il luy devoibt sur aucuns de ces heritages et les debvoirs tenir noblement a foy hommage et rachapt doudict prince

Ainsi signé par le duc, de son commandement, l'evesque de Leon, le seneschal de Broerec, l'abbé de Beaulieun, le maistre des resuetes, Jehan de Mussillac et aultres, et
 et scellée en cire rouge

16 novembre 1433

Un contract en parchemin contenant que Tomynecte, filles Guillaume Jouan et femme de Perrot Conan d'Hirbignac fut confessante avoir vendu a Jehan de (p. 26) Catonnet une maison couverte de ros avecques la declaration par le dict contract et aultres heritages contenus oudict contrat

passé de Guillaume dou Vern
 et sur le dos doudict contract est contenu que que ledit contrat transporta celluy contract a Pierre Eder celuy raport fait le 25 février 1435

passé de J. André

15 septembre 1434

Un mandement dou duc Jehan par lequel il donna et octroya a Jehan Le Pennec certaines baules pour faire marais a estre tenus noblement a foy hommage rachapt du prince

Ainsi signé par le duc Y. Baudouyn et scellé en cire rouge

26 janvier 1434

Un contrat par lequel Jehan Le Pennec congnut a present Jehan Hebebar de quatre soulz de rente qu'il avoit acquis de Guillaume Hello

passé de J. Prieur, Denys Le Joncour passé et scellé de la cour de Guerrande

6 février 1435

Un petit registre en en papier contenant comme Jehan Gicquel vendit a Pierre Eder deux soulz six deniers (p. 27) de rente qu'il disoit Perrot Clemens luy debvoir sur la tenue Corno et fut ladicte vente pour cinquante soulz

Jehan Gicquel passé et vroy est, et Jehan Ragoet prestre tena...

1^{er} juin 1436

Un minu que bailla Ollivier de Bogat tuteur et garde de Jehan Perrine et Jacquet dou Vergier enfans de Guillaume du Vergier, et de Marguerite Udes, sa femme, sieur et dame de Tregain des heritages échus au rachapt a missire Pierre Eder par le decebz desditz nommez

passé de Jehan Gallay par la cour d'Acerac et scellé dou sceau de la dicte cour

28 juin 1437

Un acte juridiciel contenant que Pierre Gicquel confesse debvoir a Pierre Eder huit livres 4 soulz de rente et cinquante sept livres huit soulz de rante pour arrerages

Faict aux plaitz de La Roche Bernard, passé de J. Gally et Guillaume Le Rousic

24 décembre 1437

Une nouvelle baillée et censie faicte par le sieur et dame de la Haye Eder a Jehan Bouлло et Jouan Collin d'une tenue d'heritages qui fut a (p. 28) Ollivier Bouлло en la frairie de la Grée pour leur en payer douze soulz un boesseau d'avoine grande mesure une geline de rente

passé de P. Jouhier et Ol. Blanchet

2 juillet 1438

Une baillée faicte par la cour d'Acerac par laquelle Guillaume Lemoigne d'Hirbignac cognut confessa avoir fait possession par an a Jehanne Allain sœur de Jamecte, femme Eenault Aguezo, le nombre de six soulz de rente sur les heritages y declarez disant estre es fiefs de Pierre Eder

passé de J. de Trevellec et Jehan Le Losteuc

22 août 1439

Une vieille baillée sur Perrot Pierre d'Hirbignac faicte a missire Pierre Eder des heritages qu'il tenoit oudict lieu d'Hirbignac

passé de J. Losteuc et scellé par la cour cour d'Acerac

10 septembre 1439

Une baillée en parchemin faicte par Guillaume Le Rouzic a missire Pierre Eder des heritaiges contenus en icelle tenus a foy, hommage rachapt laquelle est non passé

(p. 29) 1^{er} mai 1444

Un contract contenant Jehan Le Pennec avoir promis recompenser Eonnet Cadoret et a sa conscience pour le droit que lediut Cadoret avoit en une baule siise a Ester Briend

passé par la cour de Guerrande de Pierre Marro et G. Soari

et est attaché oudct acte Gernegran Cadoret autorise ledicto Eonnet Cadoret quant a fin des traiter pour ladicte baillée

passé par la cour de Guarrande de P. Molle et Geffroy de Boulleon

16 juin 1442

Ube baillée de vendition faicte par Guillaume Galicher a missire Pierre Eder de seix soulz troys deniers de rente qu'ilz confessoit tenir noblement doudict Eder a prendre sur Guillaume et Jehan Agezo de Kerbray

passé de Jehan dou Tertre, Jehan Blanchet et povoir faire atournance

7 janvier 1444

Un registre en papier avec la forme en parchemin par lequel Rolland Mello tuteur de Guillaume Gicquel, héritier de Pierre Gicquel, fit assiette a missire Pierre Eder a Tremoherec (p. 30) et a la Ville es Loups de huit livres de rente

passé de J. Guyhart et P. Jouhirt

26 mai 1445

Un adveu et baillée en parchemin de Guillaume de Treguz oudict missire Pierre Eder chevalier de pluseuses rentes qu'il confessoit tenir noblement afoy hommage et rachapt doudict chevalier, quelles rentes montoient es sommes et especes deant declarez outre par ledict adveu cognut debvoir oudict chevalier sept soulz seiz deniers de rente appelée gardage sur les fiefs doudit de Treguz declarez la ladicte baillée

signé Guillaume de Treguz vroy et scellé doud sceau doudict de Tregauz

Sans date

Une baillée en parchemin faicte par cours de La Roche Bernard non dattée contenant que Oillic ..., Perrot Davy et sa femme cognurent estre hommes et subietz de missire Pierre Eder chevalier sieur de la Haye et tenir noblement un nombre de cent soulz sept deniers de rente qu'il disoitt Guillaume Le Gallo luy debvir sur certains heritage scituez en la (p. 31) paroisse d'Hirbignac

passé de Jouhier et scellé du sceau de la cour de La Roche Bernard

29 juin 1445

Un contract faict entre Jehan Eder et Guillaume Burel, par lequel ledict Jehan Eder bailla oudict Burel certaine baulle declarée par ledict contrat a tenir noblement, oultre poyer trente soulz de rente. Ledict contract faict par la cour de Nantes

passé de J. Guyharr et P. Jouhier

15 février 1445

Certain contract en parchemin par lequel feut faict un département de certaines baulles declarées par ledict contract entre dmoiselle Jeahne deMaure, veufve de Tristan de La Lande, tutrice de ses enfants et missire Pierre Eder

passé de Jehan Noblet, Bernard de La Lande

14 mars 1445

Une baillée que fit missire Pierre Eder d'une vazère et baulle a faire marais scise pres le pont de Pontdarm a Jehan Guyhart a tenir noblement, outre ou debvoir de dix soulz (p. 32) de rente oudict Eder

passé de Jehan Guyhart vroy est scellé

27 décembre 1446

Un contract en parchemin faict par la cour de Guerrande contenant que Guillaume Morice, prieur d'Escoublac, vendit tout et tel droict il avoit en la succession de feu dom Jehan Le Maitre cousin germain a Jehan Le Pennec pour vingtz soulz

passé de J. André et P. Madic et scellé

1^{er} mai 1448

Un double et copie du mandement du duc Jehan de la baillée par luy faite a Jacques de Musuillac et Jehan Le Pennec des baulles de Saint Goustan pour édifier en marais
passé de Jehan Marcraye et J. Cognan

20 novembre 1448

Un contract faict par la cour de Faugaret contenant que Perrot Le Gallo vend a Jehan Eder vingt soulz de rente a prendre sur Jehan Le Kerné dou Drezuc en Hirbignac sur certains heritages estant fiez doudict Eder
passé de G. Josse et R. Aubin

9 juillet 1450

Un aveu de Pierre Maceglan (p. 33) baillé a Jehan Eder dattée dou neuvieme jour de juiller 1450
signé de P. Maceglan et a la meme finaison de de rachapt neufiesme jour de juiller
1450 Jehan Guyhart passe

2 novembre 1450

Une baillée en parchemin par la cour de La Roche Bernard contenant Jehan Eder avoir baillé a Pierre Le Lay, Pierre Talguern et Jubin Le Fauhé une baulle declarée par ledict tiltre a tenir doudict Eder noblement et pour lesdicts preneurs en poyéer 40 soulz de rante
passé de J. de Trevellec et Jehan André

30 novembre 1450

Une tiltre en parchemin faicte par la cour de Faugaret par laquelle Jehan Goeffoy de Kerrobert d'Hirbignac confessa estre homme est subiet de Jehan Eder sieur de la Haye par raison des heritaiges y declarez
passé de J. André et J. Jossic et scellé

30 novembre 1450

Une baillée faicte par la cour de Faugaret contenant que Guillaume Lucas confessoit tenir plusieurs heritages noblement a foy, hommage et rachapt noblement de Jehan Eder declarez en icelle

passé de G. (p. 34) Jossic et Jehan André et scellé

30 novembre 1450

Une tiltre de baillée en parchemin faicte de Guillaume Rouxic d'Hirbignac par laquelle il confessoit estre homme et tenir de Jehan Eder et tenir les heritages declarez en icelle

passé de G. Jossic et J. André et scellé du sceau de la cour de Faugaret

19 mars 1450

Un contract contenant Jehan de Trevenez avoir vendu quatre soulz six deniers de rente à Jehna Eder pour quatre livres dix soulz tournois

passé par la cour de La Roche Bernard de Jehan André et Jehan dou Tertre

Depuis 1450

Certains procez touchant parties desdictes Baulles suscités de Pierre Talguern et Jamet Potin par la voie de certain plegement donné desdicts Talguern et Potin oudict Pennec et mesme par action faicte doudict Le Pennec et plusieurs aultres minutes en papier provenant oudict provez montant lesdictes procez formez quatre procès

2 novembre 1451

Une tiltre et contract en parchemin faisant mention que Jehan (p. 35) Eder bailla a Pierre Le Lay, à Pierre Talguern et Jubin Le Fauhé, certaines bailles a censie pour luy en poyer quarante soulz de rante o l'obéissance outre la foy hommage et rachapt selon ledict co,yrcat de ce faict

passé par la cour de La Roche Bernard de J. de Trevellec et Jehan André

18 avril après Pasques 1452

Une tiltre en parchemin contenant que Jehan Eder avoit donné donne par heritages a Jehan Gallay d'Acerac pour luy un boiezeau seille et seize deniers de rante qui luy estoient deubs sur une tenue d'heritages nommée la Ville Perrotin en ladicte paroisse d'Hirbignac a tenir lesdictes choses heritages d'icelle tenue noblement doudict Eder

signé Jehan Eder et J. André, presens fui G. Jossic pressens fui, J. Gallay vroy est et

Thebaud pressens fui et scellé

3 octobre 1452

Une baillée et adveu par escript en parchemin de que fit Guillaume de Treguz a Jehna Eder sieur de la Haye Eder des heritages qu'il tenoit noblement tenus a foy, hommage rachapt de luy qui montoient (p. 36)

ainsi que devant est declarez au contract

23 octobre 1452

Une vieille lettre en parchemin et appoincté faite entre feu Michel Le Pennec heritier principal de Jehan Le Pennec son pere et Guillemette de Serent veufve doudict Jehan Le Pennec, en son nom que comme tutrice et garde de Pierre et Catherine ses enfans mineurs frère et sœur de pere doudict Michel, tant pour douaire de ladicte Guillemette que pour les acquets faits durant le mariage d'entre elle et son mary que pour la provision desdictz mineurs touchants leur droit que leur debvoot leurdict frere aîné

passé de J. Le Bouteiller, P. de Kerpisson, et René Callon par la cour de Guerrande

9 juillet 1453

Une vieille baillée sur Jehan Libot faite a Jehan Eer de certains heritages en Hirbignac

passé de J. Losteuc et de J. André

31 juillet 1455

Une vieille baillée de Pierre Marcadé de heritages qu'il tenoit de Jehan Eder en Nyvyllac

passé de J. dou Tretre et G. Potin et scellé du sceau de La Roche

(p. 37) 30 avril 1456

Un contract fait par la cour de Guerrande par lequel Theffaine Quello veufve de feu Rodrigo de Guerrande vendit a Michel Le Pennec six œilletz de vasieres en la saline Crennenec en Batz pour 75 livres monnoie.

passé de J. Conan, J. Moro et scellé.

Et en la fin des ventes et lods doudict contract signé Greffin Illary et sur le dos d'iceluy les bannies doudict contract

26 juillet 1456

Mandement du duc Pierre par lequel il bailla a Michel Le Pennec certaines baulles de marais ou terrouer de Guerrande en la paroisse de Batz entre le treff de Guerrande et la saline Cludic a la tenir a foy et rachapt

signé par le duc J. Durel

23 septembre 1456

Un contract en parchemin faicy par la cour de Nantes par lequel Jehan Eder, sieur de la Haye Eder vendit au doyen et chapitre de l'église de Nantes par heritage le nombre de 71 livres, 11 soulz 7 deniers de rante sur l'obligation de touz ses biens meubles et heritaiges pour (p. 38) la somme de 763 ecuset demi ecu d'or vieulx et de bon or pesant ensemble 11 marcz 7 onces 3 geos et demi gros 12 grains selon le contract

passé de de J. Le Boulleur et Guillaume Charette et scellé

23 juillet 1457

Un ~~viel registre~~ petit registre en papier par lequel Pezdron Maudu promet poyer et continuer au sieur de Moullac 21 soulz de rante sur certaines pieczes près Brabhur

passé de Eon de Lauvergnac

7 octobre 1457

Une lettre en parchemin, en latin contenant que l'abbé de Landevennec autorise frère Allain de Keeguz prieur de Batz a ester certains contracts d'echange faict entre ledict de Kerguz et Michel Le Pennec a plein descriptr par ladicte lettre et que il est agreable ledicy contract

Signé J. Dalan, Jacobus abbé de Landevennec etc. et scellé

30 janvier 1457

Un viel contract faisant mention que Jehan Guilloré bailla a Jehan Pierre de Hirbignac une maison scituée au bourgc doudict Hirbignac (p. 39) a charge de poyer 15 soulz de rante en decheant le 30 soulz de rante en decheant de 30 soulz [sic] deubs au sier de la Hae Eder sur ladicte maison

passé par la cour d'Acerac de J. de Trevellec, J. Boucicault

17 novembre 1458

Un contract fait par la cours de Nantes a tultere d'eschange fait entre Jehan de Cleuz et Michel Le Pennec par lequel ledict Cleuz bailla oudict Le Pennec un moulin a vent appelé le moulin Cauden, et pour recompensze ledict Michel Le Pennec promist bailler et assoir oudict de Cleuz le nombre huicvt livres de rante

passé de Jehan Guyhart et P. Aubert et scellé

21 février 1458

Procez entre Jehan Eder et Yvonne Cormau

passé de J. Trevellec

5 avril 1459

Un procez ensuy par cour de La Roche Bernard entre Jehan Heder et Yvonne Cormau d'Acerac touchant rante

passé de François Gueneal

9 juin 1459

Transaction faicte entre Michel Le Pennec et Jehan Jollan par laquelle ledict Jollan transporta oudict Michel Le (p. 40) Pennec 15 soulz de rante qu'il avoit sur Paul Tarolla pour estre quitte des chises supposées en ladiucte transaction

passé de J. Seiourné par la cour de Guerrande

20 juin 1460

Procez entre Jehan Eder et Yvonne Cormau

passé de M. Faucher

26 juin 1460

Un contract contenant que Jehan sire de Malestroit avoir vendu a Michel Le Pennec 39 œilletz de marois et aultre heritages y declarez pour 300 reaulx d'or

passé par la cour de Guerrande de J. André et J. Seiourné

23 novembre 1460

Un contract entre Bonabes Le Jancour sieur de Lauvergnac et Jehan Sejourné et Catherine Guyhart par lequel ledict Bonabes vendit auxdictz mariez le nombre de 48 reaulx d'or

passé de Bonabes Le Jancour passé et vroy et G. Rio

4 janvier 1460

Un contract d'eschange faict entre Perrine Esnault, veufve Nicolas Le Rouxeau et ledict Michel Le Pennec par lequel ladicte Perrine bailla oudict Le Pennec une piece de terre prez du bourgc de Batz ou parc Denyel, en recompence de quoy ledict (p. 41) Pennec bailla a ladicte veufve 6 soulz de rante que ladicte Perrine debvoit et confessoit debvoir oucict Pennec

passé de S. Lescauderon et Guillaume Marcraye et scellé

13 janvier 1460

Une vieille cognoissance de 15 soulz de rante que faict Guillaume Thomas et sa femme a Jehan Eder

passé de G. Callon et P. Guyet

4 mars 1460

Un contract d'eschange entre Jehan de Beauboys et Jehan Lardour et Perrine sa femme par lequel ledict Beauboys bailla oudict Lardour le nombre 6 livres 13 soulz, 18 quartz avoine, 3 gellines de rante a prendre sur Jehan Aupies, Georget Piel et aultres, etc ; et en recompence ledict Lardour bailla seix livres 11 soulz 6 trulléest avoine mesurent du port et 2 gellines de rante en Treffeac

passé de J. de Condest seul, et scellé du sceau de La Roche

16 juillet 1461

Un contract par la cour de Guerrande par lequel Pierre Guyet promist bailler et asseoir a Catherine Le Pennec le nombre de 4 livres 6 soulz deniers de (p. 42) rante a cause du contenu doudict contract

passé de P. Pineau et G. Rio

17 octobre 1461

Un contract d'acquet faict par Michel Le Pennec sur missire Jehan de Mussillac sieur de Sereac, de 15 œillets de marais o leurs appartenances...œillets de marais en ... roisse de Btz ... somme 300 écus d'or neufs

Faict par la cour de Guerrande, passé de Robert Callon et Jehan André et scellé

23 octobre 1461

Un registre en papier contenant Jehan de La Mucze et de Ponthuz avoir vendu a Michel Le Pennec 29 œilletz de marais scituez en la saline Frangyez et en le me au joignant tenus noblement dou duc ; et fut la vente pour la somme de 300 écus d'or neufs selon ledict registre

passé de Jehan André et signé Jehan de La Mucze

12 décembre 1461

Un contract fait par la cour de Guerrande contenant Jehan de Lesnerac avoir vendu a Michel Le Pennec 10 œilletz de marais en la saline Gicquel Batz pour la somme de 200 livres (p. 43) monnoie

passé de J. Seiourné et J. André et scellé

29 mars 1462

Un registre par la cour de Guerrande par lequel Pierre Le Gentil vendit a Michel Le Pennec 36 œilletz de marais en la paroisse de Bate en plusieurs salines pour la somme de 540 livres

passé de J. Seiourné et J. Maro, Pierre Le Gentil vroy, et M. Le Pennec signé

5 avril 1462

Une lettre en parchemin contenant certain transact et appointé fait entre Catherine Baye, soubz fermiere de la recette de Guerrande et Michel Le Pennec

fait par la cour de Guerrande, passé de Robert Callon et J. Seiourné

3 mai 1462

Un mandement du duc Franczoys contenant il avoit baillé certaines baulles pour baueurs (?) soubz marais en la paroisse de Guerrande et ailleurs declarez par iceluy mandement

Signé doud duc Franczoys par G. Richart et scellé de cire verte.

Et sur le dos d'iceluy mandement la publication doudict mandement signé Teixero

5 octobre 1462

Deux contractz de ceulz (p. 44) qui sont declarez et resiliéz par le contract dou 10 avril 1464, l'un d'eulz dabté le 5^e jour d' octobre l'an 1462, passée Jehan Seiourné et Jehan André ; et l'aulture du 22^e de juign l'an 1463 passé de Jehan André et J. Piedouaye

22 juin 1463

[voyez acte précédent]

21 sepembre1463

Un contract faict pat la cours de Nantes supposant un contenant d'eschange faict entre Michel Le Pennec et Pierre Le Gentil de 15 livres 10 soulz de rante ; par ledict contract ledict Miche Le Pennec atourna a Jehan de Lesnerac, lors sieur doudict lieu, poyer 15 livres 10 soulz de rante oudict Le Gentil ; et en récompense de ce, ledict Le Gentil assoit et bailla oudict Le Pennec pour assiette des parcelles de rante declarez oudict ontract sur des personnes y declarées, quelles parcelle en tout 15 livres 10 soulz de rate avec la juridiction et obéissance ; desquelles parcelles ledict Gentil promistt faire jouissance et atournance oudict Lesnerac. Ledict ontract dabté du 21^e jour de septembre (p. 45) l'an 1436

passé de P. Piedouaye, Raoullet Salmon

10 octobre 1463

Un contract en parchemin contenant Geffroy Le Flazne avoir vendu a Miche Le Pennec tout le droit d'heritage qu'il avoit en la paroisse de Batz, ladicte vente faicte pour la somme de 40 soulz monnoye

passé de P. Aubert et G. Saint Jehan

18 décembre 1463

Un contract d'eschange par lequel Bonabes Le Jancour vendit a Miche Le Pennec le nombre de 22 livres de rante sur le herbergement de Lauvergnac pour pour le prix et somme de 440 livres 7 soulz 7 deniers

scellé

6 février 1463

Mandement du duc Pierre contenant il avoir baillé certaines baulles a Jehan Le Pennec pour vincre sur marais, lesdites baulles prez la saline Serperic d'un costé et les roches de Henestin d'aulture et les tenir a foy et rachapt

Signé par copie Robert Callon, A. Guillard

11 mars 1463

Une lettre en parchemein faictr de Catherine Baye, veufve de Guillaume de (p. 46) Fresnay et ledict Miche Le Pennec par laquelle ledict Michel Le Pennec quitte ladite Catherine de la ferme de la recepte ordinaire de Guerrande quelle sondict mary avoiny eue

passé de G. Rio

12 juin 1464

Un contract faict par la cour de Nantes a tiltre d'eschange fauct entre Jehan Eder d'une part et Michel le Pennec d'aulture part lequel ledict Eder bailla oudict Le Pennec 30 livres de rante en la paroisse de Nyvyllac, et ledict Le Pennec bailla oudict Eder le manoir herbergement de Redunel

passé de J. Piedouaye et Raoullet Salmon et scellé

13 juin 1464

Un aulture contract faict par la cour de Nantes contenant qu Jehan Eder avoit vendu oudict Miche Le Pennec 32 œillet de marais en la paroisse de Guerrande, quelle vente fut pour la somme de 600 livres monnoie

passé de Raoullet Salmon et J. Piedouaye

27 juillet 1464

Aulture lettre contenant Jehan Eder avoir faict atournance de plusieurs (p. 47) rantes a Michel Le Pennec en la paroisse Nyvyllac

passé par la cour La Roche Bernard de E. Prier et J. Trevellec

8 août 1464

Un contract faict par la cour de Guerrande a tiltre d'eschange entre Pierre Le Gentil et Michel Le Pennec par lequel ledict Gentil bailla oudict Pennec 50 œillets de marais en la saline Alacuin, en paroisse de Guerrande et pour recompense ledict Le Pennec

bailla oudict Gentil 50 œillets de marais scavoir 27 en la saline Le Hannez neufve en paroisse de Guerrande et 15 ans la saline Le Hannez vieille et 6 en la saline Codz, en la paroisse de Batz

passé de J. Maro et Lescauderon

4 septembre 1464

Un tiltre en parchemin par la cour d'Acerac, contenant Jehan de Trevellec procureur de Jehan Eder avoit fait atournance et mis en possession Michel Le Pennec de plusieurs rantes et heritages en la paroisse de Nyvylla

passé de E Lescauderon et signé doudict de Trevellec

(p. 48) 10 janvier 1464

Transact par lequel François Gueneal et Beatrix Le Jancour sa femme supposoient vers Bonabes Le Jancour qu'il estoit mal usant de ses biens tendant affin de le prodiguer par lequel transacr ledit Bonabes Le Jancour se demit en ladicte Béatrix semon la lettre

passé par la cour de Guérande de G. Madice t de A. dou Plexis

26 mars 1464 avant Pasques

Une lettre et contrzct en parchemin faisant mention que noble et puissant Jehan, sire de la Chapelle, bailla par eschange a Michel Le Pennec 15 livres 5 soulz un boieseau avoine de rante o la juridiction qu'il avoit es paroisses de Guerrande et de Phiriac

passé de P. Guyet et P. Pineau par la cour de Guérande

10 avril 1464

Un contract par lequel Jehan Eder vendit a Michel Le Pennec toutes et chacune les rantes qu'il avoit sur Guillaume de Treguz sieur doudict lieu scavoit sur les ... que sur les hommes, terres, etc. appelés gardage avecque (p. 49) foy, hommage et rachapt

passé de Jehan Quello et Guillaume Rio, et scellé par la cour de Guerrande

10 avril 1464

Un contract formé en parchemin faict par la cour de Guerrande par lequel Jehan Eder, sieur de la Haye Eder cognut avoir vendu a Michel Le Pennec sieur de Lauvergnac les rantes par deniers, avoines, poulles, seiulle, gerbes de seille, corvéesn, vinsn dixmes de bledz sur le lieu de Redunel o son moulin et appartenance, et aultress droicts et

devois quelconques et et obeissance fors hommage et rachaptz et aultres choses quelconques que ledit Heder avoit es paroisse d'Acerac, Hirbignac generalmente pour la somme 440 livres monnpie que ledit Jehan Eder avoit reçu par plusieurs contracts passé de G. Rio et Jehan André et scellé du sceau de ladite cour

10 avril 1464

Un aultre contract formé de papier et de pareil effet ou contrct cy dessus et (p. 50) de pareille dabte

passé de G. Rio et J. André et J. Quello

15 janvier 1465

Un adveu et tenu par escript qe fit de Pierre Le Millon a Michel Le Pennec et luy debvoir 32 soulz 3 deniers de rante

passé de J. Le Lay et J. Guyhart

11 mars 1465

Un contract fait par la cour Nantes contenant Jehan Eder avoir vendu a Michel Le Pennec 16 livres en de rante la paroisse de Nyvyllac pour 319 livres 10 soulz monnoye

passé de J. Bateau et scellé

24 mars 1465

Un adveu contenant Jehan Rouel de Ka Chasteignerie des tenues du Barbier et autre heritaiges declazez par icelle de de Michel Le Pennec tenuz

passé de J. Guyart et Jehan Boucicault par la cour de La Roche Bernard

1^{er} janvier 1466

Une lettre contenant Jehan Barello et sa femme, Jehan Poydevart confessoient estre homme de Michel Le Pennec a cause de la tenue Kergal, quarante ssoulz, trois quartz avoine (p. 51) de rante

passé par la cour de La Roche Bernard, de P. de Condest et J. Guyart

20 janvier 1466

Un adveu et baillée de Guillaume Ollivier de Risieuc a Michel Le Pennec de plusieurs heritages qu'il tenoit de luy et des devoirs quil luy devoit a raison d'iceulx

passé de E. Prier et J. Guyart et scellé du sceau de La Roche Bernard

29 janvier 1466

Un adveu par escript de Jehan Le Cossec de Hirbignac oudict Michel Le Penne des heritages quil tenoit de luy et declaration des debvoirs qu'il luy devoit

passé de E. Lescauderon et de J. Guyart

3 février 1466

Une tenue par laquelle Beatrice Baudon, veufve de Jehan Gego, Jehan Le Maux, garde de Jehan et Jehanne ses enfans quels ont congnu estre homme en la tenue Kerguennec en Hirbignac de Michel Le Penne

passé de P. de Condest et J. Guyhart, et scellé en cour de la Roche

2 avril 1466

Un contract fait par la (p. 52) cour de Nantes contenant Jehan Eder avoir vendu a Michel Le Penne cent troys souz sex deniers de rante pour cent troys livres un sol neuf deniers a en estre fait assiette en Nyvillac

passé de Y. Bureau et G. Jagot et scellé

18 avril 1466 après Pasques

Une lettre en parchemin par laquelle est supposé que Jehan Eder par aultrefois avoit vendu certains heritages rantes et revenus qu'il avoit en la paroisse de Nyvillac a Michel Le Penne pour 1307 livres 18 souz 6 deniers monnoye que ledict Le Penne avoit poyer par plusieurs parcelles dont il disoit n'avoir lettre testimoniale par laquelle lettre ledict Eder luy octroya et grea liette

passé par la cour de Guerrande de Jehan André, G. Marcraye et scellé

18 avril 1466

Un contenant fait par la cour de Guerrande contenant Jehan Eder avoir vendu a Michel Le Penne o condition de racquet jusqu'a deux ans plusieurs heritages qu'il avoit en la paroisse de Nyvillac sans rien exempter (p. 53) sauf ung estang et deux moulins pour la somme 1707 livres d'argent 18 souz 6 deniers monnoye

passé de Jehan André et G. Marcraye et scellé

15 mai 1466

Un contract d'eschange entre Jehan Eder et Michel Le Pennec par lequel Jehan Eder bailla oudict Le Pennec les boys de Bodeuc et ung g moulin a eau et moulin a eau passé par la cour deGuerrandeet de J. André, P. Pineau et signé doudict Eder

15 mai 1466

Un contract faict par la cour de Guerrande contenant que ledict Eder avoit esté confessant dou contrabt du dessus dabté (18 avril 1464) et renonce a ladicte condition de raquet y apposé et eut cent livres monnoye
passé de P. Pineau et J. André et signé doudovt Jehan Eder

29 mai 1466

Un lettre et contract par lequel Jehan Eder cogneut a Jehan de La Chastaignraye sieur doudict lieu que combien qu'ilz eussent vendu ensemblement ou chapitre de Nantes 63 livres 18 soulz 9 deniers ; *items* es chapelains d'après Matines (p. 54) de Nantes 12 livres de rante, en la vérité dou faict le tout des deniers avoir tourné au profit doudict Jehan Eder selon la lettre
passée par Aubert et Y. Burreau et signé doudict Jehan Eder

6 juin 1466

Un adveu par escript de Jehan Le Maiguan de Hirbignac a Michel Le Penneccdes choses qu'il tenoit de luy et des debvoirsqi'il luy devoit
passé par la cour de La Roche Bernard de J. Guyhart et J. Bonnete et scellé

16 juin 1466

Une quittance des ventes et lods de la propriété de Lauvergnac payée par Michel Le Pennec a Jehan Chevalier procureur de Jehanne de Laval dame de Campsillon
Passé de Jehan André et scellé du sceau de la cour de Guerrande avec le double et copie dou pouvoir et procuration doudit Chevallier dabté du 20^e juin de may l'an mil quatre cents soixante seix, signé de J. Le Borugeoy

24 juin 1466

Une tenue et adveu par escript de Jehan Frezour et Ollive Le Ketric (p. 55) a Michel Le Pennec des choses qu'ilz tenoient de luy en Hirbignac

passé de G. Guyhart et J. Guyhart et scellé du sceau de la La Roche Bernard

25 juin 1466

Une baillée par la cour de la Roche de Guillaume Riellan a Michel Le Pennec sur la tenue au Mazon

passé de J. Guyart et J. Bateau et scellé

25 juin 1466

Une tenue par escript faicte de Jehan Pierre d'Hirbignac par la cour de La Roche Bernard a Michel Le Pennec cause ayant doudict sieur de la Haye Eder des tenues et heritages qu'il tenoit de luy en ses fiez et des devoirs lut deubz a raison d'iceulx heritages

passé de J. Libot et G. Guyhart et scellé

12 juillet 1466

Un contract ensuy entre ledict Michel Le Pennec et Bonabes Le Jancour supposant le contrat cy dessus (18 décembre 1463) et pour poyement et assiette de plusieurs autres rantes et charges que debvoit ledict Bonabes a plusieurs personnes, il transporta oudit Michel Le Pennec ledict lieu de Lauvergnac (p. 56) o les conditions apposées oudict contracc

passé de G. Gouere, L. de La Rochierere et Jehan André et scellé du sceau de la cour de Guérande,

12 juillet 1466

Item un contract et appointé par lequel est supposé que Bonabes Le Jancour avoit quicte a Michel Le Pennec la piècze de Lauvergnac pour le poyement de 22 livresque celui Janvour avoit vendu ooudict Pennec avec solution et poyement de 95 livres 6 soulz 8 deniers que debvoit celui Jancour pudict Pennec tant a cause de prist que d'herreages doudit nombre de rantes que pour la portion des ventes et lodz que debvoit ledict Bonabes Le Jancoura dam Jehanne de Laval, dame de Campsillon en quoy celui Le Pennec estoiy subrogé par lequel appert ledict Le Pennec avoir esté mis en possession de Lauvergnac

passé de L. de La Rochiere et Jehan André et scellé de la cour de Guerrande

16 juillet 1466

Un contract fait par (p. 57) par la cour de La Roche Bernard entre Jehan Gueneal, sierr d'Aguechac d'une part et Michel Le Pennec d'autre par lequel ledit Le Pennec fait remontrance oudict Gueneal que Bonabes Le Jancour a l'occasion de la vente de 40 soulz de rante par luy vendues a Pierre Le Comte de Guerrande et de la somme de 22 livres de rante que celuy Le Jancour avoit pareillement vendu oudict Michel Le Pennec sur la maison de Lauvergnac, celuy Bonabes Le Jancour s'estoit demis en Franczoys Gueneal filsz doudict Jehan et en Béatrix Le Jancour sa femme ; et que depuis ledit Bonabes o le consentement doudit Franscoys Gueneal avoit transporter oudict Michel Le Pennec le manoir de Lauvergnac pour tout prisage et évalué sauf depart de reversé en poyement et assiette desdictes charges que celuy Pierre devoit porter outre celuy Pierre bailler et asseoir oudict Bnnabes la somme de 10 livres de rante en fonds d'herreages – quelle baillée a celuy Jehan ratifiée et eue agreavle
passé de Jehan Gyeneal, (p. 58), R. Gogelin, par la cour de La Roche Bernard

19 juillet 1466

Un contract d'eschange fait par la cour de Nantes, o le decret et conseil de parents entre Mathelin de Mareil autorisé de Pierre Symon son curateur et Charles de La Haye en son nom et de dame Marguerite de Comenan sa femme, et pour lequel il promet garantir ; par lequel celuy Mathelin bailma oudit Charles le manoir et demourance de Plexis Mareil et outre toutes les rantes lur appartenant au clos dde Raiz, et en retour de ce ledict Charles bailla a ledit Mathelin 65 œilletts de marais scis es paroisse de Bats et Guerrande et generallement tout ce qui luy appartenoit au terrouer de Guerrande
Passé par Faugaret et Coueron et J. Piedouaye

8 septembre 1466

Un adveu par escript par Jehan Davy d'Arboug en Hirbignac a Michel Le Pennec des heritage qu'il tenoit en ses fiez et des debvoirs qu'il luy debvpot
passé de J. Boucicaut (p. 59) et J. Guihart et scellé dou sceau de La Roche Bernard

8 septembre 1466

Un adveu et tenue par escript fait de Jehan Le Kerriec dou village dou Drezeuc en Hirbignac a Michel Le Pennec des heritages qu'il tenoit de luy et des debvoirs qu'il luy devoit

passé de J. Boucivault et J. Guyhart

4 octobre 1466

Un contract fait pas la cour de Nantes par lequel Mathelin de Mareil vendit et transporta a Michel Le Pennec trente œillietzde marais scituez en la paroisse de Batz et fait la vente pour la somme de450 livres

Passé de O. de La Vallaye et Jehan Vaillant signé de P. Symo, et Matieuu de Mareil

27 octobre 1463

Un proceix et acte d'inforamation et bannies doudit contrat fait par la cour de Guerrande

passé de G. Denigo

31 octobre 1466

Un adveu par lequel Jehan Sebillo de la Ville ou Pré et Guillaume Le Maignan, Guillaume Mondeguer confessoient (p. 60) esre hommes de Michel Le Pennec a cause de la tenie de Kerguenno dou nombre de vingt et un soulz 4 deniers de rante

passé J. Guyhart et Guillaume Guyhart

10 novembre 1466

A la queue doudict contract (4 octobre 1466) quittance de ladicte somme de 450 livres

passé Jehan Le Vaillant et et Olivier de La Vallaye, signéé Maturin de Mareil

30 novembre 1466

Un adveu et tenue par escript de de Guillaume Javenay et Eonne Le Guille sa femme d'Acerac a Michel Le Pennec de la maison doudict Javenay sur laquelle confessoit debvoir 7 soulz de rante et par aultre pareillement sur plusieurs piecze 5 soulz de rante et par aultre pareillement 12 soulz de rante outre les obeissances

passé de J. Bateau et J. Guyhart, par la cour de La Roche Bernard

11 décembre 1466

Une baillée faite a Michel Le Pennec de Perrot Le Moulnier en son nom et tuteur de Guillaume Le Moulnieret Jullien Le Moulnier, Allain et Laurens (p. 61) Le Moulnier,

Guillaume Talguern et sa femme Yvonne Lanigoc, comme garde naturel de Jehan son fils, Jehan Aguezo et Perrine sa femme de plusieurs heritages en la paroisse d'Yrbignac pour rantess declarez en icelle

passé de P. de Brouel et J. Guillermo

12 décembre 1466

Une baillée et adveu de Jehan Bouillo l'aisné d'Erbignac a Michel Le Penne des heritages qy'il tenoit de luy en ses fiez et debvoir qu'il luy denvoit a raison de ce

passé P. de Brouel et J. Guillemo

13 décembre 1466

Un registre en papier ensuy entre Boanbes Le Jancour et Michel Le Penne par lequel fut cognut et ajourné que ledict Bo,abes avoit transporté oudict Le Penne le manoir de Lauvergnac quel avoi testé prizé sans comprendre certaines landes et frosts estant devers Nyvyllac qui estoient encore a prisezr le nombre de quarante livres deux soulz troys deniers maile de rante et les edifices deux cens quatorze livres quinze soulz monnoye pour lesquels édifices et l les landes et frostz ledit Michel Le Penne (p. 62) fut obligé oudict Jancour de cent deix livres monnoye oultre faire l'acquit des charges que debvoit ledit Bonabes tant oudit Le Penne que aultres qui se montpoent ainsi que estoit ajourné trente huict livres neuf soulz de rante selon que plus a plaon est mention faicte par ledict registre

passé de P. Coquet et J. Le Bourgeois

22 décembre 1466

Un acte en parchemin faict en jugement par la cour de Guerrande passé entre maïosre Jehan Anto ou nom et comme chapelain de la chapellenie Saint-Nicolas sittiée en église Sainct Aubin de Guerrande disant qu'il avoir mis en proceix par ledicte cour Perrot Le Barrquech ou nom comme garde naturel de ses enfans d'entre ils est Guillemette Le Loche, fille Guillaume Le Loche en l'a... de 25 soulz tounoys de rante ... de penczion par lequel acte ledit Barrquech n'avoit a débattrque ledict chapelain des heritages n'eut jouy des heritages d'iceluy Barrquech selon l'acte de ce faict,n par lequel acte (p. 63) contenu certaines information de banniess

passé de G. Denogo

1^{er} mai 1467

Une baillée faicte a Michel Le Pennec de Jehan Juist, Guillaume Le Rouxic, Guillaume Lucas, Pierre Vallée de plusieurs heritages en Herbignac

passé de Demiello et Guyhart

5 mai 1467

Un contrcat faict en la cour de Faugaret et advu contenant Oillic Hamon, Jehan Berto, Guillaume Durand l'aisné, Guillaume Durand maczon, Perrot Jouhanno a Michel Le Pennec sieur de Lauvergnac plusieurs heritages en Hirbignac declarez par ledict adveu

passé de C. Lescauderon et J. Guyhart

5 mai 1467

Un aveu par escript et tenue de Perrot Cahil et Jehanne degrepeie de Jehan Mondegue a Jehan Eder des choses qu'ilz tiennent de luy

passé de J. Guyhart et J. Lescotay, en la cour de La Roche Bernard

19 juin 1467

Un contrcat faict entre Michel Le Pennec et Blanche Garnier, par lequel il bailla a ladicte Blanche une (p. 64) maison a Batz pour luy en poyer 12 deniers de rante, outre aultre rante dont il luy fict assiette

passé de J. Marcraye et J. André

11 juillet 1467

Un transsac faict par la cour de Nantes entre Michel Le Pennec et Jehan Eder par lequel celui Le Pennec octroye oudict Eder qu'il peu recouvrer les heritaiges qu'il avoit baillez par avant cet jour es paroisses de Nyvyllac, Herbignac et Sinct Elvoy luy payant dedans ung an 6000 soulz d'or outre l'acquis des ventes et lods et aussy celui et Le Pennec jouissant des heritages qu'il luy avoit baillez en eschange

passé de Jehan Le Clerc et Vureau

1468

Ung arrolement et compte rendu par Guillaume Legascoingn a Michel Le Pennec de la receptte de Nyvyllac pour l'an 1467 et faiczant l'an 1468 contenant seix feilletz signé Jehan André par lequel le chargeoit par deniers de 75 livres 6 soulz 5 deniers obole et

par avoine (p. 65) 178 ricles et demie par poules 40 poules et demie par srille 19 gerbes et demie

21 octobre 1468

Un vieil contract d'eschange faicr entre Michel Le Pennec et Pierre Gicquel par lequel ledict Gicquel bailla oudict Le Pennec 12 soulz 6 deniers de rante o l'obeissance a prendre sur Allain Mandu et ledict Pennec luy defalqua pareille somme de rante sur et de la somme de 4 livres 6 soulz 8 deniers de rante que ledict Guyet devoit oudict Le Pennec sur sa maison selon le contract

passé de G. Madic et F. Gueneal

11 novembre 1468

Un contrcat par lequle Jehan, sieur de La Chapelle, vendit a Alain de Bogat lesdictz 15 livres de rante et devoit (acte du 26 mars 1464 avant Pasques) poyer la somme 423 livres 10 soulz

passé de J. Le Clercet et Y. Bureau

13 janvier 1469

Une lettre et appointé faict entre Jehan dou Parc, sieur de Bochart et Catherine Le Pennec, sa femme, d'une part et Michel Le Pennec frère aîné d'icelle Catherine d'autre part (p. 66) touchant les droitz d'icelle Catherine des successions de ses pere et mere par lequel ledict Michel promist bailer et asseoir en fié noble a ladicte Catherine sa sœur 60 livres de rante selon le contract

passé par la cour de Guerrand de P. Ferion et J. Larigo

8 février 1469

Un registre en papier par lequel Pierre Pennec en présence de Guillaume Le Pannetouc son frère de mere cognut qu'il avoit cédé a Michel Le Pennec tout son droit d'heritaige qu'il luy pavoit compter en la succession de Guillemette de Serentz

10 février 1469

Un registre en papier pae lequel Guillaume Jossic vendit a Michel Le Pennec troys soulz de rante pour la somme de 60 soulz en cognnaissance de douze soulz de rante outre

passé par la cour de Guerrande de A. Guyhart, Jehan André

10 mars 1469

Un proceix juridique de la cour de Guerrande par lequel Michel Le Pennec cause ayant de Catherine (p. 67) Le Pennec expleta tant vers Guillaume Le Pannetouc héritier principal et noble de Guillemette de Serens mere de ladite Catherine que les droictz d'heritaigei de ladite Catherine en la succession d'icelle Guillemette luy furent adjugez es noble es et es partable a la coutume

passé de A. dou Plexis

11 mars 1469

Item pareil proceix par ladite cour par ledit Le Pennec cause ayant de missire Pierre Le Pennec filz iuveigneur de ladite Guillemette de Serentz vers ledit Pannetouc heritier principal susdit et pareille expedition que dessus

passé de doudict dou Plexis

17 mai 1469

Un contract en parchemin a tilrez de de censie contenant ledit Le Pennec avoir baillé a Eon Guyart de Nyvillac plusieurs heritaiges pour 42 soulz 3 truellées avoine et un quart seille le tout de rante

passé de P de Condestr par la cour La Roche Bernard

15 juin 1469

Un adveu par escript faict Jehan Bouillo de la Grée, Perrot Pourchasse, Jehan Le Gascoign et aultres consortz a (p. 68) Michel Le Pennec des heritaiges qu'ilz tenoient de luy et des droictz qu'ilz luy devoient

passé de J. Guyart et E. Guyart et scellé du sceau de La Roche Bernard

30 juillet 1469

Une lettre en parchemin faite par la cour Guerrande, par laquelle Pierre de Cleuz bailla a Michel Le Pennec une piecze de terre soubz boays scituée a Couetpan et en eschange ledit Le Pennec luy bailla 10 soulz de rante sur Pierre Cavalen de Clys

passé de J. Le Bouteiller et F. Le Bouteiller

15 août 1469

Une tenue par la cour de La Roche Bernard de Jehan Le Gascoing et sa femme a Michel Le Pennec par lequel il confesse estre homme tenir la tenue de Kerguenolay a 16 soulz de rante et obeissance

passé de Jehan Guyart et J. de Condest et scellé

31 août 1469

Une tenue et adveu par escript en parchemin contenant que Guillaume Lespine et Pierre Lespine, Jehan Demay et Oillic sa femme cognurent tenir de de noble escuyer Michel Le Pennec cause (p. 69) ayant dou sieur de la Haye Eder plusieurs heritaiges sciyés en Nyvyllac

passé par la courde La Roche Bernard d e J. de Condest et scellé

31 août 1469

Un baillée et cognoissance de rante sur Jehanne Gervo veufve Jehan Lespine et Jehan Davay et sa femme faicte a Michel Le Pennec

passé de E. Perier et Pierre de Condest

3 septembre 1469

Un contrcat faict par la cour de Nantes entre Michel Le Pennec et Jehan Eder par lequel est supposé l'eschange d'entre eulx des boays de Bodeuc et moulin avant et a eau de Nyvyllac que ledit Heder avoit baillé oudict Le Pennecet pour recompenze que celui Le Pennec avoit baillé oudict Eder ... qielle ledict Eder a vendu oudict Pennec pour le prix et somme de 312 livres 10 soulz monnoye

passé de P. Bureau et J. Ag...

27 novembre 1469

Une baillée et adveu par escript de Guillaume Le Taconné (p. 70) Jehan Tremedel et sa femme, Jehan Segouyn, taillandier, Jehan Brulloy, Guillaume Jossic, Guillaume Errusart, Jehan Segouyn confessaient estre hommes de Michel Le Pennec et de luy tenir plusieurs heritaiges declarez par ledict par icelle

passé de E. Prier et P. de Condes faict par la cour de La Roche Bernard et scellé

22 décembre 1469

(voyez l'acte du 27 juillet 1470)

Vers 1470

Un ccontrat par lequel Alllain Guenno ventdit oudictà Michel Le Pennec 4 planches 3 casseaulx de vignes en la paroisse de Phiriac près Saint Sébastien
passé de J. de Condest et P. Le Bouteiller

Vers 1470

Un saq de cuyr plein de proceix touschant Madame de Trissant, dame Jehanne Eder qu'elle suscita vers Michel Le Pennec par la voye d'ung plegement de non se heriter des heritaiges qu'il avoit acquis de Jehan Eder en prejudice de ses droictz part part et provision, et passé de ce que la premesse luy fuct adjudgé. En laquelle matière (p. 71) y eut maint che ... s ; crez, enquestes, appointz ; quelz proceix contes cerraines defaulz montant en nombre scavoir : par un paquet cousues ensemble 32 proceix, et par aultre paquet 9 proceix et deux paires d'enquestz closes et scellées l'une dou sceau de Nantes et l'autte du sceau de La Roche Bernard tant en po ... de la cause ... de proceix et collares

15 mai 1470

Un contrcat en parchemin faict par la cour de Nantes, par lequel Pierre André cognt tenir en consortiere o ses consorts declarez par ledict contract comme heritier de son pere de Michel Le Pennec une saline contenant 65 œillets de marais o leur appartenance avecque une baulle a les tenir noblement doudit Le Pennec cause ayant du sieur de la Haye Eder a foy, hommage et rachapt et outre a cogneu debvoir oudict Le Pennec 10 soulz de rante selo le conract
passé de G. Monic et Raoullet Salmon

3 juin 1470

Un contrcat de nouvelle baillée faicte de Michel Le Pennec a Perrot et (p. 72) Olivier Cavalen de certains heritaiges et maisons a Clys pour 24 ... de rante
passé de François et Guillaume Madic

25 juillet 1470

Une lettre faicte entre Michel Le Pennec et Jehan dou Parc, sieur de Bochart, procureur de sadite femme touchant l'assiette de ladicte rante (voir l'acte du du 13 janvier 1469

passé par la cour de de Guerrande de O. Drezuc, P. Pineau

27 juillet 1470

Une lettre en papier faicte Jehan dou Parc a Michel Le Pennec contenant que combien que ou traicté dou mariage d'entre ledict dou Parc et Catherine Le Pennec sœur doudit Michel celuy Michel eust promis 60 livres de rante vallante et levante, en la verité dou fait ne debvoir avoir que 55 livres de rante dabté le 22^e décembre 1469

Signé doudict Dou Parc, avecqyue une copie en parchemin de pareil effect signé par la cour

Guerrande par F. Gueneal

(p. 73) 8 août 1470

Un contrcat en parchemi faict par la cour Guérande, par lequel Guillet Bellager cognt tenir de Michel Le Pennec avecque ses consortz declarez par ladicte lettre 28 œilletz de marais noblement a foy et rachapt comme ledict Le Pennec causent ayant dou sieur de la Haye Eder iceulx marais scituez prez de Pontdarm avecque cognoissance des rabtes que ledict Bellanger debvoit en consortiere oudict Pennec par raison desdictz marais

passé de Jehan Quello et P. Pineau

11 août 1470

Une lettre d'appointé entre Michel Le Pennec et Catherine Le Borleon... veuve Ollivier Le Moel touchant 19 soulz 6 deniers qu'il demandoit a ladicte veufve sur cinq œilletz de larais situez en la saline Mer, 8 œilletz ens la saline Dannel 9 œilletz en la saline Donnen, 3 œilletz enla saline Syline, u,g œilletz en la saline Oued, 2 en la saline Gravrillo qui montent 34 œilletz par lequel ladicte veufve debvoit tenir noblement a foy, hommages et rachapt (p. 74)

doudict sieur de Lauvergnac lesdictz marais et outre bailla par récompense de ladicte rante 5 soulz de de rante a prendre sur les hoirs Laurens Le Sauner et Raoullet Le Sans a Clys ; *item* 10 soulz a prendre o Jehan Le Barbier et sa femme a Clys sur leur maison ou fié doudict Penec ; *item* 4 soulz 6 deniers a prendre sur Olivier Satayre sur sa maison estrant oudict fué sellon leur lettre

signé de P. Pineau et J. André

20 août 1470

Un contrat en parchemin d'échange fait entre Michel Le Pennec et Pierre Guyet par lequel ledit Guyet bailla oudit Pennec une maison et maziere scize en la ville de Guerrande prez et ou derrière le logis de la chapellenie Sainte Marguerite et en recompence ledit Pennec defalque oudit Guyet 35 soulz de rante de la somme de 74 soulz de de rante qui sont deubs oudit Le Pennec ains que fut apprécié entre eux sur la maison doudit Guyet scize en la ville (p. 75) de Guérande selon le contract

passé de Jehan dou Vergier et G. Madio

27 août 1470

Une baillée et adveu en parchemin contenant Guillaume Saillart l'aisné et Jouhan Saillart le jeune tenoient haritaiges contenus en ladicte baillée s dou sert de Lauvergnac cause ayant du sieur de Moullac recours a ladicte baillée

passé par la cour de Guerrande de F. Gueneal et P. Kerveno

31 août 1470

Un contrat en parchemin et appointé fait entre Allain de Bogat d'une part et Michel Le Pennec d'autre touchant les heritaiges de Jehan Le Guennec l'aisné et Jehanne de Bogat sa femme

passé de P. de Kerguisec et G. Madic et scellé

3 septembre 1470

Une baillée de Jouhane veuve de Eon Baye par laquelle elle confessoit estre hommesse dou sieur de Lauvergnac cause ayant de Pierre Le Gentil selon ladicte baillée

passé de F. Gueneal

4 septembre 1470

Une baillée faite par (p. 76) la cour de Guerrande, de Alain de Ballivec par laquelle il confessoit estre homme de Lauvergnac comme cause ayant doudit Pierre Le Gentil selon ladicte baillée

passé de Fr. Gueneal

9 septembre 1470

Une aultre baillée faice par ladcte cour de Raoul Machelan et Olive sa femme par laquelle ilz confessoient estre hommes et subietz doudict sieur de Lauvergnac cause ayant doudict sieur de Moullac

passé de G. Madic et F. Gueneal

10 septembre 1470

A la queue dodict contract (voir l'acte du 3 septembre 1469) un acte par lequel Pierre Eder fils Jehan a ratifié ledict contract

passé de Jehan Le Bosec et E. Lescauderon et Pierre Eder vroy est

12 septembre 1470

Un contrcat faict par la cour de Guerrande contenant Robert de Comenan avoir vendu a Michel Le Pennec onze œilletz de marais en la paroisse de Batz, pour 110 reaulz d'or

passé de (p. 77) G. Joczic et E. Lescauderon et scellé

8 octobre 1470

Un baillée faicte par ladicte cour de Guerrande de des Hervé Fortin contenant ledict Fortin estre homme doudict sieur de Lauvergnac cause ayant de Pierre Le Gentil selon ladicte baillée

passé de F. Gueneal

19 octobre 1470

Une cognoissance sur Jamet dou Drezuc, sieur de Kergoueden de 7 deniers de rante qu'il devoit sur 14 œilletz de marais e dans la saline Graczo avecque obeissnace

passé de A. dou Plexis et F. Guillart

28 octobre 1470,

En la queue doudiuct contract (voir l'acte du 11 août 1470) et contenant ques lesdictz Jehan Le Barbier et Le Sanct s'atournerent desdictz 10 soulz de rante et chacun respectivement selon ladicte lettre

passé de P. Pineau

12 novembre 1470

Un contrat en parchemin fait par la cour de Guerrande contenant que de Mahé Le Droille cognut et confessa estre homme et subiet doudict feu Michel Le Pennec et tenir heritaiges est fiez (p. 78) comme cause ayant dou sieur de Moullac par raison des heritaiges declarez par ledict contract et baillé par escrppt

passé de P. Le Guennec et F. Gueneal

18 novembre 1470

Une baillée de Perrot Guégen de Clys par laquelle il confessoit estre homme et subiet de Michel Le Pennec sieur de Lauvergnac cause ayant de Pierre Le Gentil

passé par la cour Guerrande de F. Gueneal et J. Madic

22 novembre 1470

Un adveu fait par la cour de La Roche Bernard, contenant Guillaume Ollivier, Jehan Bellego, Perrot Bellego, Perrot Ollivier et sa femme, Perrot Poydenart tenir de Michel Le Pennec la tenue s aux Toux en la paroisse d'Hirbignac et la tenue Gourduc

passé de J. Guyart et J. Libot

23 novembre 1470

Une baillée faicte par la cour Guerrande de Silvestre Cavalen et sa femme par cause d'elle d'estre hommes et subietz de la cour de Lauvergnac cause ayant de de Pierre Le Gentil selon ladicte baillée

passé de F. Gueneal et (p. 79) P. de Kerveno

28 novembre 1470

Un appointé fait entre Jehan Benoist, sieur de Lesnevez, et Jehan de Lestrelin aultrefoys son tuteur touchant l'administration doudict office et portant quictance a charge desdictes parties

passé dou Clerigo et Jehan Coledo et en parchemin

20 décembre 1470

Baillée faicte par la cour de Guerrande de Jehan Le Pelerin par laquelle il confessea estre homme doudict Michel Le Pennec cause ayant du sieur de Moullac des heritaiges contenues en ladicte baillée

passé de F. Gueneal

20 décembre 1470

Une baillée faicte par ladicte cour de Jehan Le Qurré de Clys contenant il estre homme et subiet a cause de de Pierre Le Gentil selon ladicte baillé

passé de F. Gueneal

20 décembre 1470

Une tenue et adveu par escript par la cour de Guerrande deaveu de Guillaume Billy a Michel Le Pennec sieur de Lauvergnac de choses que ledict (p. 80) Billy tenoit en ses fiez et des debvoirs qu'il luy devoit a raison d'iceilz heritaiges

passé de F. Gueneal

29 janvier 1470

Un contreat faicte par la cour d'Acerac contenant Michel Le Pennec avoit baillé a Olivier Hamon certains heritaiges pour la somme de 15 soulz in chapon de rante, lesdictz heritaiges scituez en Hirbignac

passé de J. Libot

16 février 1470

Une vieille baillée et adveu que faict Jehan Phelippes dict Josso, Guillaume Gascoing et leurs consortz a Michel Le Pennec contenant en icelle baillée pour 700 journaux de terre en ladicte paroisse en Nyvyllac

passé de E. Prier et J. Libot

20 juin 1471

Un adveu que feict Guillaume de Cleuz et Nicole Madic sa femme a Michel Le Pennec de 10 œilletz de marais dou nombre de 20 œilletz qu'ilz tenoient es fiez doudict Le Pennec a 2 soulz de rante et oneissance

passé de F. Madic et F. Gueneal

15 août 1471

Une baillée faicte de Perrot Le Baud et sa femme, Rolland Goueston, Herie veuve Jehan Ragault a Jehan (p. 81) Le Landour et Perrine sa femme touchant 7 soulz 6 deniers et avoines de rante (actent du 4 juillet 1473])

passé de P. de Condest

26 août 1471

Une cognoissance en papier dou nombre de 20 denier de rante pour Jullien Fouerant cause ayant de Pierre Le Mouenne faisant le fait valable pour Denyel Fouesrant son frère

passé de P. Coquet et G. Madio

26 août 1470

Et au bout doudict registre une ratification doudict Denyel Fouesrant dabtée doudict 20^e jour d'ausgt l'an 1471

passé de F. Gueneal et P. Le Guennec

10 février 1471

Ung petit registre contenant Perrot Cavalen debvoit 8 soulz 4 deniers de rante un boesseau et une geline sans déclarer a qui

passé copie de Jehan Baulouxel

24 septembre 1472

Une baillée par la cour de Guerrande contenant Allain Lucas estre homme et subiet doudict sieur de Lauvergnac cause ayant doudict Pierre Le Gentil selon ladicte baillée

passé de F. Gueneal

24 septembre 1472

Une bailée faicte par (p. 82) ladicte contenant que Guillaume Hemery confessoit estre homme doudict sieur de Lauvergnac cause ayant doudict Pierre La Gentil selon la baillée

passé de F. Gueneal

20 décembre 1472

Un contract par lequel Bonabes Le Jancour donna a Michel Le Pennec la moitié d'une pièce de terre soubz pré partante o Perrine Le Jancour scize a Poulmarec prez Lauvergnac

passé de J. Le Bosec et P. Pocquet et scellé par la cour de Guérande

9 mars 1472

Une lettre faicte par la cour de Rieux a Peillac contenait que Jehan de Theillac et Marguerite de Msuillac sa ccompaigne o l'auctorité de messire Françzois de Theillac, pere doudict Jehan baillerent a Tristan de La Lande et Jehanne de Musuillac, sœur juveigneure de ladite Marguerite, 16 œilletz de marais a valoir sur l'assiette de 40 livres de rante qu'ilz avoient promis bailler a ladite Jehanne de Musuillac a cause des successions de (p. 83) leurs pere et mere

passé de Jehan Odic, et de J. Guymar

10 mars 1472

Une lettre et contract faict par la cour de La Roche Bernard contenant que Tristan de La Lande et Jehanne de Musuillac sa femme vendirent et transporterent a Michel Le Pennec lesdictz 16 œillets de marais o leurs appartenances scituez en la saline ... paroisse de Batz pour la somme huict vingt livres monnoye

passé de E. Prier et J. Libot et scellé

10 mai 1473

Une baillée de Marion veufve de feu Nycol Le Dantec par laquelle elle confessoit estre homme doudict sieur de Mouillac selon laducte baillée

passé de F. Gueneal

23 juin 1473

Un appointé faict entre Pierre Le Guehennec et Michel Le Pennec touchant lesdictz contractz (voir l'acte suivant)

passé de F. Gueneal, signé desdictz Guehennec et Pennec

30 juin 1473

Un registre en papier par lequel Pierre Le Guehenec pour (p. 84) demeurer quitte vers ledict Michel Le Pennec cause ayant dou sieur de Bogat de la portion des acquetz faitz entre le pere doudict Guehenec et

Jehan de Bogat quel estre debcebdé sans hoirs bailla oudict Le Pennec 30 œilletz de marais dans la saline Ryallan et 4 œilletz en la saline Lenic

signé desdictz Pennec et Guehenec,

4 juillet 1473

Un contract en parchemin de rante par lequel Jehan Lardour et Perrine dou Val sa femme vendit a feu Michel Le Pennec 7 soulz 6 deniers troys quartz avoine et une geline de rante a prendre sur RoLland Goueston, Perrot Le Baud et sa femme pour la somme 20 livres 10 soulz et promist der faire atournance

passé de E. Prieret J. Lescotay

26 septembre 1473

Une procuration o pouvoir exprez que la femme doudict Lardour bailla a sondict mary o pouvoir d'atourner ledit nombre de rantes

passé de J. Guyhart et E Prier

(p. 85) 30 septembre 1473

Un registre en papier que ledit Lardour procureur de sa femme faite atournance de ladicte rante ou procureur doudict Le Pennec

passé de P. Le Tresle

19 décembre 1473

Une lettre en papier par la cour de Guerrande, par laquelle est supposé les transportz qu'avoit faicts Bonabes Le Jancour a Jehan Seiourné a Catherine Guyet sa femme

passé de J. André et P. Coueault

15 juillet 1474

Un contrat en parchemi contenant Eonnet Becheray avoit pris doudict Michel Le Pennec plusieurs heritaoges en la paroisse de Saint Elvoy aveu de 15 soulz une truellée avoines 2 chapons de rante

passé par la cour de La Roche Bernard de J. Lescotay, E. Prier et scellé

29 août 1474

Un registre en papier faict par la cour de Guerrande, contenant que Jehan Guyniac filz Pedzon vendit et transporta a Michel Le Penne sieur de Lauvergnac les heritaiges declarez oudict registre pour la somme de 6 livres

passé (p. 86) de Greffin Hillary et J. Le Bourgeoys

3 novembre 1474

Aultre registre contenant que Mahé Le Croc avoit vendu oudict Penne une piècee de terre scize au champ nommé Ranguergau pour 40 soulz monnoye

passé de J. Le Ruellan

1^{er} mars 1474

Un registre de Bonabes Le Jancour lequel vendit a Michel Le Penne 14 planches de vignes prez Clys pour la somme de 10 livres par la cour de Guerrande

passé de J. Le Ruellan et Bonabes Le Jancour vroy est

19 avril 1475

Un vieil adveu et tenue par escript que fit Jehan Josso, sieur de Plessis Josso a François de Beauboys dou moulin a vent appelé le moulin Josso et terre prez ledict moulin en la paroisse de Saint Molff a foy hommage et rachapt

passé pare la cour des regaires de Venes de J. Ducays et Silvestre de Quilfustre et
scellé

6 juin 1475

Une lettre faicte par la cour La Roche Bernard faisant mention du droict que Michel Le Penne avoit sur es baulles de Faugaret ou les hoirs Potin p. 87 pretendoient droictz et interestz

passé de J. Lescotay et J. Condest

14 juin 1475

Un acte de donaison de Bonabes Le Jancour a Michel Le Penne de touz et chacun les heritaigess que souloir tenir Beatrice Le Jancour sœur doudict Bonabes espouze de François Gueneal avecques le registre de ce

passé de O. de Teeveday et Greffin Hillary

Vers 1475

Un contract faict par la cour de Guerrande entre François Gueneal et Béatrice Le Jancour sa femme

1^{er} juillet 1475

Un proceix contenant information de bannies des ventes que Jehan Eder avoit faictes a Michel Le Pennec des rantes hergagements et aultres debvoirs luy deubs es paroisses d'Acerac et Hirbignac, faict aux plectz generaux de la cour d'Acerac et Faugaret tenus par monsieur le senechal ou bourgc d'Hirbignac

passé de J. de Trevellec et J. Lescotay

30 juillet 1475

Un registre de la cour d'Acerac par lequel Jehan Durant Jehan et Guillaume Pellé et leurs consortz cognurent (p. 88) estre hommes de Michel Le Pennce en Hirbignac et luy debvoir plusieurs rantes sur plusieurs pieczes et l'oneissance

passé de J. Libot et Desclos

3 septembre 1475

Un contract faict et formé par la cour de Guerrande par lequel Guillaume Godrien d'Hirbignac vendit a Michel Le Pennec 20 soulx de rante sur touz ses heritaiges pour demeurer quicte de vingt livres qu'il luy devoit a cause de la recepte qu'il avoit faicte soubz ledit Pennec

passé de P. Le Bouteiller et Phelippes de Fresnay

16 novembre 1475

Un contract en parchemin par lequel Jehan Eder, sieur de Longle bailla et transporta oudictà Michel Le Pennec les prez qui luy appartenoient dans la prée de Villaingne paroisse de Saint Doulay et Rieux qu'il affirmoit monter 45 hommées de pré ou environ selon le contract

passé de J. Goeal et J. Le Clerc

20 novembre 1475

Un contract faisant mention que le chapitre de Nantes subroge ledit Michel Le Pennec ou droit p. 89) qu'il avoit esdites 71 livres 11 soulz 7 deniers (voir l'acte du 23 septembre 1456) de rante par ce qu'il a promist poyer pareille somme jusques a en faire franchissement et 270 livres pour herrearages

passé de J. Chevallier et J. Le Bouteiller

27 décembre 1475

Un registre par la cour d'Acerac par lequel Jehan Moroul, Pierre Troffiguet et aultres consortz congurent estre hommes de Michel Le Pennec et tenir de luy plusieurs herutaiges y declarez a 30 soulz de rante 9 ricles et demie avoine, 2 poules et l'obeissance

passé de J. Libot et G. Desclos

28 janvier 1475

Un registre de la cour d'Acerac par lequel Jehan Taravel pouril et sa femme congurent estre hommes du sieur de Lauvignac en Hirbignac et kuy debvoir plusieurs rantes selon ledict registre

passé de J. Libot et Desclos

5 juin 1476

Une lettre et contract faisant mention que lesditz doyen et chapitre de Nantes receurent deoudict Michel Le Pennec 11 marcs 7 onces 3 gros et demi d'or pour le (p. 90) principal de ladite rante (voir acte du 23 septembre 1456 et 20 novembre 1475) et outre confesserent qu'ilz avoient esté poyé des herrages de ladicte rante

passé de J. Le Bouteillier et Hervé Campio

11 juillet 1476

Le contract et promesse faicte par feu Michel Le Pennec a Ollivier de La Chasteigneraye et Marie Le Pennec ou mariage faisant d'entre eulx de 1 800 livres monnoye pour 90 livres de rante et 200 livres pour meubles pour les droictz qui pourroit compellé a celle Marie es successions de pere et mere

passé de A. Baud et G. Lesquellerou par la cour de Venna

15 août 1476

Un adveu par escript faict de Louys Compaignon et Jehan Poydeart a Michel Le Pennecc des choses qu'ilz tenoient de luy et devoirs a plain declarez par ladicte lettre de ce faicte

passé de J. Lescotay et scellé du sceau de la cour La Roche Bernard,

22 août 1476

Un plement de la cour de Guerrande a l'instance de Pierre Morvelle et Guillaume Debyaulx garde naturelle de (p. 91) Tephaine sa fille d'entre il et deffuncte Perrine Morvelle contre Michel Le Pennecc

signé la requeste d'Ollivier Thurault sergent de F. Boullart

23 août 1476

Un registre par lequel Bonabes Le Jancour vendit oudict Michel Le Pennecc une piècze de terre scize a Toullelou pour la somme de 10 livres monnoye

passé et cerifié doudict Le Jancour

23 novembre 1476

Contrat contenant Guillaume Boulart et Blanche Gallay sa femme avoir vendu 25 soulz de rante oudict deffunct Michel Le Pennecc pour le prix 22 livres 10 soulz monnoye sur tous ses biens

passé de J. Marel, P. de Condest par la cour de La Roche Bernard saisie par rachapt et devoit le registre doudict contract passé de J. Sauvaget et J. Le Lay

21 décembre 1476

Une baillée faicte par le cour de Guerrande, de Jehan Le Guennec oudict sieur de Lauvergnac cause ayant du sieur de Moullac selon ladicte baillée

passé de J. Ruellen et P. de Treveday

7 mars 1476

Un registre e, papier et contract d'eschange, faict par la cour de Guerrande (p. 92) par lequel Jehan de Trevecar, sieur de Beaulieu et de Razay bailla a Michle Le Pennecc sieur de Lauvergnac de 27 soulz 10 deniers et une mine avoine mesure de Guerrande le tout de rante qu'il devoit au vilage de Brandu sur les personnes declarez par ledict

contract parce que leduct Michel Le Pennec promiste faire assiette oudict Trevevac de pareil nombre de rante es paroisse de Guerrande et Escoublat

passé de A. Guillart et G. Boullart et signé Jehan de Trevecar iteme la forme doudict
registre non passé

26 juillet 1476

Une lettre de transact et appointé formée en parchemin faicte par la cour de Guerrande entre Gilles de Qistinic stipulant pour Jehanne Le Bouteiller sa mere d'une part et Eon de La Pommeraye d'aultre part faisant mention entre aultres choses que ledit Pommeraye promist poyer et continuer sur ses heritaiges oudic detle Qistinic oudict nom 50 soulz de rantee au terme mi Caresme

passé de Christophe Rouault et J. le Bouteiller et scellé

Vers 1477

Item en en la queue de ladicte lettre (p. 93) une lettre de ratification que fit ledict Jehan Le Bouteiller doudict appointé par la cour de Guerrande

passé de P. de Kerveno et de J. Le Bourgeys

20 septembre 1477

Un contract d'eschange faict entre Michel Le Pennec et Guillaume de Lauvergnac par lequel ledict de Lauvergnac bailla oudict Pennec 14 journaux de terre sctuez prez de Lauvergnac ... et un seillon en récompense

21 septembre 1477

Un registre par lequel Guillaume de Lauvergnac vendit a Michel Le Pennec 16 soulz de rante que ledit Pennec estoit tenu luy asseoir pour réeompencze d'aultres heritaoges qu'il avoit de luy et fut pour la somme de 15 livres deiz soulz

passé de Phelippe de Fresnay et verifié doudict de Lauvergnac

21 novembre 1477

Un constreat d'eschange faict en la cour de Veannes entre nobles Jehan de La Chastaigneraye d'une part et Michel Le Pennec d'aultre part lequel ledict Chastaigneraye baila oudict Pennec la somme de 12 livres de rante sur le lieu de la Nicolliere en la (p. 94) paroisse de Vertou et en recompencze ledict Michel Le Pennec

promist bailler 12 livres de rate ouduct de La Chastaigneraye en la paroisse de Nyvyllac

passé de J. Le Clerc et J. des Fossez

18 février 1477

Un registre fait par la cour de Nantes contenant ledit aveu de La Chastaigneraye avoirvendu a Michel Le Pennec 4 livres de rante priz dou nombre desdictz 12 livres contenues en l'eschange cy dessus (voir l'acte suivant) ladicte vente faicyte pour la somme 80 livres

passé de J. Goleal et J. Guerin

1477

Item aultre registre de ladite eschange estant oudict contrat desditz 12 livres de rante

19 février 1477

Un contract en registre entre ledict Michel Le Pennec et le sieur de La Chastaigneraye de 13 livres de rante a tiltre d'eschange

passé de par la cour de Nantes de J. dou Charge et O. Goeal

21 février 1477

Une lettre de parchemin par la cour de Nnates par laquelle Pierre Goheau sieur de Saint-Aignan confesse avoir reçu (p. 95) de Michel Le Pennec la somme de 60 livres monnoye que celui Le Pennec luy devoit pour l'herraage de 30 ans de 20 livres de rante que ledict Jehan Eder devoit a demoysselle Marie Eder femme oudict Goheau

29 novembre 1478

Une aultre contract en parchemin a tiltre de censue contenant que ledcit Michel Le Pennec bailla a Jehan Le Queré plusieurs heritaiges scitués a Clys pour le prix et somme de 5 soulz de rante

passé par la cour de Guerrande de F. Madic

1^{er} janvier 1478

Un contract contenant que Michel Le Pennec avoit baillé a feage et rante plusieurs heritaiges en In paroisse de Saint Elvoy a Jehan Cadio pour la somme de 45 soulz 2 chapons de rante

15 novembre 1480

Une cognoissance en papier pour Michel Le Pennec sur Jehan (p. 96) Jehan Moraud de 20 deniers de rante et un chapon selon le registre

passé de G. Boullart et Phelippes de Fresnay

30 octobre 1481

Un registre de la cour de Guerrande par lequel Eonnet Le Barnour de Batz cognut debvoir a Michel Le Pennec 54 livres monnoye a cause de ventes de sel

passé de G. Marcraye et P. Rogon

1481

Item la forme doudict registre en dabte et effet que dessus

passé doudict Rogon et de Guillaume Callon ou lieu doudictt Marcraye

31 janvier 1481

Un registre par lequel Eonne Javenay vendit a Michel Le Pennec une piecze de terre prez Redunel sur le chemyn qui conduit d'Acerac au moulin de Redunel

passé de J. Marimint

22 avril 1482

Un contract de vente que fait Allain de Bogat vend a Vincent Maudas de 6 œilletz de marais en la la saline Serno en Batz tenuz noblement pour la somme 80 livres monnoye et outres 25 livres d'augmentation

passé de (p. 97) J. Marcraye et J. Cognan par la cour Guerrande

28 mai 1482

Un paquet de contractz ou y a 7 pieczes entre Catonnet sieur de Kerougar et Yvon Corniou et Jehanne Corniou sa femme parmi quoy y aun registre en papier faict par la cour de La Roche Bernard contenant que ledit Jarno fut confessant avoir eu de Jehan Le Pennec filz de Michel Le Pennec la somme de 42 livres 4 soulz 10 deniers pour

estre employée ou retroict de pmesse qu'ilz on fait de Jacques de Catonner, sieur de Kerougar dou nombre de 16 soulz 11 deniers der rante

passé de Jehan Libot et P. André

4 février 1482

Un registre par lequel Jehan Hascouet de Nyvyllac vendit a Michel Le Pennec 10 soulz de rante pour 9 livres 5 soulz

passé de J. Sauvaget, et E. Lescauderon

8 février 1482

En ung papier rouge ung registre par cour de Guerrande par lequel Allain Le Rigollaine vendit a Michel Le Pennec sur ses heritaiges 6 soulz de rante (p. 98) pour 115 soulz 6 deniers

passé de Phelippes de Fresnay, Jac. Guillart

5 mai 1483

Ung registre contenant Jehan Denyel de Phiriac avoir vendu a Michel Le Pennec 4 planche de vignes scituez a Portaulou pour la somme de 70 soulz monnoye

passé de O. Pichon et J. Sauvaget par la cour de Guerrande,

25 mai 1483

Un contract en parchemin fait par la cour de La Roche Bernard contenant que Jehan Feillet de de la paeoisie de Nyvillac vendit et trnsporta a noble escuyer Michel Le Pennec le nombre de 15 soulz de rante censive a prendre et lever sur Jehan Le Pannetou et consortz es termes Saint Michel et Noël par moitié et fait par e prix de 12 livres monnoye selon le contract

passé de P. Condest et J. Lescotay et scellé

31 mai 1483

Un petit registre de la cour de Guerrande par lequel Olivier Roudic de Phiriac vendit a Michel Le Pennec 5 soulz de rante pour la somme de 4 livres 20 deniers monnoye

passé de G. Boulart et Ja. Guillart

(p. 99) 29 juin 1483

Un contract en parchemin contenant que Jacquet Perrin Guillemette Genet sa femme de Nyviylac vendirent a Michel Le Pennec le nombre de 5 soulz de rante et faict ladicte vente pour 4 livres monnoye selon le constract faict par la cour de La Roche Bernard

passé de P. de Condest et de Phelippes Rivault

29 juin 1483

Un registre en papier faict par la cour de Guerrande par lequel ledict Bonabes Le Jancour vendit a Michel Le Pennec 11 soulz 6 deniers de rante a prendre sur Ollivier Gauthier et Jehanne Perrinet sa femme sur une maison et jardin scize prez Sainte Catherine a Clis pour la somme 11 livres 10 soulz et furentz presentz lesdictz maeiez qu'ilz atournerent

passé de A. Guillart, et J. Boullart

30 juin 1483

Un registre contenant la veufve Perrot Roudic, Eon Le Gauff et Guillemette Geffroy sa femme, Guyonne Geffroy Jehan Trymau cause ayant de Guillo Geffroy et Eon Geoffroy furent confessant debvoira a Michel Le Pennec sieur de Lauvergnac p. 100 cause ayant du sire de Moullac en la tenue de Braandu le nombre de 2 soulz 10 deniers de rante au terme de Saint Lucas, scavoir ladite veuve 17 deniers qu'est la moitié ladicte somme a plain declarée par le reistre

passé par la cour de Campsillon, E. Lescauderon, et G. Borrel sur le dos doudict registre Guillaume Geffroy dict Farault fut confessant devoir oudict Pennec 25 soulz monnoye pour l'herrages de ladite rante. Dabté du deroin jour de juign l'an 1483

passé doudict Boullart

10 juillet 1483

Cognoissance de 13 deniers de rante par Jehan Menguy de Phiriac

passé de J. Sauvaget

10 juillet 1483

Aultre cognoissance de Guillaume Baud de Guerrande de 15 deniers de rante

passé de J. Saunaget

10 juillet 1483

Autre ognoissance de Guillaume Le Gal de 20 deniers de rante a Michle Le Pennec
passé de J. Saunaget

11 août 1483

Un registre en papier par la cour de La Roche Bernard, par lequel Jehan Eder, sieur de la Haye Edet et de Beaumanoir vendit a Michel Le Pennec (p. 101) 8 livres 2 soulz 6 deniers monnoye de rante sur l'hypothèque de toz et chacun ses hetitaiges au choix et election doudict Le Pennec qu'il luy promist continuer aux termes de Pasques jusques a luy en faire assiette et fut cette vente pour la somme de huit vingt deux livres dix soulz monnoye et o prorogation de juridiction a la cour de la Roche Bernad ou baillahe doudict lieu et choisie de mention oudict lieu de la Haye Edet
passé de Philippes Rouault et J. Lescotay et signé de Jehan de L'Abbaye

19 août 1483

une lettre faisant mention que Michel Le Pennec accensa une maziere scituée au bourgc d'Hirbignac a Jehan Guyguan pour 2 soulz 6 deniers de eante
passé par la cour dee Guerrande de J. Le Teixero et E. Scauderon

6 septembre 1483

Un registre de la cour de Guerrande par lequel Olivier Baudic de Phiriac vendit a Michel Le Pennec 3 soulz 4 deniers de rante pour 60 soulz monnoye
passé de G. Boullart et Jac. Guillart

8 septembre 1483

Registre contenant Pierre de Carné avoir vendu a Michel Le Pennec 15 (p. 102) œilletz de marais scituez en la saline Mirebelle et fait ladicte vente pour la somme de 210 livres
passé par la cour de Guerrande de G. Boullart et P. Carné vroy est

7 novembre 1483

Une condamnation juridicelle obtenue de Michel Le Pennec sur ... de Condest garde naturel de ses enfanz d'entre il et Catherine Guyet et sur Blanche L Lay veufve Pierre

Guyet de la somme de 37 livres 18 soulz 10 deniers a cause des heritaiges de 39 soulz 3 deniers de rante qu'il devoit oudict Le Pennec sur la maison doudit Pierre Guyet estante en la ville de Guerrande

passé par la cour des regaelles de P. Lucas

17 novembre 1483

Une lettre et cognoissance en parchemin que fait entre aultres choses Ollivier Cavalen avoir cognu devoir a Michel Le Pennec 7 soulz de rante

passé par la cour Guerrande de P. Lucas et scellé

4 décembre 1483

Un contract contenant Guillaume Le Taconné avoit pris a tiltre de censie de Michel Le Pennec plusieurs heritaiges pour 2 chapons outre les rantes anciennes

passé par la cour La (p. 103) Roche Bernard de P. Condest et J. Lescotay

27 décembre 1483

Un contract fait entre Michel Le Pennec et Franczoys de Beaubois par lequel ledict de Beaubois luy transporta les rantes qu'il avoit a Mesquer et Saint Mouloff rachapt et obeissance et en retour luy bailla 24 oeilletz de marais a Faugaret sauf droit de prisage

passé par la cour de La Roche Bernard de J. Lescotay et de Condest

1485

Registre contenant Eonne Le Bochet acot vendu nt a Michel Le Pennec une piecze de terre près le moulin ou Bouteiller a Phiriac pour 55 soulz monnoye

passé de J. Sauvaget et M. Mené

5 août 1485

Un petit registre par lequel François de Beaubois cognut avoir eu doudict Le Pennec 60 livres pour franchissement de 60 soulz de rante sur les rzcompenczes (voir actes du 10 septembre 1501)

passé de Pierre de de Condest

22 novembre 1485

Un registre en papier par lequel Michel Le Pennec bailla a rante et feage a Eonne Le Rogollaie une maison (p. 104) et jardin a Keroué paroisse Mesquer pour luy en poyer deux deniers et une poulle derante

passé de M. Mené et Pierre Rogon

28 janvier 1485

Registre contenant que Jehan Maudu avoit vendu a Michel Le Pennec 7 planches de vigne court pour 67 soulz 10 deniers monnoye

passé de Jehan Sauvaget et M. Mené

4 avril 1486 après Pasques

Un registre de contract par lequel Guillemette de Thalouet vendit a Michel Le Pennec 100 soulz de rante a prendre sur Henry Apvril de Redon qu'elle qu'elle dispoit luy appartenir comme cause ayant de Jehan diu Vergier ; *item* 22 soulz de rante sur Perrot Geffroy et fut pour la somme de seix vingt deux livres monnoye ; et fut present ledict dou Vergier qui cognut avoir baillé lesdictes rantes a ladicte Guillemette et en promist faire atournance oudict Le Pennec selon ladicte lettre

passé de P. Treveday et J. Le Bouteiller

8 juin 1486

Un contract par lequel Vincent (p. 105) Maudas octroya la premesse des marais (voir l'actes du 22 avril 1482) a Phelippes de Fresnay et sa femme et cognut avoir eu 115 livres

passé de J. Congnann et M. Congnan

8 septembre 1486

Une baillée et adveu par escipt que frict de Jamet Le Mouel d'Hirbignac a Michel Le Pennec des heritaiges qu'il tenoit en ses fiez et debvoir qu'il luy debvoit

passé de J. Guyhart et J. Boucicaut par la cour de la La Roche Bernard,

22 octobre 1486

(voir acte du 11 août 1495)

11 novembre 1486

Un registre de la cour de Guerrande par lequel Michel Le Pennec baila a censie et par feage a Jehan Gouguen de Phiriac certaines vignes pour en poyer cinq sommes deux de vendange deux chapons et un creute de merlus

passé de A. de La Rochière et Phelippes de Fresnay

23 février 1487

Un petit registre portant cognoissance sur Eonnet Jaunay d'Acerac de 6 soulz et une poule

passé de M. Mené

7 avril 1487 entrant

« Erreur en la dabte » (il s'agit sans doute 1496... voir acte du 22 (p. 106) avril 1496). Une condamnation qu'obtient Marie dou Pontbniend, curatrice de Jehan Le Pennec des sommes de 69 soulz 1 denier et de 21 livres 2 soulz 1 denier monnoye o reservation des despens sur Guillaume Lescaudron tuteur de Jehanne Le Barnour

passé de Philippes de Fresnay

30 décembre 487

Un registre en papier contenant Eonnet Uzel avoir fait guers et delais de certaines pieczes de terre declarées par ledicte rehistre a Jehan Uzel son filz o la charge oudict Jehan de payer a la seigneurie de Redunel le nombre de 3 soulz de rante

passé de J. Bateau, et A. Bateau

18 avril 1488 « apres Pasques »

Un registre en papier par lequel Jehan de Bavallen o l'auctorité de son pere vendit a Francoziys Le Pennec la piècze de Lerrio pour le prix de 600 livres ou environ selon le contract

passé par la cour de de Venues de M. Lené et L. Estienne

19 mai 1488

Une lettre en papier faisant mention que le sieur de Lauvergnac vendit a Marie Le Rouxeau, Phelippes Guyhart (p. 107) et dom Jullien Madic la levée de rachapt que disoit ... Le Pennec luy appartenir par le decdz de feuz Jehan et ... Burel de 80 œilletz de marais qu'il disoit ... et les rantes pour l'an 1486 et pur ... poyer 75 livres 16 soulz

8 deniers ; outre luy promirent payer 50 livres ... pour le ... desdits Bureauux a cause desditz marais pour l'an 1487 et de voir pudict Le Pennec garantir vers le pro ... de Nantes mettoit empeschement

passé par la cour de Guerrande doudict Phelippes Guyhart et de M. Mené

25 février 1488

Registre contenant que Jehan sieur de Rieux avoir vendu a Michel Le Pennec 6 livres de rante sur la tenue Kergoff en Acerac cette vente pour 40 escus d'or

passé par la cour de Guerrande de J. Callon et O. de La La Lande

26 août 1490

Un registre par lequel Phelippes de Fresnay cognt envers Michel Le Pennec que neantmoigns la promesse par luy et sa femme retire de Vincent Bouchart de 6 œilletz de marais scituez en la saline (p. 108) Sterho qu'ilz Allain de Bogat avoit venduz audict Vincent en la verité dou faict ce avoat esté de l'argent et pecune doudict Le Pennec et voulut qu'il en eut jouy jusques a être remboursé de six vingt livres

passé de M. Mené, Jacques Jouan

21 octobre 1490

A la cueue doudict contract (du 11 novembre 1486) un registre contenant que ledict Allain de Bogat avoir esté cognoissant envers Michel Le Pennec sieur de Lauvergnac que l'acquet qu'il en avoit fait fait [*sic*] et estoit avec les deniers doudict Le Pennec et le subroge oudict contract

passé de E. de La Touche, M. Mené

3 novembre 1490

L'information dou signé de G. Marcraye ... de Guillaume Callon de passer le tiltre en forme doudict registre (voir acte du 30 octobre 1480)

passé de P. Rogon

12 mars 1492

Une quittance que obtient ledit Michel Le Pennec de Tristan de Kerguehengor de la somme de 100 postulatx et 20 mails ou trect pour luy valoir acquit par heritaiges soult delivrés (p. 109) de l'acepte qui estoit deue a Marguerite Le Pennec

signé douddict Kerguehengor

14 mars 1492

Une ordonnance en maintenue de testament doudict Michel Le Pennec faicte par la cour de Vennes entre ledict Michel Le Pennec, Jehan Le Pennec, son filz aîné, et Franczoys Le Pennec son autre filz jouveigneur et chacun de sa part par laquelle lettre entre aultres choses poir les droitz appatennat oudct Franczoys Le Pennec a cause doudict Michel Le Pennec son pere et de sa mere luy octroie ledict Michel Le Pennec les heritaiges decalrez en ladicte lettre

faict et grée en la maison Gilles de La Rivière en la ville de Vennes, passé de G.
Locqueemer et G. Denielou

21 avril 1493

Un contrcat d'eschange faict entre ledict Tristan de ledict Kerguezengor et Michel Le Pennec

passé de A. Bino et en parchemin

2 novembre 1493

Un appointé en parchemin faict entre Jehan Le Pennec et Marie de Pontbnriand sa compaigne de leur part et Symon de Pontbnriand, sieur dou Pontbnriand a l'auctorité de Gilles de Pontbnriand se (p. 110) portant son curateur par lequel ledict Symon promist pour les droictz d'icelle Marie 400 livres monnoye a certains tems et en cas de deffault asseoir 20 livres de rante voulante et levante selon la lettre en faucte par la cour de Vennes

passé de J. dou Colledo et G. Locqueemer

7 mars 1493

Un registre en papier par lequel Pierre André, vitrier et Marie Perrotin sa femme vendirent a Michel Le Pennec 26 soulz 3 trois deniers de rante sur l'hyporheque generale de leurs vines pour la somme 18 escuz d'or

passé de P. Rogon et J. Chotart

9 août 1494

Ung minu baillé oudict Le Pennec par les heritiers de la Catherine Le Borleon (voir actes du 11 août 1470) desdits marais pour en jouir par rachapt par le décès de ladite Catherine

passé par la cour de Guerrandede Jacques Jouan, et J. Le Gliff

20 septembre 1494

Une coptede la donation de tutelle qui fut baillée Guillaume Lescauderon de Jehanne Le Barnour, mineure

passé de J. Rogon

20 février 1494

Une excommunication (p. 111) sur maistre Anthoine Juhel pour défaut de poyement desdictes 10 100 livres (actes du 15 avril 1494) deunbs par lesdictz Juhle a Michel Le Pennec fait par la cour de officie de Vennes

signé J. Rio

avecques les mentions de ladite excommunication et recompense doudict Juhel oudict Le Pennec de bailler rante, le tout en paquet

12 avril 1494 « finissant »

Un contract en parchemin fait par la coiue de Vennes contenant Guillaume Juhel et maistre Anthoine Juhel vendirent a deffunct Michel Le Pennec 51 livres de rante sur le lieu et manoir de Bohurel pour le prix 1020 livres

passé de J. Bino et J. dou Colledo et scellé

Sans date

une poche de cuyr pleine de proceix dou plect que aultrefois fut entre deffunct Michel Le Pennec sieur de Lauvergnac et et Guillaume de Treguz, cuidant que ledict de Treguz liu eut fait les obesissances que avoit accoutumé de faire au sieur de la Haye doudict sieur de Lauvergnac estre cause ayant aussy des rantes que ledict de Treguz devoit oudict Eder duquel pareillement (p. 112) estoit cause ayant et iy a 27 proceix

Sans date

Un paquet de quictances dou sire de Rieux des ventes et lods a cause des contratz faitz entre le sieur de la Haye Eder et Michel Le Pennec

4 février 1409 [date inexacte]

Ung contract de vente faict par la cour de Guerrande contentant Guillaume Le Torscerec avoir vendu a Michel Le Pennec prez le manoir de Lauvergnac pour la somme de trente soulz monnoye

passé de G. Madic et S. Madic

Avant 1495

Un cahier de papier de plsiuers cognaossances de rantes faictes a Michel Le Pennec des personnes y déclarée par ledit papier de la paroisse d'Hirbignac contenant 56 registres

passé de J. André, J. Seiouné

20 mai 1495

Une lettre et apponcté faict par la cour de Langouet, entre Marie Le Pennec et Jehan de La Chastaigneraye son filz héritier d'Ollivier de La Chastaigneraye (son pere) touschant lesdictes 90 livres (voir l'actes du 11 juillet 1476] et (p. 113) douaire de ladite Marie par lequel elle eut en assiette la porte (?) de Mauguen

passé de G. Bino et V. Bino

1^{er} juillet 1495

Une table de testament doudict deffunct Michel Le Pennec estnat en parchemin non signé

11 août 1495

Une lettre et rendue de prisage entre Tristan de Kerguehngor procureur de Marguerite Le Pennec sa femme et Jehan Le Pennec, sieur de Lauvergnac, son frère de certains heritaiges dou patrimoine de ladite Marguerite montant par ledit prisage 44 livres 4 soulz 6 deniers obole de rantes

passé den la cour de Guerrande de Phelippes de Fresnay, Amauri de La Rochiere

12 août 1495

Une lettre entre ledict de Kerguezengor oudict nom Jehan Le Pennec son frere aisné par laquelle ils eurent agrable ledict prisage et accepta ledic Kerguezengor

passé desdictz de Fresnay et de La Rochiere

6 août 1495

Un appointé et lettre en parchemin faisant mention que dom Guillaume Rentruc procureur o pouvoir (p. 114) espres de missire Pierre Le Pennec ad valoir sur 30 livres de rante que Michel Le Pennec par testament avoit ordonez a viage audit missire Pierre Le Pennec, prit et accepta de messire Pierre Treguz et Franczoys Baye, executeurs testamentaires doudict testament doudict deffunct 26 œilletz de marais scituez en la saline Franguez a en jouyr durant sa vie ; outre luy assignent pour l'oultre plus de ladite assiette en la salines Saint Goustan saf droict de prisage et luy poyeeznt pour heritaiges de 200 livres monnoye et 30 livres outre

passé de P. Rogon et Phelippes de Fresnay,

7 septembre 1495

Une lettre en parchemin par lequel est connu que le chapitre de Guerrande reçeut de maisre Jehan Callon pour il est et en l'acquict de missire Pierre Le Pennec 312 livres 5 soulz 10 deniers monnoye pour le franchissement de 25 livres de rante qu'ilz Regnault Lescauderon et dom Guillaume Panto avoien t vendu audict chapitre pour pareille somme

passé de P. Rogon scllé

(p. 115) 29 septembre 1495

Un appointé faict entre Jehan Benoist, sieur de Lesenevez et Jehanne Le Pennec sa femme d'une part, et Marie de Pontbriend curatrice de Jehan Le Pennec, sieur de Lauvergnac son mary d'autre part touschant les droictz d'icelle Jehanne par lequel entre aultres choses fut promist oudict Benoist et sadicte femme le nombre de 42 livres 10 soulz de rante que feu Michel Le Pennec avoit acquis sur le sire de Bazvalan aussy debvoit jouyr de treize vingt seize livres que debvoit le sire du Plessis Josso oudict Michel Le Pennec et onze vingt quatre livres monnoye que debvoit maistre Yves Lorec pour 11 livres de rante de quelles chose debvoit faire l'esligement ledit Benoist et sa femme et receurent les lettres desdits acquetz pour ce faire

passé de J. le Bouteiller et Phelippes de Fresnay et formé et scellé (avecque copie en parchemin scellé et non signé

14 octobre 1495

Une lettre de ratification en parchemin que feist feu Marguerite Le Pennec, dame de la Ville Audren d'un appoicté (p. 116) faict par la cour de Guerrande entre Tristan de Kerguezangor son mary stipulant pour elle touschant 44 livres 4 soulz 5 deniers obole de rante dont fait faict assiette a ladite Marguerite par cause des droictz de succession de ses pere et mere

passé de cour de Loudéac de M. dou Fresne et P. Gatenay et scellé

17 octobre 1495

Une lettre de ratification faicte et grée de ladite Jehanne Le Pennec femme doudict Benoist et a son auctorité dou contract cy-dessus (29 septembre 1495]

passé de F. Lequemener et P. d'Arz

19 octobre 1495

un decret dou contrat et appoincté cy dessus (du 29 juillet 1495) fait a la cour de Guerrande

passé de Phelippes de Fresnay

17 novembre 1495

Un contrat par lequel Jehan Hemeri de Pontdarm vendit a Jehan Le Pennec 10 soulz de rante sur sa maison ou il demeure pour la somme de 10 livres

passé par la cour de Guerrande de A. Sorel et J. Rogon et scellé

13 février 1495

Une cognoissance pour ladite Jeffreline sur Perrot et Jehan Hougar de 21 soulz 4 deniers 2 boesseau avoine et une poule de rante

passé de J. Rogon et O. Eon par Guerrande,

(p. 117) 14 février 1495

Aultre cognoissance pour ladite Jeffreline sur Ollive Le Pas de 12 soulz 2 boesseaux avoine et une poule de rante

passé de J. Rogon, O. Eon

19 mars 1495

registre par lequel messire Pierre de Kerguz et Franczys Baye, exécuteurs dou testament de Michel Le Pennec atournerent a la chapellenie de la Trinité, Jehan Sauvaget poyer 33 soulz de rante

passé de J. Le Bouteiller et J. Rogon par la cour de Guerrande,

24 mars 1495

Un registre par lequel Marie de Pontbriand, curatrice de Jehan Le Pennec, en vertu dou testament de Michel Le Pennec atourne Jehan Sauvaget payé a la chapellenie dou Crucifix 7 soulz de rante

passé de J. Rogon et P. Rogon

Vers 1496

Sept defaultz impetrez par la cour de Venues de Marie de Pontbriand curatrice de son feu mary sur lesditz Juhel (voir l'acte du 14 avril 1494) a la demande d'assiette et herreage de ladite rante

le tout (p. 118) passé de Pierre Guillaume

Vers 1496

Une information de bannies et a me sur les heritaiges doudi Juhel

Vers 1496

Cinq pieczes de proceix ensuis la cour de La Chapelle touschant l'a ... mé que tendoit avoir ladite curatrice sur le manoir de Bohurel

Vers 1496

Une relation de hommage que ladite curatrice fait au sieur de Moullac

16 avril 1496

Un registre en papier pier par lequel Franczoys Baye executeur dou testament de Michel Le Pennec o le consentement de Marie de Pontbriand, curatrice de Jehan Le Pennec son mary fait atournance de 26 soulz de rante a dom Jehan Sterbiec stipulant pour le chapelain de la chapelleniee dou Crucifix sur Pierre André et sa femme demeurant a Crouesic

passé de P. Rogon et J. Rogon

22 avril 1496

Un acte de la cour de Guerrande par lequel feut avenantement adjudgé a ladite curatrice sur les heritaiges de ladite minoure (Jehanne Le Barbour), (p. 119) par defaumont de meubles pour poyement desdites sommes

passé de A. Sorel (voir l'acte 7 avril 1487)

Sans date

Plusieurs piècez de proceix ensuis vers Guillaume Le Barnour et ledit Scauderon, tuteur etc. tant par ledict feu Michel Le Pennec que dempuis par Jehan Le Pennec son filz en la demande de ladite somme de 21 livres 2 soulz 1 denier

29 avril 1496

A la ceue doudict registre (voir l'acte dou 16 avril 1496) une ratification faicte par la femme doudict André

passé de P. Rogon et J. Rogon

14 juin 1496

Une baillée d'Yvon Foenant dour Crouezic par laquelle il confessoit estre homme de Jehan Le Pennec, sieur de Lauvergnac des heritaiges declarez par ladicte baillée et des debvoirs qu'il devoit a raison d'iceulx

passé de P. Rogon, J. Le Fauchour

1^{er} août 1496

Une lettre et transact en paechemin faict par cour de Guerrande et scellé du sceau de ladite cou, faisant mention d'un transport et appooncté fait (p. 120) entre noble gens Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec, son mary, sieur de Lauvergnac, d'une part et Franczoys Le Pennec, sieur de Caden, frère jouveigneur doudict Jehan d'autres, touschant certains differents entre eulx a plein declarez en ladicte lettre

passé de Phelippes de Fresnay et J. Rogon

Et au bout d'celle lettre un acte faitc en jugement par ladite cour de Guerrande aux plaidz generaux d'icelle par devant missire Maur de Querquyvillic comme procureur exerçant l'office de senechal de ladicte cour faisant mention de l'appoincté cy dessus dabté et dou décret d'yceluy appoincté

passé de J. Rogon et J. Guyhart

26 septembre 1496

La vauncue en ladite matière (voyez 7 deffaultz classés vers 1496)

passé de P. Guillaume

6 octobre 1496

un eclairdissement de depens sur ledict Juhel (voir deffaults classés vers 1496) a la curatrice eclarcis ala somme de 21 livres 2 soulz 9 deniers monnoyr oultre les (p. 121) les herreages

passé de P. Guillaume

22 octobre 1496

Une information des bannies doudict avenantement (voir l'acte du 22 avril 1496)

passé de J. Le Gliff

28 octobre 1496

Un registre de cour de cour de La Roche Bernard, par lequel Jehan Le Métayer dict Gallic d'Hirbignac vendit a Marie de Pontbriand en son nom et curatrice de Jehan Le Pennec son mary 24 soulz de rante pour 40 livres monnoye sur les heritaiges qu'il tenoit es tenu de Kerdreho, Kerjrha et de Kerguichor et en la ville ou Maczons es fiez doudict Le Pennec

passé de M. de Condest et J. Marinint

30 novembre 1496

Un registre de la cour de Campzillon par lequel Ollivier Le Baud, filz Pezdeon vendit a Marie de Pontbriand 3 soulz de rante pour la somme 60 soulz

passé de J. Sauvaget J. Rogon

4 décembre 1496

Un contract par lequel Marie de Pontbriand, curatrice du sieur de de Lauvergnac bailla a Eon Qu... 3 planches de vigne prez Kerssalio ou clos Auguugues ... a labouré a complant pour luy en rendre (p. 122) la ... de la levée avecque le denier complntier

passé de J. Rogon

19 décembre 1496

Un registre de la cour Campzillon pae lequel Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec afferma Jehan de Louaren une piecze de terre en pré prez de Tvenez pour en poyer 6 soulz par an

passé de J. Sauvage et J. Rogon

9 juin 1496

cognoissance pour ladite Jeffreline sur Olivier Ernegan de 9 soulz de rante

passé de Phelippes de Fresnay et J. Rogon

12 février 1496

Un registre en papier faict par la cour d'Acerac par lequel Pierre Godin et Jehan Le Teixier et dom Jehan Gourden prestre promettent payer a Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec 18 mynes de bled a coustume de dixme

passé de J. de Tevellec et P. André

En teste sur ledit registre « solf a Amauri 2 mynes seilleé

7 juillet 1497

Une tenue et adveu par escript par la cour Acerac, de missire p. 123) Guillaume Morice, Robert Morice, Phelippes Morice et autres a Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec son mary des choses qu'il tenpot doudict sire de Lauvergnac en ses fiez et des debvoirs lut deubs a cause de ce

passé de G. Desclos et P. André et scellé

25 juillet 1497

Une cognoissance de 10 soulz de rante qui feirent Jehan Le Alli et Eonnet Georges d'Hirbignac et ladite Marie de Pontbriand

passé par la cour de Guerrande de P. Rogon et J. Rogon,

21 août 1497

Un registre en papier par lequel Marie de Pontbriand curatrice bailla a Pierre Bourte et Perrine sa femme touz et chacun les heritaiges que tenoit ou fié de Lauvergnac Jehan

Le Bidan et sa femme en Merquer pour en poyer le nombre 7 soulz 6 deniers de rante et obéissance

passé de P. Rogon, signé Marie de Pontbriand

1^{er} septembre 1497

Une lettre et franchissement de ladite rante (voir l'acte du 15 avril 1494) que feist ledit Maistre Anthoine Juhel envers Marie de Pontbriand, curatrice de Jehan Le Pennec son mary héritier principal doudict (p. 124) Michel Le Pennec o reservation de 20 livres et des herreages desditz 50 livres de uante et des mises qui feurent arbitrées ou sénéchal de Hennebont et de P. Rouxel

passé de J. Morin et V. Bino par la cour de Vennes
nota qu'il y a troys ans et demi d'herreages et mises émise et 20 livres restant duu principal

Sans date

Sept deffaults impetrez par la cour de Vennes de Marie de Pontbriand curatrice de son feu mary sur lesdits Juhel a la demande d'assiette et herreagee de ladite rante

passé de Pierre Guillaume

19 octobre 1497

Un proceix et libelle que fait Nycollas Panneto vers Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec en la demande de division et departement de certains heritaiges qu'il disaot avoir esté acquis par le mariage de l'ayeul dou Le Pennec et de Guillemette de Serent

passé de G. de La Vallée

11 décembre 1497

Cognoissance de ladicte rante (voir l'acte du 13 janvier 1460) sur Guillaume Thomas de Kenouille filz (p. 125) doudit defunct a Marie de Pontbriand

passé par la cour Guerrande de J. Rogon et P. Rogon

7 janvier 1497

Un adveu par escript de Guillaume Arthur et de Guillaume Oellailx de Couetcouaillan a Jehan Le Pennec

passé de J. Marou et E. Sournemel

13 janvier 1497

Une ognoissance juridicielle que fait Rolland Fouesnant a Jehan Le Droille comme recepveur de Lauvergnac de 7 soulz 6 deniers obole de rante

passé de Guerrande de Phelippes de Fresnay

18 février 1497

Une lettre et contrat d'appointé faict entre Jehan de La Pommeraye, sieur de Henleix et Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec, son mary, par lequel ledict La Pommeraye promist baillé et asseoir a ladite curatrice 9 livres 3 deniers de rante

passé par le cour de Guerrande de P. Rogon et J. Rogon

Item dans ledict contract et appointé des registres en papier et lettres dictz et mentionnez par celuy contract

2 mars 1497

Une expedition en ladite (p. 126) matière (voir l'actes suivants)

passé de A. Sorel

Sans date

Enquestes faictes en ladite matière closes et scelées

signé de O. Callon

6 mars 1497

Un proceix et libelle faict de Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec son mary vers Jehan Saint Martin des erreages dez 17 soulz 7 deniers derante qu'elle disoit les prédécesseur doudit Saint-Martin avoir cognu debvoir aux prédécesseurs doudit Jehan Le Pennec tous droict qu'ilz contestoient ensembme et feurent appointez ad par ... es infirmation selon le proceix faict en la cour des regealles de Guerrande

passé de Olivier Eon

16 mars 1497

Une production de temoigns en ladicte matière

Passé de Olivier Eon

3 avril 1497

Le proceix de l'arres en ladite matière

passé doudict Olivier Eon

6 avril 1497

Proceis de fournissement sur les témoins sur lequel s'ensuyvoit jugement en advis ou debat de certaines raisons alléguées doudivt de Saint-Martin tendant (p. 127) repulser les témoins de ladite curatrice

passé de OlivierEon

1498

Une quittance de Jehan de Reneguy de 106 soulz de taille

signé doudioct Reneguy

21 avril 1498

Un registre par lequel Jehan Rogon procureur de Marie de Pontbriand curatrice bailla ad valoir a Perrot Gauden et Jehan le Texier les heritaiges de dom Jehan Gauden qui sont es fiez de Lauvergnac por en rendre compte selon ledict registre

passé de A. Sorel et J. de Kerveno

30 avril 1498

Un contract sur Ollivier Bellanger par lequle ledict Bellanger vendit a Marie de Pontbriand et Jehan Le Pennec sieur et dame de Lauvergnac certains marais scituez prez Lenliz, declarez par ledict contrat pour la somme de 50 livres

passé de P. Rogon et J. Chotart

20 juin 1498 [erreur de date]

Une cognoissance en papier juridicelle par la cour de Vennes, de Guyon de Kerguris a Marie de Pontbriand des choses qu'il tenoir de luy en ses fiez mentionnés et relation de hommage

passé de E. du Ballan

(p. 128) 13 août 1498

Une lettre et contract par la cour de Saint Nazaire, supposant le contrat cy dessus (voir l'acte 18 février 1497) fait entre ledit La Pommeraye et Marie de Pontbriand en la présence de Jehan Rogon son procureurs contenant ledit Pommeraye avoir baillé pour assiette de 9 livres 3 soulds de rante les heritaiges déclarés par cest present contract

passé de N. Tregao et A. Georges

10 octobre 1498

Et sur le dos de ladicte lettre (du 30 avril 1498) relation de la femme doudict Bellanger touchant ledit contract

4 janvier 1498

Un registre en papier contenant que Jehan Le Couaillon vendit a Marie de Pontbriand certains heritaiges declarez pare ladiicte lettre pour la somme de 13 livres 3 soulds 9 deniers

passé de J. Rogon et signé de ladite damoyelle

14 mai 1499

Une lettre de permutation de ladicte chapellenie fondée de la Trinité en la paroisse de batz

passé de P. Sacquet notaire imperial

2 juillet 1499

Une expedition en ladicte (p. 129) matière (voir acte du 19 octobre 1499) oudit Panneto

passé de A. Sorel

8 août 1499

Un aultre proceix en ladicte matière (voir le même acte) et production et c.. ain des aveux doudict Pannet

passé de N. Robert

2 septembre 1499

Un contract en parchemin fait par la cour de Guerrande contenant que Robert de Saint-Gilles, sierre du Pordo vendit et transporta Marie de Pontbriand en son nom et

curatrice de Jehan Le Penneç, son mary 28 livres de rante pour la somme de 560 livres monnoye et pour assiette de cet, bailla 12 œilletz ts de marays en la saline de Scaubetz ; *item* le boays de Coetpean ; *item* les rante et deniers qui appartenoit oudict Saint-Gilles tant sur le lieu de Senon que ailleurs par cause de la recepte de Coerpean o condition de rescision ou par fournissement par autant estre trouvé plus ou moins valoir qie ladoct somme de 560 livres soult debvoir etc

passé de A. Sorelet et J. de Condestt

(p. 130) 30 septembre 1499

Un contract faicr par la cour de Guerrande contenant que Guillaume Lucas de Bodeuc en la paroisse de Nyvyllac vendit a Marie de Pontbriand en son nom et curatrice de Jehan Le Penneç son mary en la présence de Jehan Rogon acceptant le nombre 14 soulz de rante sur les heritaiges declarés oudict contract pour la somme de 14 livres

passé de Phelippes de Fresnay et A. Sorel

26 octobre 1499

Une procuracion o pouvoir esprez de faire ladite vente (voir l'acte du 28 ~~octobre~~ ~~novembre~~ 1499) faicte par la cour de Vennes

passé de J. Guehenneç et Y. Morin et scellé

28 octobre 1499

Un registre en papier faict cour de Guerrande, entre Marie de Pontbriand et Bertrand Budes, sierr du Hïrel, procureur de damoysselle Catherine Le Penneç, sa mere contenant ledict Budes avoir vendu a ladite Marie de Pontbriand en son nom et curatrice de sondit mary en la présence de Franczoys Baye son procureur, (p. 131) une piecze de terre soubz vigne scituée es costeau de Gavy en Saint Nazaire pour le prix 45 livres monnoye

passé de P. Rogon, Ollivier Eon

28 novembre 1499

Un contract contenant dom Olivier Quynyac avoir vendu a ladite damoysselle Marie de Pontbriand et oudict nom plusieurs vignes estant a Phiriac pour la somme 40 livres monnoye

passé par la cour Guerrandede A. Rogon et J. Rogon et scellé

23 décembre 1499

Une lettre en parchemin juridiquement faicte pae la cour de Guerrande par laquelle Eonnet de La Tousche procureur a pouvoir exprez de Robert de Saint Gilles sieur dou Pordo atourna a Marie de Pontbriand en son nom et comme curatrice de Jehan Le Penneec, son mary a luy poyer plusieurs rante par les personnes qui ensuyvent, savoir : Pierre Le Sahec, pour il est sa femme, Jehan Ciodre, Pezseon Davy, Olivier Loille de Saint Moulf, Greffin Agouet de Couetpean, Eonnet Gulloré pour il (p. 132) et Eonne Lesel sa femme, Mahé Thomas de Couetpean, André Hémary de Saint Moulf, Eonne Guilleré de Kerbiquel, Jehan Kerrio pour il et Ysabeau Vrieu sa femme, Jehn Le Corre l'aisné, Jehan Sorel en son nom et procureur de Yvonne de Kerveno

passé de Ollivier Eon

19 janvier 1499

Cognoissance en papier pour ladite Jeffreline sur Jehan Kerrio de Kerbicquel de 5 soulz de rante

passé de J. Rogon et J. de Condest

20 janvier 1499

Un registre par la cour de Guerrande par lequel Tristan de Carné sieur de Carné vendit a Franczoys Baye 16 oeilletz de maraoyz en la saline Lenic Pezron pour seize vingt quatre ducatz d'or et 16 livres 5 soulz selon le registre

passé de Phelippes de Fresnay, O. Callon et P. Rogon

20 janvier 1499

Une cognoissance en papier sur Pierre Guilloré de 8 soulz 4 deniers de rante deubz a la seigneurie de Lauvergnac

passé de J. Rogon et A. Sorel

26 janvier 1499

Un registre contenant (p. 133) que ledit Baye (voir l'acte du 20 janvier 1499) cognut qu'il avoat faict l'acquist desdits 16 œilletz de marays dou bien et de la pecune de ladite Marie de Pontbriand et en iceulx 16 œilletz la subroge, voulant qu'elle en jouist selon le registre

passé de P. Rogon et J. Rogon et signé doudict Baye

26 janvier 1499

Un contract d'eschange entre Marie de Pontbriand en son nom et comme curatrice de Jehan Le Pennec sieur de Lauvergnac d'une part Tristan de Carné sieur de Carné de l'autre part lequel ledict de Carné bailla a ladicte damoysele et oudict 10 livres de rante en la paroisse de Acerac et en recompencee, elle luy bailla 16 œilletz de marays en la paroisse de Guerrande selon le contract

passé par la cour de Guerrande de J. Rogo et P. Rogon

26 janvier 1499

Un contract d'eschange fait par la cour de Guerrande entre Marie de Pontbriand et maistre Jacques Le Mouel par lequel Marie de Pontbriand curatrice (p. 134) de Jehan Le Pennec son mary bailla oudict Le Mouel une maziere et emplacement de maizon en la ville de Guerrande ad plein declarez par ledict contract pour ce que ledict Le Mouel promist faire assiette de 5 soulz de rante

passé de J. Rogon et P. Rogon et scellé dou sceau de cette cour

26 janvier 1499

Un contract en parchemin par la cour de Guerrande contenant que Franczoys Baye vendit a Marie de Pontbriand curatrice le nombre 60 soulz de rante a prendre et lever sur Allain Le Corre et sa femme et Jacques Quello et sa sœur heritière de defunct ... Le Gracien dou Guennec et faict ladicte vente pour la somme pour 60 livres monnoye

passé de P. Rogon et J. Rogon et scellé dou sceau de la cour de Fyerrande

1^{er} mars 1499

Une lettre de procuration faucte par la cour seculire a Saint Paul Anthoine par la graze de Dieu esveque de Leon par laquelle Ollive Gego o l'auctorité de Chituen Cuedelan, son mary (p. 135) institua sondit mary procureur o pouvoir exprez pour vendre et delivrer 10 livres de rante des heritaiges de ladite Ollive

passé de Jehan de Penfaintebevo et M. Couetanlem et scellé

22 mars 1499

Une lettre faicte par la cour de La Roche Bernard contenant que maîisre Ollivier Callon procureur o povoir exprez de Tristan de Carné sieur de Carné atourna plusieurs hommes a poyer a Marie de Pontbriand curatrice plusieurs rantes en la paroisse d'Acerac en vertu doudict contrat sans dabte (voir acte du 26 janvier 1499) selon la lettre de ladice atournance

passé de J. de Marinuit et G. André

5 mars 1499

Un registre contenant que Perrot Poytevin d'Acerac et Jacqueline Me Poytevin, sa fille cognurenn debvoir ladite Marie de Pontbriand cause ayant doudict de Carné 7 soulz de rante et 30 soulz de rante et obéissance

passé par la cour de La Roche Bernard de A. Bateau et O. Garnapin

18 mars 1499

Un registre en papier par lequel Eonnet de Vallée en présence de Jacques (p. 136) Quello vendit a damoysele Marie de Pontbriand en son nom et comme curatrice de Jehan Le Pennec son mary 16 œilletz de marays scavoir onze œilletzen la saline de Caffau en la paroisse de Guerrande et cinq en la saline Corhan en Batz quitte de charges fors obéissance ou seigneur quittes de ventes et lods dont debvoit faire l'acquit ledit de Vallée pour onze vingt livres monnoye desqulez marays lesdicts Vallé et Quello oblogerent insolid. et en promirent faire garantage sur touz leurs biens o choix et electiun etc.

passé par la cour de Guerrande de J. Rogon et A. Rogon signé doudict Vallée

Vers 1500

Un proceix suscité de la part de Marie de Pontbriand curatrice de son mary vers Pontg. de Cheffeveré par la cour d'Acerac et demande des herreages du 16 soulz de rante ouquel il y a contestations et enqueste quel proceix contient 8 pieczes du proceix et enquetes

signées de Mainint et closes et scellées

(p. 137) Vers 1500

Un proceix aussy de la part de ladicté damoysele vers Allain Bateau a la demande de 26 soulz de rante comme detenteur de certains heritaiges qui furent a Vallant et

Blanche Gallay et aussy touschant une garaine debattue contenant 8 pieczes ey une paire d'enqueste et scellées et signées de J. Marinint

14 mai 1500

Un contract faisant mention que ladicte Marie de Pontbriand bailla et accorda a Allain de La Croix une piecze de terre en vigne appelée le clos Moro près Kerlen pour luy en payer 20 soulz de rante

passé par la cour de Guerrande de J. Rogon et P. Rogon

3 juillet 1500

une quittance que obtint Marie de Pontbriand curatrice de son mary de Jehan Benoist de 35 meez 2 mouez sel a valoiiir sur 50 miez qui luy estoit deubz par certains appointé d'entre eulx

signé dousict Benoist

12 juillet 1500

Un contract faisant mention que Gilles de Champagne et sa femme (p. 138) vendirent a Marie de Pontbriand en son nom et curatrice de Jehan Le Pennec, son mary certaines vignes estant dans la paroisse de Phiriac en deu ses p[...]ctes, noblement tenu o certaine dixmes, *item* 100 soulz de rant sur la terre de Moro ; *item* 21 soulz 2 boissons avoine une poule a prendre sur Jehan et Perrot Hougarz ; *item* 18 soulz 2 boisseaux avoine une pole a prendre sur ldict Perrot Hougar et la veuve Pierre Carhaez et generalmente ce qu'il aurait es paroisses de Guerrande, Phiriac, Mesquer, Saint Moullf pour la somme 230 livres monnoye o les charges des ventes et lods

passé par la cour de Guerrande de J. Rogo et et P. Rogon et scellé

30 octobre 1500

Un registre en papier par la cour de Guerrande par lequle Cristien Couedelan comme procureur d'Ollive Gego, sa femme vendit a Marie de Pontbriand en son nom et comme curatrice de Jehan Le Pennec, 10 livres de rante et pour assiette d'iceluy nombre lui bailla 15 (p. 139) œilletz de marays en la saline Musellac quittes de charge fort hommage et rachapt pour le prix et somme de 200 livres monnoye

passé de J. Rogon et ... Robert et signé doudict Cristien Couedanlan |sic]

1^{er} novembre 1500

Un registre par lequel Jacques Le Normant et sa femme cognurent devoir a la dicte damoyelle cause ayant douct Tristan de Carnet, 25 soulz de rante sur une maison et jardin au bourge d'Acerac

passé par la cour de Guerrande de P. Le Gentil et J. Rogon

29 novembre 1500

Un adveu en parchemin contenant Marie Mahé veufve de Ollivier Garnapin tutrice de ses enfans bailla a feu Jehan Le Pennec sieur de Lauvergnac et Redunel les heritaiges contenuz en ladice lettre

passé de J. Rogon, Jac. Le Taffle et J. Marinint

12 janvier 1500

Une action juridique faicte par la cour de Lauvergnac, par laquelle cour prit et saisit en sa main par deherance les biens meubles de Bertran Jubier décebdé es fiez d'icelles

passé de Ja. Le Taffle

(p. 140) 29 mars 1500 « finissant »

Un contract par lequel Tristan de Carné vendit et transporta a ladice damoyelle et oudict nom 18 livres de rante vallante et levante pour la somme de 360 livres monnoye delon le contrcat

passé par la cour de Guerrande de Phelippes de Fresnay et J. de Kerpoisson

21 juin 1501

Un petit registre faisant mention que Jehan Venant du Gavus fit hommage a Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec pour raison des heritaiges qu'il tenoit a Gavys et a Merlan et au moulin de Gavis et aultres heritaiges de ladice damoyelle oudit nom

passé de J. Rogon, M. Vinault presene fui

26 juin 1500

Une lettre juridique en parchemin fui d'ocelle faicte par la cour de Guerrande contenant que maistre Phelippe Lucas procureur de Jehan de la La Pommeraye sieur

de de Henleix en Saint Nazaire cogneut debvoir et avoir fait possession a Gilles de Quistinic en la présence de Jehan de Kerveno son procureur le nombre de 5 souz de rante au terme (p. 141) de mi Carême et que l'herreage ... restoit... qui fut condamné... avecques 10 souz pour les mises

passé de N. Robert

28 juillet 1501

Un contract en parchemin par lequel Henry dou Vergier apres estre confessant estre heritier doudit Jehan (voir l'acte du 4 avril 1486) dou Vergier envers Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec héritier doudict Michel Le Pennec, luy promist faire assiette desdictz 6 livres 2 souz de rante et pour les herreages composzrent a la somme 45 livres 15 souz qu'il luy promist poyer et en cas de default luy vendit 45 souz de rante

passé par la cour de Guerrandede J. Rogon et A. Rogon

30 août 1501

Un contract formé en parchemin faict par la cour de La Roche Bernard faisant mention que Gilles de Quistinic vendit et transporta a Marie de Pontbriand ou nom et curatrice de Jehan Le Pennec les rantes qui luy appartenoient es tenues de Keriaval et Jerjacob en la (p. 142) paroisse d'Acerac, *item* 50 souz de rante apprendre sur de Jehan de La Pommeraye sieur de Henleix en Sainvc Nazaire ; *item* 15 souz de rante apprendre sur les Rouaulx dans la Ville Hullin en Saint Nazaire ; *item* une piecze de pré qui appartenoit au dit de Quistinic en la prée de Méan ; avecque les obeissances qui estoient deues oudict de Quistinic par cause desdictes tenues pour le prix de neuf vingts treize escus d'or soullail et 7 souz 6 deniers en monnoye

passé de J. Marinint et J. Rogon et scellé

10 septembre 1501

Un registre en papier faict entre Franczoys de Beauboys et Jehan Rogon procureur de Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec par lequel ilz furent confessantz doudict contrat d'eschange (voir l'acte 21 décembre 1483) et que dempuis ledit Michel Le Pennec avoit acquis en decharge de la recompence qu'il devoit oudict Beauboys 60 souz de rante pour 60 livres ; aussy fut apuré é que les 24 œilletz de marais (p. 143) mentionnés per ledit contract estre prizes 10 livres de rante et que ladite

damoyselle debvoit 11 livres de rante et les herreages pour lesquelsz composèrent a la somme de ouict vingt sx livres monnoye et en payer ad valoir oudict de Beauboys 100 escus d'or au soulail

passé de Ja. Burel et Jehan Le Bloy par la cour de la Roche Bernatd

21 septembre 1501

Une quittance doudict de Beauboys de 6 livres 15 soulz a cause desfitz herreages dabté dou jour Saint Mahé en septembre

signé de F. de Beauboys

21 septembre 1501

Une aultre quittance du frere Franczoys de Beauboys dabté et signé doudict frere Franczoys

20 octobre 1501

Un petit registreen papier faict par la cour de Guerrande par lequle Perrot de Sahec l'aisné cognnut debvoir a Marie de Pontbriand cause ayant de Robert de Saint-Gilles, sieur dou Pordo, 5 soulz de rante

passé d'Olivier Eon et J. de Condest

25 janvier 1501

Une lettre en parchemin (p. 144) par laquelle Jehan Rivault heritier de Jehan de Reneguy fit assiette a ladicte Marie de Pontbriand oudict nom de 70 soulz de rante que ledict feu de Reneguy lui avoit transportez ; outre ledict Rivault vendit et transporta par ladicte lettre a ladicte damoyselle oudict nom 10 seillons et 14 seillons de vigne a Phiriac pour 60 livres monnoye

passé de J. Rogon et J. Sauvaget

26 avril 1502

Un registre par lequel Catherine Le Pennec subroge Marie de Pontbriand en tous les droictz qu'elle avoit es biens meubles de la succession de missire Pierre Le Pennec pour recompence des peetstz qu'elle luy avoit faitz dou testament doudict Maustre Pierre pour la somme 100 escus d'or, oultrer est cotenu une quittance de ladite

Catherine de tout ce qu'elle pouvoit demander des herreages de rante dou reste de son assiette

passé de P. Le Gentil et J. Rogon

12 décembre 1502

Une lettre en parchemin par laquelle Louys Guevezic confesse tenir (p. 145) dou sieur de Lauvergnac es fiez plusieurs heritaiges declarez par ladicte lettre sur lesquels hetitaiges confessa debvoit 30 soulz de rante

passé par la cour de Guerrande de Olivier Eon et G. Chereau

28 décembre 1502

Un registre de la cour de Guerrande par lequel Marie de Pontbriand curatrice doudict Jehan Le Pennec baia a tiltre de complant a Jehan Daniel de Porthanlou 14 planches de vigne a Phiriac

passé de P. Rogon et J. Rogon

29 décembre 1502

Item d'aulture part doudict registre (voir acte du 4 janvier 1498) une lettre par laquelle ledit Couaillon promist bailler a Marion Le Gentil 12 deniers de rante pour recompencze de partie des heritaiges cy dessus

18 mars 1503

En la cueue diudut contract (dou 2 septembre 1499) ensemble une quictance de Jehan Rivault héritier de Jehan de Reneguy qui fust chastelain deCamzillon des ventes et et lodz doudit contract non compris les marais y declarez

signée et ratiffiée doudibt Rivault et signé de P. (p. 146) Rogo, a la requeste doudict

Rivaule

18 mars 1503

Un registre en papier par lequel Jehan Rivault heritier de Jehan de Reneguy fermier de la terre de Campzillon quictta Marie de Pontbriand en son nom et curatrice de Jehan Le Pennec, son may sieur de Lauvergnac des ventes et lodz qu'elle luy debvoit tant comme héritière de deffunct Michel Le Pennec que aultrement et auxi ... doudit

Michel Le Pennec escheu d'icelle seigneurie de Camzillon par le deceds doudict
Michel Le Pennec

passé de P. Rogon et veriffié doudict Rivault

18 mai 1503

Une copie en double de la ferme de la seigneurie et terre de Campzillon gréé par ledit
Jehan Reneguy de la dame de Vendosme, tutrice de Charles de Bourbon son filZ

passé par copie de Jehan Rogon

2 novembre 1503

Un registre contenant Pierre Pineau vendit a Marie de Pontbriand pour elle et Jehan Le
Pennec so, mary une maison couverte de pierre (p. 147) dans la ville de Guerrande o
ses appartenances compris un petit jardrin au devant d'icelle pour le prix scavoir seix
escus de Bretagne, 12 reaulx, 16 nobles de Henry, III nobles a la rose, 2 Lyons, 14
ducatz, 20 escus a la couronne, 5 rides, 5 angelotz et 10 deniers monnoye

passé de J. Rogo et A. Rogon et signé doudict Pineau

30 décembre 1503

Un contract en parchemin par lequel ledict Henry dou Vergier feist assiette a ladicte
Marie de Pontbriand desdites 6 livres 2 soulz de rante (voir l'acte du 22 juillet 1501) et
quant et 5 soulz 9 deniers de rante pour les heritaiges sur trouschez en la paroisse
d'Acerac es tenues de Castonnez prez le pont de Fay et en la tenue ou Chaffarault et en
la tenue ou Tiec et sur la tenue Rollays au bourgc d'Acerac

passé de P. dou vergier er de P. Rogon et signé doudictHenry dou Verger

9 juillet 1504

Une quittance obtenue de Marie de Pontbriand, curatrice de Jehan Le Pennec son
mary vers Catherine Le Pennec dame dou Hirel de la somme 200 escus (p. 148) d'or
es causes conteneurs par ladicte quittance faicte par la cour de Moncontour

passé de de J. de Carlou et a la requestre ladicte Catherine Vudes vroy est

27 juillet 1504

Un acte fait par Guillaume André notaire de La Roche Bernard et Jehan Rogon commissaire de la cour de Lauvergnac contennat maistre Guillaume de Penbulso avoir esté mis en la possession des heritaiges Bateaux au bourgc d'Acerac

Signé desditz Rogon et André

1^{er} août 1504

Une lettre de dont dou sieur de Rieux a frère Nycolas Perrodo religieux du couvent Saint Yves de Guerrande des ventes et lods d'un acquest fait par Marie de Pontbriand en son nom et curatrice de Jehan Le Pennec son mary de Gilles de Quistinic selon le contract du 30 aougt 1500

Signé doudict sieur et Ja. de Tregouet

9 octobre 1504

Une quittance qu'avoit obtenue ladvite damoyse desdits priour et couvent de 41 livres monnoye pour lesductz lodz et vente

passé de P. Jouan (p. 149) et A. Rogon

13 octobre 1504

Une aultre quittance particulière doudict frère Nycolas Perrodo desdictes ventes et lodz

signé doudict frere Nycollas

19 octobre 1504

Un adveu et tenue par escript que furent de Jehan Tremodel et Jehanne sa femme, Guillaume Le Taconné, Rolland Guillermo et aultres consorts a Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec des heritaiges qu'ilz tenoient d'icelle et debvoirs qu'ilz kuy debvoient en la paroisse de Nyvyllac

passé par la ccour de La Roche Bernard de E. Jehanin et J. Guyhart et scellé

8 mai 1505

Un contract faisant mention que ledict Tristan de Carné cogneut debvoir a ladicte damoyse a cause de prst 50 escuz d'or ou soullail qu'il promist payer dedans ung an et en default de cet luy vendit q15 soulz de rante avecque avoines, poules et debvoirs

que luy devoit Jehan et Perrot les Hougartz et leurs consorts et l'obéissance ; *item* la tierce partie par indivis de 22 œillets de marais en la saline de Mirebelle

signe de P. Le Gentil (p. 150) et J. Rogon

26 mai 1505

Un contract par la cour de La Roche Bernard contenant Pierre de Condest avoir cognu estre homme de Jehan Le Penneec et de luy tenir les heritaiges y declarez

passé de V. Le Charpentier, N. Thebaud, J. Guyhart et P. de Condest et signé et scellé

3 août 1505

Un registre en papier par lequel Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Penneec, son mary, bailla a dom Michel Sellac une piecze de terre prez Kerbouchart pour acquicter 5 soulz de rante qu'ilz avoiennt esté ordonnez estre baillés aux priour de Batz par le testament de Michel Le Penneec

passé de J. Rogon et Ja. Le Gruyer

15 septembre 1505

Une lettre de curatelle faicte par la cour de Guerrande par laquelle Jehan Le Penneec sieur de Lauvergnac choisi a sa curatrice generale Marie de Pontbriand, sa mere

passé de A. Rogon

25 octobre 1505

Une lettre et contract faict (p. 151) par la cour de Guerrande par lequel Jacques Quello, dou Crouezic par atournance de Francoys Baye promist poyer a damooslle Marie de Pontbriand en son nom et curatrice de Jehan Le Penneec son mary, 66 soulz de rante au terme de Sainctr Lucast sans déroger aux lettres précédentes

passé de J. Chotart et P. Jouan

13 décembre 1505

Un acte juridicel de la cour de Guerrande contenant Jehan Rouaud de la ville Hullin en Saint Nazaire cognut avoir faict possession et qu'il devoit a Gilles de Quistinic 15 soulz de rante sur certains heritaiges scituez en l'isle ou Peletirt qu'il souloit tenir il et ses connsortz desquels heritaiges il disoit s'estre démis en ses enfans

passé de A. Rogon et P. Maheuc

20 juin 1506

Une quittance obtenue de Marie de Pontbriand vers Bertran Budes procureur de Catherine Le Penne sa mere, dame dou Hirel de la somme 20 ducatz d'or
passé a la requestre doudict Budes de J. Rogon et signé doudict signé Budes

(p. 152) 6 août 1506

Une relation de Ollivier de La Tousche commis des fermes de la prevosté de Nantes en la receptte des rachapts ou terrouet de Guerrande pat icelle il cognut avoir receu de Marie de Pontbriand, curatrice de son filz, sieur de Lauvergnac, les mandementz dou Roy et de la Royne dou don par eulx faict oudict Le Penne dou rachapt de son pere avecque lettres de Jehan Franszois general des finances, de la vérification doudict dont pour une moitié

Vérifié doudict de La Tousche

Sans date

Une liasse et paquet de proceix ensuis par la cour de l'officialité de Guerrande entre Allain Bateau d'une part et Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Penne d'autre touchant un moratoire general qu'avoit faict publié ledit Bateau sur ceulx ou celles qui avoient abattu faict abatre certains fossez treis (?) quel monitorae avoit faict suspendre ladite damoyselle ; ouquel registre y a 12 pieczes de proceis formez passez et scellez

(p. 153) 28 juin 1507

Un extrait de la chambre des comptes en papier des detbtes de la feue duchesse Ysabeau a cause des gaiges de feu Michel Le Penne son maistre d'Hostel, Jehan Le Penne escuyer de ladicte duchesse et Marie de Pontbriand, damoyselle de ladicte duchesse

ainis signé pour les gens des comptes, M. Le Bigot et scellé en cire rouge

20 août 1507

Un mynu et adveu des heritiages que Christople Machevlan, en son temps sieur de Boceret tenoit es fiez dou sieur de Lauvergnac et de Bodeuc a raison de ladicte

seigneurie de Bodeuc, noblement a foy hommage et rachapt présenté par damoyseille Jamecte Machevlan, dame de doudict Boceret

passé par la cour de La Roche Bernard et scellé dou sceau d'icelle

26 octobre 1508

Une quittance de Bertran Budes, sieur dou Hirel, de la somme de 34 livres¹ sou 2 deniers pour les chises declarez par ladicte quittance obtenue (p. 154) de Jehan Le Pennec sieur de Lauvergnac et le poyement d'icelles fait par les mains de Jehan Rogon

signé doudict né Budes

14 avril 1509

Une lettre en parchemin faisant mention que pour parfournissemnt de ladicte assiette (voir l'acte du 30 décembre 1503) et pour poyment de 11 livres 5 soulz monnoye ledit Henry dou Vergier bailla a ladite Marie de Pontbriand et oudit nom 40 sou de rante o l'obéissance a prendre sur Jehan Quello qu'elle s'y atourna et outre luy bailla 20 soulz de rante o l'obéissance a prendre sur Jehan Clavier dict Mallege et ses enfants sur une maison scize au devant de la porte mortuaire de l'église d'Acerac dont il promist faire atournance et estre deubs oudict dou Vergier de retour 5 soulz de rante

passé de J. Gegou (ou Grgouest

5 juillet 1511

Un contract d'eschange en parchemin entre Jehan Le Pennec, sieur de Lauvergnac, et Jehan Pineau, sieur de Kerjehan (p. 155) de certains heritaiges declarez par ledict contrac

passé de P. Rogon et A. Rogon

7 août 1511

Un proceix contennat un nombre de trente pieczes formées et pasées par lequel Jehanne de Musuillac, dame de Sereac fait action de revendication desdicts 16 œilletz de marais scituez en ladicte salie (voir les actes des 9 et 10 mars 1472) ... et tant vers feu Michel Le Pennec que depuis... Jehan Le Pennec, son fils et Marie de Pontbriand sa compaigne et laquelle matière fut continuée Franczoys de La Lande, héritier de ladite Jehanne selon le proceix

passé de A. Rogon

24 janvier 1507 [acte qui ne respecte pas la chronologie]

Une quittance obtenue de ladite Marie de Pontbriand, curatrice de sondict mary vers Bertran Budes, sieur dou Hirel de la somme de de 53 livres 5 soulz 10 deniers monnoye es causes contenues en ladite quittance

passé de J. Rogon et signé dudict Budes

18 avril avant Pasques 1507 [acte qui ne respecte pas la chronologie]

Un registre en papoer de la cour de Guerrande par lequel la veuve Jehan Le Bourdieu de Batz se atourna (p. 156) du commandement de Marie de Pontbriand curatrice de Jehan Le Pennec son mary a payer 8 soulz de rante a Catherine Le Pennec dame dou Hirel et Jehan Nycollas du Crouesz de 35 soulz de rante advaloir en l'assiette de 100 soulz de rante que Michel Le Pennec par son testament avoit ordonné a ladite Catherine sa sœur

passé de J. Rogon

21 octobre 1511

Un proceix ensuy par la cour de Guerrande, entre maistre Thebaud Le Vicomte et Jehan Le Pennec sieur de Lauvergnac et et contestation touschant les droc0ctz de exemptions que pretendoit avoir le sieur de Lauvergnac de serrage et rayage pour cause de la saline de Franguez

passé de P. Maheet

16 novembre 1511

Un registre en papier de la ferme faicte par Jehan Le Pennec a Jehan Orgelle de la metayrie de Lauvergnac

passé de J. Rogon et L. de La Rochiere

6 mars 1511

Une ogoissance juridicelle faicte de Guillaume Perrotin de Mesquer envers Guillaume Rouille comme recepveur de Lauvergnac de 10 deniers de rante

passé (p. 157) de P. de La Tronchaye

9 mars 1511

Un registre en papier par lequel Lucas Guilloré et Felix Ollivo cogneurent debvoir a Jehan Le Pennec 7 soulz de rante et l'obéissance sur une maison et jardin a Keredec
passé de P. Rogon et Guillaume Achet

9 mars 1511

Un aultre registre en papier par lequel Ollive Hallegan cogneut debvoir 9 soulz de rant o l'obéissance doudit Jehan Le Pennec
passé desdictz A. Rogon et Guillaume Haschet

12 mars 1512

Un contract et lettre en parchemin fait par la cour des regaelles a Guerrande par lequel Guillaume Guillou stipulant et faisant le fait valable pour Jehan Le Pennec, sieur de Lauvergnac, bailla accensa Guy Ollivier de Batz plusieurs pieczes de terre et heritaiges en la paroisse de Ba prez Kerbouchart pour 35 soulz de rante, qu'il promist poyer au terme de la Saint Lucas avecque obéissance
passé de J. Rogon et L. de La Rochiere

14 octobre 1512

Un minu en parchemon (p. 158) et declaration des heritaiges chuz rachapt de la seigneurie de Lauvergnac par le deceds de P. de Condest
passé d'Amauri Prier et J. Guyhart et scellé du sceau de La Roche Bernard

8 août 1513

Une production de temoigns et connaissance bailleés aux enquestes des parties (voir l'acte 21 octobre 1511)
passé de D. Maheet

5 octobre 1513 [erreur de date ?]

Un petit registre par lequel Marie de Pontbriand et Jehan Le Pennec son mary baillerent a complant a Jehan Boutz de Porthaulou une pièce de vigne au tiers de la levée et une creue de poisson par an
passé de J. Rogon

5 juillet 1514

Un registre en papier faict par la cour Guerrande, par lequle Jehan Rogon procureur de Jehan Le Pennec sieur de Lauvergnac et de Lerrio bailla a ferme Guillaume de La Haye jusque a 6 ans la piecze de Lerrio fors et excepté la rante que debvoit Robert de La Pommeraye, sieur de Henleix, aussy n'estoit compris le rachapt des vignes de Besit pour le prix (p. 159) de 43 livres monnoye par chacun an, outre faire faire des mises dou moulin au dessoulz de 15 livres et rendre les aveux des heritaiges etc.

passé de N. Thébaud, signé doudict de La Haye

14 août 1514

Une paire d'enqueste en ladite matière (voir l'acte 21 octobre 1511) closes et baillées a Jehan Rogon procureur doudict Le Pennec ainsi qu'est escript sur icelle

Signé O. de La Tousche

23 octobre 1511

Au bout doudict registre (voir acte du 31 octobre 1500) en celle mesme carte une ratification que fait ladicte Ollive Gego doudit contract

passé de J. Rogonet L. de La Rochiere

7 juillet 1515

Un registre par lequle Jehan Le Texie, fevre de Pontdarm cognut tenir es fiefs de Redunel sa maison où il demeure et aultres heritaiges sur lesquels il debvoit entre aultres choses, 12 soulz de rante o obéissance outre aultres rantes que debvoit poyer en son acquit les Breaulx et les Guymartz a ladite seigneurie de Redunel

passé de O. Callon (p. 160) et Guillaume Danno

9 mars 1515

Une cognoissance en parchemin de 5 soulz de rante sur Ollivier Le Croc qui atourna a les poyer a la seigneurie de Lauvergnac en acquit de maistre Ollivier Callon sur une maison et jardrin scituée a Brandi et aultres heritaiges es fiez de ladite seigneurie par laquelle lettre ledict Le Croc outre debvoir a ladite seigneurie 13 deniers de rante et obéissance

passé de P. Rogon et J. Rogon

Sans date

Un sacq plein de proceix touschant la matière introduite entre Jehan Le Prestre et Marie Le Pennec, sa femme vers Jehan Le Pennec frère ausné de ladite Marie touschant les droictz d'heritaiges d'icelle Marrie et par l'avis d'un mandement relevant relver d'ocelle Marie impétrez tendant adfin s'assembler certaines transactions précédantes touschant lesditz droitz ou debat douquel mandement contestations ; et y a plusieurs exploictz savoir : les proceix et les contestations (p. 161) des temoings grées de la publication en touz leurs clems ; et y a 36 pieczes, *items* quatre paires d'enqueste ouvertes de la part doudoct Le Pennec et une copiedes enquestes desdite Le Pennec et sa femmme avecque plusieurs articles de chacune part, collation, relation et memoires servant a ladite cause a un grand nombre encore ployés en mis en sacq

Sans date

cinq pieczes de proceix vers Robert de La Pommeraye heritier doudict Jehan de La Pommeraye a la demande des herreages lesdites 50 soulz de rante (voyez l'acte du 30 août 1501)ceulx procès formez et passéz

Index des noms de personnes

A

Abbé de Landévennec : p. 38

Achet, Guillaume, voir Hascher

Agouet, Greffin : p. 131

Allain, Éon : p. 11

Allain, Jeanne sœur de Jamecte, femme Eenault Aguezo : p. 28

Aguezo, Ernault : p. 28

Aguezo, Guillaume : p. 22, 29

Aguezo, Jean : p. 29, 32

Aguezo, Jean et Perrine sa femme : p. 61

André. Guillaume : p. 135, 148

André, Jean : p. 26, 33, 34, 36, 40, 42, 43, 44, 49, 50, 52, 53, 54, 56, 64, 66, 74, 85, 112

André, Pierre : p 71, 97, 122, 123

André, Pierre, vitrier : p.110
 André, Pierre, du Croisic, et son épouse : p. 118, 119
 Anne de Bretagne, voir « Rouy et Royme » de France
 Annezo, Oillicn et Guillemette, sa femme : p. 20
 Anezo, Guillaume filz Oillic : p. 23
 Anto, Jean, maître, chapelain de la chapellenie Saint-Nicolas servie en a collégiale Saint-
 Aubin : p. 62
 Apvril, Henry, « de Redon » : p. 104
 Arthur, Guillaume : p. 125
 Arz, P. d' : p. 116
 Aubert, P. : p. 45, 54
 Aubin, P. : p. 39
 Aubin, R. : p. 32
 Aupies, Jean : p. 41

B

Ballivec, Alain de : p. 76
 Barello, Jean, et sa épouse : p. 50
 Barthelemey, Geoffroy, sieur de la Vaerie : p. 14, 15, 16, 17
 Baud, Alain : p. 90, 106, 135, 137, 148, 152
 Baud, Guillaume : p. 100
 Bateau, J. : p. 50, 55, 60, 106
 Baudic, Olivier : p. 101
 Baudon, Béatrice, veuve de Jean Gego ; p. 51
 Baudouyn, Y. : p. 26,
 Baullac, Jean, sieur de Baulac et de Boteurec ; p. 24
 Baullon, Oillic, et Teffaine, sa femme : p. 8
 Baulouxel, Jean : p. 81
 Bacalan (Bavallen, Bazvallon), Jean, de : p. 106, 115
 Baye, Catherine, veuve de Guillaume de Fresany, sous-fermière de la recette ordinaire de
 Guérande : p. 43, 45-46
 Baye, Francois, un temps exécuteur testamentaire de Michel Le Pennec : : p. 114, 117, 118,
 130, 132, 133, 134, 151
 Baye, Jouhane veuve d'Eon Baye : p. 75

Bazvallon, voir Bavalan

Beauboys, François de : p. 86, 103, 142, 143

Beauboys, Jean de : p. 41

Beauchesne, Pierre de : p. 25

Becheray, Éonnet : p. 85

Bellager, Guillet : p. 73

Bellanger, Olivier et sa femme : p. 127, 128

Bellego, Jean : p. 78

Bellego, Perrot : p. 78

Benoist, Jean, sieur de Lesnevez, époux de Jeane Le Penneec ; p. 79, 115, 116, 137

Berche, Berthoc : p. 13

Bernier, Gilles et Jeanne, sa femme : p. 6

Bertho, J. : p. 25

Berto, Jean : p. 63

Bertho, Perrot et Denise, sa femme ; p. 12

Besit, Payen de : p. 15

Billy, Guillaume : p. 79, 80

Bino, A. : p. 109

Bino, G. : p. 113

Bino, J. : p. 111

Bino, V. : p. 113, 124

Blanchet, Jean : p. 29

Blanchet, Ol. : p. 28

Bogat, Alain de : p. 65, 75, 96, 107, 108

Bogat, Jean de : p. 84

Bogat, Jeanne de, épouse de Jean Le Guennec l'aîné : p. 75

Bodeuc, sieur du : p. 7, 18 et (voir Thomelin, Olivier)

Bodic : p. 7

Bogat, Ollvier de : p. 27

Bonnete, J. : p. 54

Borrel, G. : p. 100

Bosteuc, J. : 20

Bouchard, Guillemette, épouse de Guillaume Le Mognon : p. 16

Bouchart, Vincent : p. 107

Boucicault (Le Boucicault), Jean : p. 6, 11, 13, 39, 50 58, 59
 Boucicault, Jean : p. 105
 Boullart, F. : p. 91
 Boulart, Guillaume, époux Blanche Gallay : p. 91
 Boulart, G. : p. 92, 98, 100, 101, 102
 Boullart, J. : p. 99
 Boulleon, Geffroy de : p. 29
 Boulo, Jean : p. 27, 61, 67
 Boulo, Ollivier : p. 28
 Bourbon Charles, en possession, de Campsillon, : p 146
 Bourte,n Pierre et Perrine, sa femme : p. 123
 Boutz, Jean : p. 158
 Breal, Jean (de) : p. 8, 9, 10, 13, 14
 « Breaul, les » : p. 159
 Briend, Ester : p. 29
 Brouel, J. de : p. 61
 Brulloy, Jean : p. 70
 Budes, Bertrand, sieur du Hirel, filsde Catherine Le Penneec : p. 130, 152, 153, 155
 Burel, Ja. : p. 143
 Burel, Jean : p. 31
 Bureau, P. : p. 69
 Bureau, Y. : p. 52, 54, 65
 Burel, Jean : p. 107

C

Cadio, Guillaume et sa femme : p. 15
 Cadio, Jean : p. 95
 Cadoret, Eonnet : p. 29
 Cadoret, Gernegran : p. 29
 Carhaez, a veuve Pierre : p. 138
 Cahil, Perrot : p. 63
 Calon (Calon), Guillaume : p. 41, 96, 108
 Calon (Calon), Jean, maître : p. 107, 114, 135
 Calon (Calon), Olivier ; maître : p. 126, 132, 169

Calon (Calon), René : p. 36
Calon (Calon), Robert : p. 42, 43, 45
Campio, Hervé : p. 90
Carlou, J. de : p. 148
Carné, Pierre de : p. 101, 102
Carné, Tristan de : p. 132, 133, 135, 139, 140, 149
Catonnet, Jacques, sieur de Kerougar : p. 97
Catonnet, Jean de : p. 25-26
Cauedelan, voir Coedelan
Cavalen, Olivier : p. 72, 102
Cavalen, Pierre : p. 68, 71, 81
Cavalen, Silvestre, et sa femme : p. 78
Champaigne, Gilles de et sa femme : p. 137, 138
Chatette, Guillaume : p. 38
Cheffev, Pontg. de: p. 136
Chereau, G. : p. 145
Chevalier, Jean, procureur de Jeanne de Laval dame de Campsillon : p. 54, 89
Chotart, J. : p. 110, 124, 150
Ciodre, Jean : p. 131
Clavier, Jean, « dict Mallege » et ses enfants : p. 154
Clemens, Perrot : p. 27
Cleuz Guillaume, époux de Nicole Madic : p. 80
Cleuz, Jean de : p. 39
Cleuz, Pierre de : p. 68
Coedelan (Cauedelan), voir Christian, époux de Olive Jego (Gego) : p. 134, 135, 138
Cognan, J. : p. 32, 97
Coledo, Jean ; p. 79
Collin, Jouan : p. 27
Comenan, Marguerite de, épouse de Charles, de La Haye, époux de: p. 58
Comenan, Robert de : p. 76
Compaignon, Louis : p. 90
Corniou, Yvon et Jeanne u sa femme : : p. 97
Conan, J. : p. 37
Conan, Perrot : p. 25

Condest, Jean de : p. 41, 68, 69, 70, 87, 132, 143
 Condestr, M. de : p. 121
 Condest, Pierre de : p. 51, 67, 69, 70, 91, 98, 99, 102, 103, 150, 158
 Congnann, J. : p. 105
 Congnan, M. : p. 105
 Coquet, Pierre : p. 62, 81
 Cormau, Yvonne : p. 39, 40
 Couaillon, Voir Le Couaillon
 Coueault, P p. 85
 Gouguen, Jean : p. 105

D

Dalan, J. : p. 38
 Daniel, Jean : p. 144
 Dannays, Geoffroy : p. 18
 Danno, Guillaume : p. 159
 Davy, Jean : p. 58, 69
 Davy, Perrot, et sa femme : p. 8, 30
 Davy, Pezseon : p. 131
 Demay, Jean et Oillic, sa femme : p. 68
 Denigo, G. : p. 59, 63
 Demiello : p. 63
 Denielou, G. : p. 109
 Denyaulx, Guillaume, époux de Pierrine, Morvelle : p. 91
 Denyaulx, Tephaine, fille de Guillaume : : p. 91
 Denyel, Jean : p. 98
 Des Fosseuz, J. : p. 94
 Desclos, G. : p. 88, 89, 123
 Doyen et chapitre de l'église de Nantes : p. 37, 89
 Drean, Guillemmot : p. 8
 Drezuc, voir Du Dreseuc
 Du Ballan, E. : p. 127
 Du (dou) Charge, J. : p. 94
 Du (dou) Clerigo ; p. 79

- Du (dou) Colledo, J. : p.110, 111
- Du (dou) Dreseuc (Drezuc), Jamet sieur de Kergoueden : p 77
- Du Drezuc, O. :
- Du (dou) Fresne, M. : : p. 116
- Du Guern, P. : p. 13
- Du (dou) Guernec, Pierre : p. 17
- Du (dou) Parc, Jean, sieur de Bochart, époux Catherine Le Pennec : p. 65, 72
- Du dou Plexis, A. : p. 48, 77
- Du (dou) Tertre, Jean : p. 29, 34, 36, 67
- Du (dou) Val, Perrine épouse de Jean Lardour, Perrine : : p. 41, 81, 84
- Du (dou)Verger (Vergier), Guillaume : p. 24
- Du (dou)Verger (Vergier), Henri : p. 141, 147, 154
- Du (dou)Verger (Vergier), Jean, Perrine et Jacquet enfants de Guillaume du Verger et Marguerite Udes ; sieur et dame de Trégain : p. 27
- Du (dou)Verger (Vergier), Jean : p. 104, 141
- Du Verger (Vergier) Jean : p. 75
- Du (dou)Verger (Vergier), P. : p. 147
- Du (dou) Vern Guillaume : p. 26
- Ducays, J. : p. 86
- Durand, Guillaume l'aîné : p. 63
- Durand, Guillaume, maçon, p. 63
- Durel, J. : p. 37
- Durant, J. : p. 87

E

- Eder, Guillaume : p. 5, 6, 7, 14, 15, 17
- Eder, Jean, sieur de la Haye-Eder : p. 31, 32, 33, 34, 36, 37, 39, 40, 41, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 63, 64, 69, 70, 73, 87, 95
- Eder, Jean, sieur de Longlee, 88
- Eder, Jean, sieur de la Haye-Edet et de Beaumanoir : p. 100, 111, 112
- Eder, Marie, épouse Pierre Goheau : p. 95
- Eder, Pierre, « missire », « chevalier » ; sieur de la Haye-Eder : p.8, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32
- Eder, Pierre ; fils de Jean : p. 76

Éon, Olivier : p. 116, 117, 126, 127, 131, 132, 143, 145
 Ernegan, Olivier : p. 122
 Errusart, Guillaume : p. 70
 Esnault, Perrine, veuve Nicolas Le Rouxeau : p. 40
 Estienne, L. : p. 106

F

Ferion, P. : p. 66
 Feillet, : p. 98 Jean
 Foenant, Yvon : p. 119
 Fouesnant, Rolland, receveur de Lauverganac : p. 125
 Fortin, Hervé : p. 77
 Foueraut, Jullien : p. 81
 Foueraut, Michel : p. 81
 François (Franczois) II, duc de Bretagne : p. 43
 François (Franszois), Jean général des finances : p. 152
 Frehour, Guillaume : p. 17
 Fresnay, Guillaume, époux de de Catherine Baye : p. 45, 46
 Fresnay, Philippes de : p. 88, 93, 96, 97, 105, 106, 107, 113, 114, 115, 116, 120, 122, 125,
 130, 132, 140
 Frezour, Guillaume, et son épouse : p. 23
 Frezour, Jean : p. 54

G

Gallau, Jean : p. 5, 6
 Gallay, Blanche, épouse Guillaum Boulart : p. 91, 137
 Gallay, Jean, p. 27, 35
 Galicher, Guillaume : p. 29
 Gallo, Guillaume : 20
 Garnapin, O. : p. 135
 Garnapin, Ollivier, épouse Marie Mahé : p. 139
 Garnier, Blanche : p. 63
 Gascoing, Guillaume : p. 80
 Gatenay, P. : : p. 116

Gauden, Jean : p. 127
Gauden, Perrot : p. 127
Gauthier, Ollivier, épouse Jeanne Perrinet : p. 99
Gauvien, Jean : p. 19
Gego, Jean, époux de Béatrice Baudon : p. 51
Genet, Guillemette, épouse Jacquet Perrin : p. 99
Geoffroy, Eon : p. 99
Geffroy, Guillaume, « dict Farault » : p. 100
Geffroy, Guillemette, épouse Eon Le Gauff : p. 99
Geffroy, Guillo : p. 99
Geffroy, Guyonne : p. 99
Gegou (ou Grgouest), J. : p. 154

Geoffoy, Jean, p. 33
Gego, vor Jego
Georges, A. : p. 128
Geoffoy, Perrot : p. 104
Georges, Éonnet : p. 123
Gervo, Jeanne, veuve Jean Lespine : p. 69
Gicquel, Guillaume : p. 5, 6, 9, 14, 15, 16
Gicquel, Guillaume, héritière Pierre Gicquel : p. 29, 55
Gicquel, Jean : p. 6, 24, 26, 27
Gicquel, Pierre, filleul de Pierre Eder : p. 17, 20, 23, 27
Gicquel, Pierre : p. 65
Goazay, Jean : p. 19
Godin, Pierre : p. 122
Godrien, Guillaume : p. 88
Goéal, J. : p. 88
Goéal, O. : p. 94
Gogelin, R. : p. 58
Goheau, Pierre sieur de Saint-Aignan : p. 94, 95
Goleal, J. : p. 94
Gouere, G. : p. 56
Gourden, Jean, dom : p. 122

Goueston, Roland : p. 80, 84
Guehennec, J. : p. 130
Gugan, Jean filz Mahé : p. 6
Guégen, Perrot : p. 78
Guerin, J. : p. 94
Guihennec : p. 12
Guehennec, Guillaume, et Guillot, son épouse : p. 12
Gueneal, François, fils de Jean, époux Beatrix Le Jancour : p. 39, 48, 57, 65, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 87
Gueneal, : Jean, sierr d'Aguechac : p. 57
Guenno, Allain : p. 70
Guevezic, Louis : p. 144
Guillard, A. : p. 45, 92, 99
Guillard, Jac. : p. 98, 101
Guillaume, Pierre : p. 118, 120, 121, 124
Guillermo, Jean, et Guillemette son épouse : p. 20
Guillermo, J. : p. 61
Guillemot, Pierre, dict Allain : 22
Guillemot, Rolland : p. 149
Guilleré, Éonne : p. 132
Guilloré, Éonnet et Éonne Lesel,n son épouse : p. 131
Guilloré, Jean : p. 38
Guilloré, Lucas : p. 157
Guilloré, Pierre : p. 132
Guillou Guillaume : p. 157
Guyhart, A. : p. 66
Guyhart, Catherine, épisse de Jean Séjourné : p. 40, 85
Guyhart, Philippe : p. 106
Guyart, Éon : p. 67, 68
Guyguan, Jean : p. 101
Guyhart, Guillaume : p. 55, 60
Guyhart, Jean : p. 14, 19, 20, 30, 31, 32, 33, 39, 50, 51, 54, 55, 59, 60, 63, 68, 78, 84,
Guyhart, Jean : 105, 120, 149, 150, 159
Guyet, Pierre : p. 41, 48, 65, 74

Guyetn Pierre, époux de Blanche Le Lay : p. 102
 Guymar, J. : p. 836
 Guynyac, Jean, fils Pedzon : p. 85
 Guyoche, Éon : p. 14
 Guyole, Guillaume : p. 7

H

Hallegan, Ollve : p. 157
 Hamon, Oillic : p. 63
 Hamon, Olivier : p. 80
 Haschet (Achet), Guillaume : p. 157
 Hascouet, Jean : p. 97
 Hebebar, Jean ; p. 26,
 Hebel, Jean : p. 7
 Heder, voir Eder
 Heer, Jean, voir Jean Eder
 Hello, Guillaume : p. 26
 Hemeri, Jean : p. 116
 Hémery, André : p. 132
 Hemery, Guillaume : p. 82
 Hemery, Guillo : p. 5
 Henry, P. : p. 16
 Hervé : p. 11
 Hervé, Jean : p. 15, 16
 Hillari (Illari ; Hillary) Grffin : p. 37, 86, 87
 Hougar ; Jean : p. 116, 138, 149
 Hougar, Perrot : p. 116, 138, 149

I

Illon, Guillo, et Jeanne, son épouse : p. 24

J

Jacobus, abbé de Landevennec : p. 38

Jagot, G. : p. 52
 Jaunay, Éonnet : p. 105
 Javenay, Éonne : p. 96
 Javenay, Guillaume époux d'Eonne Le Guille : p. 60
 Jean V, duc de Bretagne : p. 25, 26
 Jean, la veufve Guillaume : p. 12
 Jean, Perrot, et sa épouse : p. 21
 Jeffreline, « ladite » : p. 117, 122, 132
 Jego (Gego) Olive, épusee de Chituen Cauedelan : p. 134, 135, 138, 159
 Jehanin, E. : p. 149
 Joczic, voir Jossic
 Johier, Jean : p. 10
 Jouan, Jacques : p. 108
 Jouan, P. : p. 151
 Jouhanno, Perrot : p. 63
 Jollan, Jean : p. 39
 Josse, G. : p. 32, 33, 34, 35
 Jossic (Joczic), Guillaume : p. 66, 70, 77
 Jossic, J. : p. 33
 Josso, Jean de, sieur de Plessis-Josso : p. 86, 115
 Jouan, Tomynecte, filles Guillaume ; p. 25
 Jouant, Jacques : p. 110
 Joan ; P. : p. 148
 Jouhier (Jouyer), P. : p. 7, 10, 17, 20, 21, 22, 23, 28, 30, 31
 Jubier, Bertrand : p. 139
 Juhel, Antoine ; maître : p. 111, 118, 120, 123, 124
 Juhel, Guillaume : p. 111, 118, 120, 124
 Juist, Jean : p. 63

K

Kercabus (Kercabuz, Jean : p. 7, 8, 14, 17
 Kerguehenger, Tristan de, époux Marguerite le Penneec : p. 108, 109, 113, 116
 Kerguris, Guyon de : p. 127
 Kerguisec, P. de : p. 75

Kergus, Amain, frère, prieur de Batz : p. 38
 Kerguz, Pierre de, exécuteur testamentaire de Michèle Le Penec : p. 117
 Kerrio, Jean : p. 132
 Kerpiisson, J. de : p. 140
 Kerpiisson, P. de : p. 36
 Kerrio, Jean, époux d'Ysabeau Vrie: p. 132
 Kerveno, Jean : p. 127, 140
 Kerveno, P. : p. 75, 79, 93
 Kerveno Yvonne de : p. 132

L

L'Abbaye Jean de : p. 101
 La Chapelle, p. 78 Jean, sieur de Molac : p. 38, 48, 65, 75, 76, 78, 79, 83, 91, 100, 118
 La Chataigneraie (Chastaignraye), Jean de, sieur de La Chataigneraie, fils d'Olivier : p. 53, 93, 94, 112
 La Chataigneraie (Chastaignraye), Olivier, époux de Mare Le Penec : p. 90
 La Croix, Allain de : p. 137
 La Haye, Charles, époux de Marguerite de Comenan : p. 58
 La Haye, Guillaume, il prend à ferme la « piecze » de Lerrio bailla a ferme : p. 158, 159
 La Haye-Eder, sieur de : voir Eder
 La Lande, Bernard de : p. 31
 La Lande, Marguerite de, « dale », épouse de Guillaume Eder : p. 19
 La Lande, O. de : p. 107
 La Lande, Tristan de, : p. 31
 La Lande, Tristan, époux de Jeanne de Muzillac : p. 82, 83
 La Lande, Francois de héritier de Jeanne de Muzillac : p. 155
 La Muce (Mucze), Jean de, sieur de la Muce et de Ponthus : p. 42
 La Pommeraye, Éon de : p. 92
 La Pommeraye, Jean de ; sieur d'Henleix : p. 125, 128, 140, 142
 La Pommeraye, Robert, de ; sieur d'Henleix : p. 158, 161
 La Rivière, Gilles de : p. 109
 La Roche, G. de : p. 16
 La Rochière, Amaury : p. 105, 113
 La Rochière Louis de : p. 56, 156, 157, 159

- La Touche (Tousche) Éonnet de : p. 108, 131
- La Touche (Tousche), Ollivier, commis des fermes de la prévôté de Nantes en la recette des rachats ou « terrouet » de Guérande : p. 152, 159
- La Tronchaye, P. de : p. 157
- La Vaerie, Jean de (époux de Marguerite de Razay) ; p. 11, 12, 13
- La Vallaye, O. de : p. 59, 60
- La Vallée, : p. 124 G. de
- Lanigoc, Yvonne, épouse de Guillaume Talguern : p. 61
- Lardour, Jean et Perrine du Val, son épouse : p. 41, 81, 84, 85
- Larigo, J. : p. 66
- Launay, Guillaume de, dom : p. 9
- Launay, Jean de : p. 18
- Lauvergnac, Guillaume de : p. 93
- Lauvergnac, Éon de : p. 38
- Laval, Jeanne de, dame de Campsillon : p. 54, 55
- Le Alli, Jean : p. 123
- Le Baud, Olivier, fils Pezdeon : p. 121
- Le Baud, Perrot : p. 23, 80, 84
- Le Ballec, la veuve Jean ; p. 11
- Le Barbier, Jean : p. 74, 77
- Le Barbier, Jouhan : p. 11
- Le Barferic, « ung nommé » : p. 10
- Le Barnour, Éonner : p. 96
- Le Barnour, Guillaume : p. 119
- Le Barnour, Jeanne : p. 106, 110
- Le Barnour, le héritiers de Jeanne : p. 118
- Le Barrquech, Perrot, époux Guillemette Le Loche : p. 62
- Le Bidan, Jean et sa femme : p. 123
- Le Bigot, M. : p. 153
- Le Bloy, Jean : p. 143
- Le Bodo, Bernard : p. 16, 22
- Le Borleon, Catherine, veuve Ollivier Le Moël : p. 73, 110
- Le Bochetn, Éonne : p. 103
- Le Bouilleur, L. : p. 38

Le Bourdiec, Jean: p. 155
Le Bourgeys, J. : p. 54, 62, 92
Le Bourgeois, J. : p. 86
Le Bosec, Jean de : p. 76, 82, 92, 93, 115
Le Bouteiller, Jeanne, mère de Gilles de Qistinic : p. 92
Le Bouteiller, F. : p. 68
Le Bouteiller, J. : p. 36, 68, 89, 90, 117
Le Bouteiller, P. : p. 70, 88, 104
Le Bro, Guillot : p. 11
Le Camte, Jouhan : p. 17
Le Charpentier, V : p. 150
Le Clerc, Jean : p. 64, 65, 88, 94
Le Clerc, Thebaud, et son épouse : p. 22
Le Comte, Pierre : : p. 57
Le Corre, Alain et sa femme : p. 134
Le Corre, Jen l'aîné : p. 132
Le Cossec, Jean : p. 51
Le Couaillon, Jean : p. 128, 144
Le Croc, Mahé : p. 86
Le Croc, Olivier : p. 160
Le Dantec, Marion veuve de Nycol p. 83
Le Droille, Jean, receveur de Lauvergnac : p. 125
Le Droille, Mahé : p. 77
Le Fauchour, J. : p. 119
Le Fauhé, Jubin : p. 33, 35
Le Febvre, Guillaume : p. 11
Le Flazne, Geffroy : p. 45
Le Gallo, Guillaume : p. 30
Le Garff, Perror : p. 12
Le Gascoign, Jean : p. 67, 68
Le Gauff, Éon, époux Guillemette Geffroy : p. 99
Le Gal, Guillaume : p. 100
Le Gentil, P. : p. 139, 144
Le Gentil, Marion : p. 144

- Le Gentil, Pierre : p. 43, 44, 47, 75, 76, 77, 78, 79, 81
- Le Gentil, P. : p. 149
- Le Gliff, J. : p. 110, 212
- Le Gracien dou Guennec : p. 134
- Le Gruyer Ja. : p. 150
- Le Guede, Perrot : p. 11, 32, 82
- Le Guehenec, voir Le Guennec
- Le Guennec, Jean l'aîné ; époux de Jeanne de Boagat : p. 75, 91
- Le Guernec, Pierres : p. 9, 12
- Le Guernec, Pierre : p. 78, 83, 84
- Le Guiche, Jean : p. 12
- Le Guille, Éonne, épouse de Guillaume Javenay : p. 60
- Le Guyche, Guillaume : p. 8
- Le Guyche, Oillic et Guillaume : p. 17
- Le Hoquenen, Jouhan : p. 17
- Le Jancour, Béatrice (Beatrix), épouse de François Gueneal : p. 48, 48
- Le Jancour, Bonabes, sieur de Lauvergnac ; p. 40, 56, 61, 82, 85, 86, 87, 91, 99
- Le Jancour, Perrine : p. 82
- Le Jancour, Denys ; p. 26
- Le Kerné, Jean : p. 32
- Le Kerriec, Jean : p. 59
- Le Ketriec, Ollive : p. 54
- Le Landour, voir Lardour
- Le Lay Blanche, veuve Pierre Guyet : p. 102
- Le Lay, J. : p. 50, 92
- Le Lay, Pierre : p. 33, 35
- Le Loche, Guillaume, père de Guillemette
- Le Loche, Guillemette, fille de Guillaume, épouse de Perrot Le Barrquech : p. 62
- Le Lostec, Jean : p. 10, 21, 22, 23, 28, 36
- Louaren, Jean de : p. 122
- Le Maignan (Mauguen), Mahé : p. 9, 11
- Le Maiguan, Jean : p. 54
- Le Maiguan, Guillaume : p. 59
- Le Maitre, Jean dom, cousin germain de Guillaume Morice : p. 32

- Le Maux, Jean garde de Jean et Jeanne ses es enfants : p. 51
- Le Métayer, Jean, « dict Gallic » : p. 121
- Le Million, Pierre : p. 50
- Le Moël (Moel) Ollivier, époux de Catherine Le Borleon : p. 73
- Le Mognon, Guillaume, époux de Guillemette Bouchard ; p. 16
- Le Mouel, Jamet : p. 105
- Le Moue, maître Jacques: p. 133, 134
- Le Mouenne, Pierre : p. 81
- Le Moulmier, Laurent : p. 18
- Le Moulmier, Perrot, tuteur de Guillaume Jullien, Alain et Laurens : p. 60
- Le Normant, Jacques : p. 139
- Le Page, Guillo : p. 11
- Le Pannetouc, Guillaume, demi-frère de Pierre Le Penneec, héritier principal de Guillemette de Sérane : p. 66, 67 ; voir aussi Panto, Guillaume : p. 114 et Panneto, Nicolas : p. 124, 129
- Le Pas, Olive p. 117
- Le Pelerin, Jean : p. 79
- Le Penneec, Catherine, fille de Jean (I) Le Pennce et de Guillemette de Sérént, époux de Jean du Parc : p.36, 41, 65, 66, 72, 144
- Le Penneec, Catherine, dame de Hirel, mère de Bertrand Budès : p. 130, 147, 148, 152, 156
- Le Penneec, Francis, fils cadet de Michel Le Penneec, frère de Jean (II), sieur de Caden : p. 106, 109, 120
- Le Penneec, Jean (I), et Guillemette [de Sérént], sa femme : p. 16, 24, 25, 26, 29, 32, 34, 36, 124
- Le Pennce, Jean (II), fils aîné de Michel, écuyer de la dièse Isabeau, époux Marie de Pontbriand qui est sa curatrice : p. 97, 106, 109, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129 ; 130, 131, 133, 134, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 153, 155, 156, 158
- Le Pennce, Jean (III)**, fils de Jean (II) p. 5, 150, 152, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 161
- Le Penneec, Jeanne, épouse Jean Benoist, sieur de Lesenevez : p. 115, 116
- Le Penneec, Marie, fille de Jean II et de Marie de Pontbriant, soeur cadette de Jean (III), épouse de Jean Le Prestre : p. 113, 160, 161
- Le Penneec, Marguerite, file de Macle et sœur de Jean (II), dale de la Ville-Audren, épouse Tristan de Kerguehengor : p. 109, 113, 115, 116

- Le Penneec, Miche, fils de Jean (I), maître d'hôtel e la duchesse Ysabeau : p 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69 ; 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 119, 124, 141, 142, 146, 153, 155, 156
- Le Penneec, Nicole, fille f, 98eu Raoul, naturelle : p. 15
- Le Penneec, Perre, fils de Jean (I) Le Pennce et de Guillemette de Sérént, « missire »: p.36, 66, 67, 114, 144
- Le Pennce, Tristan : p. 5
- Le Picher, Allain : p. 14
- Le Prestre, Jean, époux de Marie Le Penneec : p. 160, 161
- Le Qurré, Jean : p. 79, 95
- Le Queric du Bot, Éon : p. 6
- Le Rigollaine, Alain : p. 97
- Le Rogollaie, Eonne : p. 103
- Le Rouxeau : p. 15
- Le Rouxeau Marie : p. 106
- Le Rouxeau, Nicolas, époux de Perrine Esnault ; p. 40
- Le Rouzic (Rouzic, Le Rouzic, Rouzic), Guillaume : p. 7, 8, 12, 14, 15, 17, 23, 22, 24, 27, 28, 34, 63
- Le Rouxic, J. : p. 14
- Le Ruellan, J. : p. 86
- Le Sahec, Pierre et sa femme : p. 131
- Le Sans, Raoullet : p. 74
- Le Sauner, Laurens : p. 74, 77
- Le Taconné, Guillaume : p. 69, 102, 149
- Le Taffle, Ja. : p. 139
- Le Teixero ; H. : p. 101
- Le Teixier, Jean : p. 122, 127
- Le Texie, Jean, « fevre » : p. 159
- Le Torscerc, Guillaume : p 112
- Le Tresle, P0. p. 85
- Le Vaillant, Jean : p. 59, 60
- Le Vicomte, Thebaud, maître : p. 156

Legascoingn, Guillaume, receveur : p 64
Lemoigne, Guillaume : p. 28
Lescauderon, C. : p. 63
Lescaudron (Lescauderon), E. : p. 41, 47, 51, 76, 77, 97, 100, 101, 119
Lescaudron (Lescauderon), Guillaume, tuteur de Jeanne Le Barnour : p. 106, 110
Lescauderon, Regnault : p. 114
Lescotay, J. : p. 63, 84, 85, 87, 90, 98, 101, 103
Lesel, Éonne, épouse de Éonnet Gulloré : p. 132
Lesnerac, Jean de : p. 42, 44
Lespine, Guillaume : p. 68
Lespine, Jean, époux Jeanne Gervo : p. 69
Lespine, Pierre : p. 63
Lestrelin, Jean, tuteur de de Jean Benoist, sieur de Lesnevez : p. 79
Lesquellerou, G. p. 90
Lequemener, F. : p. 116
Lené, M. : p. 106
Libot, G. : p. 18
Libot, Guillo et Jean, enfants de feu Guillaume : p. 6
Libot, Jean : p. 13, 18, 36, 55, 78, 80, 83, 88, 89, 97
Libot, Oillic : p. 14
Liot, Teffaine, veuve Pierre : p. 15
Locqueemer, G. : p. 109, 110
Logoden, Guillaume (Guillo), et Perroche, sa femme : p. 8
Loille, Olivier : p. 131
Lorec, Yves, maiître : p. 115
Lostec, Guillaume : p.9, 10, 11
Lostec (Losteuc), voir le Lostec
Louis XII, voie « Rouy et Royne » de France
Lubert, Guillaume : p. 22, 23
Lucas, Alain : p. 81
Lucas, Guillaume fils Jean, et Guillemette, sa femme : p. 10, 33, 63
Lucas, Guillaume : p. 130
Lucas, Philippe : p. 140
Luca, P. : p. 102

M

- Macén Perrot et Ollive, son épouse : p. 20
- Macheglan, Christople, feu, sieur de Boceret : p. 153
- Macheglan (Macelan), Jean, sieur de Boceret (Bosseret): p. 14, 18, 32, 33
- Macheglan (Machelan), Raoul, et Olive son épouse : p. 76
- Macheglan, Jamecte, dame de Boceret, héritière de Chritophe : p. 153
- Maudas, Vincent : p. 105
- Madeuc, Guillaume : p.9
- Madeuc, P. : p. 18
- Madeuc, Roland : p. 18, 24
- Madever, Rolland, et Denise, sa felle : p. 10
- Madic, F., p. 72, 95
- Madic, G. : p. 48, 72, 75, 76, 81, 112
- Madic, J. : p. 78
- Madic, S. : p.
- Madic, Nicole, épouse de Guillaume de Cleuz : p. 80, 80
- Madic, P. : p. 32
- Madio, G. : p. 65, 75
- Madic, Jullien dom : p. 107
- Mandu, Alain : p. 65
- Mahé, Perrot, et Olivie, sa femme : p. 17
- Maheuc, P. : p. 151, 156
- Mahé, Marie, veuve Ollivier Garnapin : p. 139
- Maheet, D. : p. 158
- Malestroit, Guillaume : p. 18
- Malestroit, Jean, sire de Malestroot ; p. 40
- Malestroit, Jeanne de, épouse de Jean Ragueneel, p. 25
- Marcadé, Pierre : p. 36
- Marcraye, Guillaume : p. 41, 52, 53, 96, 108
- Marcraye, Jean : p. 32, 64, 97
- Mareil, Mathelin : p. 58, 59, 60
- Mareil, Matieuu : p. 59

Marel, J. : p. 91
Marimint, J. : p. 96, 135, 137, 139, 142
Maro, J. : p. 43, 47
Marou, J. : p. 125
Marro, Pierre : p. 29
Maudas, Vincent : p. 96
Maudun Jean : p. 104
Maudu, Pezdron : p. 38
Maure, Jeanne d, veuve de Tristan de La Lande : p. 31
Mello, Rolland : p. 29
Mené, M. : p. 103, 104, 105, 108
Menguy, Jean : p. 100
Molac (Moullac), sieur de, voir Jean de la Chapelle
Mollet, P. : p. 29
Mondegue, Jeanne veuve de Jean : p. 63
Mondeguer, Guillaume : p. 59
Monic, G. : p 71
Moraud, Jean : p. 96
Morice, Guillaume, prieur d'Escoublac : p. 32
Morice, Guillaume : p. 123
Morice, Philippes : p. 123
Morice, Robert : p. 123
Morin, J. : p. 124
Morin, Y. : p. 130
Morio, Perrot : p.13
Moro, J. : p. 37
Moroul, Jean : p. 89
Morvelle, Pierre : p. 90
Morvelle, Pierrine, épouse Guillaume Debyaulx : p. 90, 91
Moustierr, Yvon : p. 7
Muzillac (Mussillac) Jean de, sieur de Séréc: p. 25, 32, 42
Muzillac (Mussillac) Jeanne de, dame de Séréc : p. 155
Muzillac : (Mussillac), Jeanne, épouse de Tristan de La Lande : : p. 82, 83
Muzillac (Mussillac), Marguerite, épouse de Jean de Theillac : p. 82

N

Noblet, Jean : p. 31

Nicolas (Nycollas), Jean : p. 156

O

Oellailx, Guillaume : p. 125

Oille, Éon : p. 11

Odic, Jean : p. 83

Ollivo, Felix : p. 157

Ollivier, Guillaume : p. 51, 78

Ollivier, Guy : p. 157

Ollivier, Perrot et sa femme : p. 78

Orgelle, Jean, métayer de Lauvergnac : p. 156

Oyseau, Morice : p. 15

P

Panto, Guillaume : p. 114 ; voir Le Pannetouc

Panneto, Nicolas : p. 124, 129 ; voir Le Pannetouc

Pannetouc, voir Le Pannetouc

Pellé, Guillaume : p. 87

Penbulzo, Guillaume ; maître : p. 5, p. 148

Pennec, voir Le Pennec

Penfaintebevo, Jean de : p. 135

Perier, E. : p. 69

Perrin, Jacquet, époux Guillemette Genet : p. 99

Perrinet, Jeanne, épouse Ollivier Gauthier : p. 99

Perrodo, Nicolas, religieux du couvent Saint-Yves de Guérande : p. 148, 149

Perrotin, Guillaume, receveur de Lauvergnac : p. 156

Perrotin, Marie, épouse Pierre André, vitrier : p. 110

Phelippes, Jean, « dict Josso » : p. 80

Picault, Guillaume : p. 12

Pichonet, O. : p. 98

Piedouaye, J. : p. 44, 45, 46, 58

- Piel, Georget : p. 41
- Pierre, Jean : p. 38, 55
- Pineau, Jean, sieur de Kerjean : p. 154
- Pierre, Pierre : p. 72, 77
- Pierre, Perrot : p. 28
- Pierre II, duc de Bretagne : p. 37, 45
- Pineau, P. : p. 42, 48, 53, 72, 74
- Pineau, Pierre : p. 146, 147
- Pocquet, P. : p. 82
- Pontbriand, Gilles ; fils aîné de Symo, frère de Marie : p. 109
- Pontbriand (Pontbriend, du)** Marie de, damiyselle de duchesse Ysabeau, épouse et curatrice de Jean Le Pennec, puis curatrice de leur fils Jean : p. 106, 109, 110, 115, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 134n 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 155, 156, 158
- Pontbriand, Symon : p. 109, 110
- Porin, Guillaume : p. 36
- Potin, les héritiers : p. 86
- Potin, Jamet : p. 34
- Pourchasse, Perrot : p. 67
- Poydeart, Jean p. 90
- Poydevart, Jehn : p. 50
- Poydenart, Perrot : p. 78
- Poytevin, Perrot et Jacqueline, sa fille : p. 135
- Prier, Amauri : p. 158
- Prier, E. : p. 47, 51, 70, 80, 83, 84, 85
- Prieur, J. : p. 26
- Puydevert, Oillic : p.9

Q

- Quadio, Guillaume, et Guillemette, sa femme : p. 10
- Quelo (Quello), Jacques : p. 134, 136, 151
- Quelo (Quello), Jean : p. 49, 50, 73
- Quelo (Quello), Jean : p. 154
- Quelo (Quello), Theffaine, veuve Rodrigo, de Guérande : p. 37

Quenecquivilic Querquyvillic), Aury de, missire », procureur exerçant l'office de sénéchal de Guérande : p. 120

Quilfustre, Silvestre de : p. 86

Qistinic, Gilles de : p. 92, 140, 141, 148, 151

Quynyac, Olivier, doù : p. 131

R

Ragoet, Jean prêtre : p. 27

Ragault, Herie, veuve Jean : p. 80

Ragueneel, Jean vicomte de la Bellière, de Maestroit, de Largouet et de Faugaret, et Jeanne de Malestroit, so, épouse, p. 25

Rannaure, Guillaume, et son épouse : p. 23

Raguet, Agaisse veuve Jean : p. 12

Regardin, la veuve Guillo : p. 11

Regnault (« Regnenault »), Jouhann et Agnes, sa femme : p. 7

Rentru, Guillaume : p. 113

Reneguy, Jean de, « chastelain » de Campsillon: p. 127, 144, 145, 146

Rezay (Rezay), Marguerite, « dame » de (épouse de Jean de La Vaerie : p. 11, 12, 13

Riellan, Guillaume : p. 55

Riallen, Guillaume, et sa femme : p. 15

Richart, G : p. 43, 46, 50

Rieux, le sire e : p. 148

Rio, Guillaume : p. 40, 42, 49

Rio. J. : p. 111

Rivault, Jean, hériter de Jean de Reneguy : p. 144, 145, 146

Rivault, Philippe : p. 99

Robert, J. : p. 139

Robert, N. : p. 129, 141

Rodrigo, de Guérande, époux de Theffaine, Quello (Quello) : p. 37

Rogon, Jean : p. 5

Rogon, A : p. 131, 136, 141, 147, 148, 150, 151, 155, 157

Rogon, Jean : p. 96, 110, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 125, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 138 ; 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160

Rogon, Pierre : : p. 104, 108, 110, 114, 118, 119, 123, 125, 127, 131, 132, 133, 134, 137, 138, 145, 146, 147, 154, 160

Rouaud, Jean : p. 151

Rouaul, les : p. 146

Rouult, Christophe : p. 92

Rouault, Philippes : p. 101

Roudic, Olivier : p. 98

Roudic, la veufe Perrot : p. 99

Rouel, Jean : p. 50

Rouille, Guillaume : p. 156

Rouxel, Pierre et Jean son fils : p. 21

Rouzic, voie Le Rousic

« Rouy et Royné » de France (Louis XII et Anne) : p. 152

Rual, Guillaume, et Morice, so, fils : p. 11

Ruellen, J. : p. 91

Ruault, Guillaume, et son épouse : p.20

S

Sahec, Perrot, l'aîné : p. 143

Saillart, Guillaume, l'aîné : p. 75

Saillart, Jouhan, le jeune : p. 75

Saint-Gilles, Jeanne, dame du Plecis épouse de Jean (III) Le Penneç : p. 5

Saint-Gilles, Robert de, sierra du Pordor (Pordo) : p. 129, 131, 143

Saint-Jea (Saint Jean) : p. 45

Saint-Martin, Jean : p. 126

Saint Paul Anthoine, évêque de Leon p: p. 134

Salmon, Oillic, fils de Perrot : p. 9

Salmon, Raoullet : p. 45, 46, 71

Sacquet, P., notaire impérial : p. 128

Satayre, Olivier : p. 74

Saulx, Pierre de : p. 19

Sauvaget, Jean : p. 91, 97, 98, 100, 103, 104, 117, 121, 144

Scauderon, vois Lescaudro, 122

Sebillo, Jean : p. 59

Segouyn, Jean, taillandier : p. 70

Segouyn, Jean : p. 70

Seiourné, voit Séjourné

Séjourné (Seiourné), J. : p. 40, 43, 44, 85, 112

Sellac, Michel : p. 150

Sournemel ; E : p. 125

Sérent (Serent, Serentz), Guillemette, veuve Jean (I) Le Pennecc puis remarquée: p. 36, 66, 67,
124

Soari, G. : p. 29

Sorel, A. : : p. 116, 119, 126, 127, 129, 130, 132

Sorel, Jean : p. 132

Sterbie, Jean, dom : p. 118

Symon, Eonne, veuve e Oillioc : p. 11

Symon, G. : p. 24

Symon, Pierre, curateur Mathelin de Mareil : p. 58 59

T

Talguern, Guillaume, époux d'Yvonne Lanigoc : p. 61

Talguern, Jean : p. 10

Talguern, Jean, fils de Guillaume : p. 61 :

Talguern, Pierre : p. 33, 34, 35

Thalouët (Talhuet), Guillemette de : p. 104

Tarolla, Paul : p. 40

Tepho, Guillaume, et sa femme : p. 12

Teixero : p. 43

Thebaud, Ernaud : p. 12

Thebaud, Nicolas : p. 14, 15, 35

Thébaud, N. : p. 150, 159

Théhillac (Theillac), Françoise, père de Jean : p. 82

Théhillac (Theillac), Jean, époux de Marguerite de Muzillac : p. 82

Thomas, Guillaume : p. 41

Thomas, Guillaume, fils : p. 124

Thomas, Guillemette, veuve Pierre : p. 12

Thomas, Mahé : p. 132

Thomelin, Olivier, sieur du Bodeuc et du Boaus: p. 18, 19
 Thurault, Ollivier : p. 91
 Taravel, Jean : p. 89
 Tregao, N. : p. 128
 Tregouetn Ja. de : p. 148
 Treguz, Guillaume de : p. 30, 35, 48
 Treguz, Guillaume de : p. 111
 Tréguez, Pierre de, sieur de Téegez : p. 21
 Tréguez, Pierre de, exécuteur testamentaire de Michel Le Pennec : p. 114
 Tremedel, Jean et Jeanne, sa femme : p. 70, 148
 Trenevez, Perrot et sa felle : p. 5
 Trécecat (Trévecar), Jean, sieur de Beaulieu et de Raz : p. 92
 Treveday, Olivier de : p. 87
 Teeveday, P. de : p. 91, 104
 Trevellec, Jean de, p. 17, 33, 35, 39, 47, 87, 122
 Trevenez, Jean de : p. 34
 Trigallo, Guillaume : p. 13, 28
 Trissant, dame, veuve Jea, Eder : p. 70
 Troffiguet, Pierre : p. 89
 Trymaun Jean : p. 99

U

Udes, Marguerite, épouse de Guillaume du Verger : p. 27
 Uzel, Éonnet : p. 106
 Uzel, Jea, fils d'Éonnet : p. 106

V

Vallant : p. 137
 Vaillant, Guillaume et Olicve sa femme : p. 6
 Vaillant, Jean, voir Jean Le Vaillant
 Vallée, Éonner de : p. 135 n 136
 Vallée, Pierre : p. 63
 Venant, Jean : p. 140

Vendôme (Vendosme) la dame de, en possession, de Campsillon, tutrice de Charles de
bourbon son fils : p 146

Vinault, M. : p. 140

Vrie, Ysabeau, époux de Jean, Kerrio,: p. 132

Vureau : p 64

Y

Ysabeau, duchesse de Bretagne : p. 153

Index des noms des « passeurs »

A

Achet voir Haschet

André, G. (cour de Laroche-Bernard) : p. 135

André, Jean (cour de Guérande, cour de Laroche-Bernard (cour de Fauaret) : p. 26, 32, 33, 34,
35, 40, 42, 43, 44, 49, 50, 52, 53, 54, 56, 64, 74, 85, 97, 112

André, P. (cour d'Assérac) : p. 122, 123

Arz, P. d'

Aubert, P. (cour de Nantes) : p. 39, 45, 54

Aubin, R. (cour de Faugaret) : p. 32

B

Bateau (cour de Nantes) : p. 50, 5

Bateau, A. (cour de La Roche-Barnard)) : p. 135

Bateau, J. (cour de La Roche-Barnard) : p. 55, 60

Baud, A. (cour de Vannes) : p. 90, 106

Baud, J. : p. 106

Baulouxel, Jean : p. 81

Bertho, J. : p. 25

Bino, A (cour de Vannes) : p. 109

Bino, G. (cour de Largoët) : p. 113

Bino, V. (cour de Largoët ; cour e Vannes) : p. 113, 124

Blanchet, Jean : p. 29

Blanchetn, Ol. : p. 28
 Bodic : p. 7
 Borrel (cour de Campsillo), G. p. 100
 Bonnete, J. (cour de La Roche-Barnard): p. 54
 Boulleon, Geffroy de : p. 29
 Bosteuc, J. : p. 20
 Boucicault (Le Boucicault) Jean (cour de La Roche-Barnard ; cour de Malestroit à Faugaret ; cour d'Assérac) : p. 6, 11, 13, 39, 50, 58, 59, 105
 Boullart, G. (cour de Guérande ; (cour de de Campsillo) : p. 92, 96, 98, 100, 101, 102
 Boullart, J. (cour de Guérande) : p. 99
 Brouel, P. de (cour de Nantes) : p. 61, 96
 Bureau, Y. (cour de Nantes) : p. 52, 68
 Breal, Jean de (cour de La Roche-Barnard) : p. 8, 9, 10, 13, 14
 Burel, Ja. (cour de La Roche-Barnard) : p. 143

C

Calo (Callon), Guillaume (cour de Guérande) : p. 41 ; 96
 Calo (Callon), J. : p. 107
 Calo (Callon), O. : p. 126, 132, 159
 Calo (Callon), René (cour de Guérande) : p.36
 Calo (Callon), Robert (cour de Guérande) : p. 42, 43, 45
 Campio, Hervé : p. 90
 Carlou, J. de (cour de Moncontour) : p. 148
 Charrette, Guillaume cour de Nnates) : p. 38
 Chevallier, J. : p. 89
 Chereau, G. (cour de Guérande) : p. 145
 Chotart J. (cour de Guérande) : p. 110, 127 , 151
 Cognan, J. (cour de Guérande) : p. 32, 97, 105
 Cognan, M. : p. 105
 Coledo, Jean : p. 79
 Conan, J. (cour de Guérande) : p 37
 Condest, J. de (cour de La Roche-Barnard) : p. 41, 51, 68, 69, 70, 87
 Condest, J. de (cour de Guérade) : p. 129, 132, 143
 Condest, M. de (cour de La Roche-Barnard) : p. 121

Condest, P. de (cour de La Roche-Barnard) : p. 67, 69, 70, 81, 91, 98, 99, 103, 150

Coquet, P. : p. 62

Coueault, P. : p. 85

Couetanlem, M. : p. 135, 139

D

Danno, Guillaume : p. 160

Demiello G. : p. 63, 109

Denigo, G. (cour de Guérande) : p. 59, 63

Des Fosse, J. (cour de Vannes) : p. 94

Desclos, G. (cour d'Assérac) : p. 88, 89, 123

Drezuc, voir Du Dreseuc

Ducays, J. (cour des régaires de Vanes) : p. 86

Du Ballan, E. (cour de Vannes) : p. 127

Du (dou) Charge J. (cour de Nantres) : p. 94

Du (dou) Clerigo : p. 79

Du (dou) Colledo (cour de Vannes) : p. 110, 111

Du Drezuc, O. : p. 72

Du (dou) Fresne M. (cour de Lodéacc) : p. 116

Du Guern (cour de Faugaret), P. : p. 13

Du Guernec (cour de Faugaret), P. : p. 17

Du dou Plexis, A. (cour de Guérande) : p. 48, 67, 77

Du (dou) Tertre, Jean (cour de La Roche-Barnard) : p. 29, 34 ; 36

Du (dou) Verger (Vergier), Jean : p. 75

Du (dou) Verger (Vergier), Jean : p. 147

Du (dou) Vermn, Guillaume : p. 26

E

Éon, P. (cour de Guérande ; cour des réagieres de Guérande) : p. 116, 117

Éon, Olivier (cour des réagires de Guérande ; cour de Guérande) : p. 126, 127, 131, 132, 143,
145

Estienne, L. (cour de Vannes) : p. 106

F

Faucher, M. : p. 40

Ferion, P. (cour de Guérande) : p. 66

Fresnay Philippes de (cour de Guérande) : : p. 88, 93, 96, 98, 105, 106, 113, 114, 115, 116,
120, 122, 126, 130, 132, 140

G

Gallay, Jean (cour d'Assérac, cour de La Roche-Barnard) : p 5, 27, 35

Gatenay, P. (cour de Loudéac) : p. 116

Gauvienn Jean (cour d'Auray) : p. 19

Gegou (ou Grgouest), J. : p. 154

Georges, A. (cour de Saint-Nazaire) : p. 128

Gicquel, Guillaume : p 5, 6, 7, 14

Gicquel, Jean (cour de La Roche-Barnard) : p. 6, 27

Gicquel, Pierre (cour de Faugaret) : p. 20

Gogelin, R. (cour de La Roche Bernard) : p. 57

Gouere, G. (cour de Guérande) : p. 56

Goeal, J. (cour de Nantes) : p. 88, 94

Garnapin, O. cour de Laroche-Bernard) : p. 135

Guehenec, J. cour e Vannes) : p. 130

Gueneal, F. (cour de Guérande) : p. 72, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83

Gueneal, J. (cour de La Roche-Barnard) : p. 39, 57, 68, 105

Guerin, J. (cour de Nantes) : p. 94

Guihenec : p. 12

Guillard, A. (cour de Guérande) : p. 45, 92, 99

Guillart, Jac. (cour de Guérande) : p. 98, 101

Guillermo J. : p. 61

Guillaume, Pierre (cour de Vannes): p. 118, 120, 121, 124

Guyhart, E. (cour de La Roche-Barnard) : : p. 68

Guyhart, G. (cour de La Roche-Barnard) : p. 55, 60

Guyhart, Jean (cour de Faugaret ; cour de La Roche-Barnard ; cour de Nantes) : p. 14, 19, 20,
30, 31, 32, 33, 39, 50, 51, 54, 55, 59, 60, 63, 68, 78, 84

Guyhart, Jean (cour de La Roche-Bernard) : p. 120, 149, 150, 158

Guyhart, Philippe (cour de Guérande) : p. 107

Guyet, P. (cour de Guérande) : p. 41, 48

Guymar, J. (cour de Rieux à Peillac) : p. 83

H

Haschet (Achet), Guillaume : p. 157

Hervé, Jean (cour de La Roche-Bernard) : p. 15, 16

Henry, P. (cour de Guérande) : p. 16

Hillari (Hillary) (cour de Guérande), Greffin : p. 86, 87

J

Jagot, G. (cour de Nnates) : p. 52

Jehanin, E. (cour de La Roche-Bernard) : p. 149

Johier, Jean (cour de La Roche-Bernard) : p. 10, 23, 30, 31

Joczic, G. (cour de Guérande) : p. 77

Josse, G. (cour de Faugaret) : p. 32

Jossic, J. (cour de Faugaret) : p. 33, 34

Jouan, Jacques (cour de Guérande) : p. 108, 110

Jouan, P. (cour de Guérande) : p. 148, 150

Jouhier, Pierre (cour de La Roche-Bernard ; cour de Nantes) : p. 17, 20, 21, 22, 28, 31

Jouyer, P. (cour de La Roche-Bernard) : p. 7, 23

K

Kerguisec, P. de : p. 75

Kerpissson, J. de (cour de Guérande) : p. 140

Kerpissson, P. de (cour de Guérande) : p.36

Kerveno, J. : p. 127

Kerveno, P. : p. 75, 79, 93

L

La Lande, Bernard de : p. 31

La Lande, O. de (cour de Guérande) : p. 107

La Muce (Mucze) Jean de : p. 42

La Roche, G. de (cour de Guérande) : p. 16

La Rochière, Amairi de (cour de Guérande) : p. 105, 113
La Rochière, L. de (cour de Guérande) : p. 56
La Rochière, L. de (cour des régaires de Guérande) : p. 156, 157, 159
La Touche, É. de : p. 108, 156
La Touche, O. de : p. 159
La Tronchaye P. de : p. 157
La Vallaye, O. de (cour de Nantes) : p. 59, 60
La Vallée, J. de : p. 124
Larigo, J. (cour de Guérande) : p. 66
Lauvergnac, Éon de : p. 38
Le Bloy, Jean (cour de La Roche-Barnard) : p. 143
Le Bosec, Jean (cour de Guérande) : p. 76, 82
Le Boucicault, voir Boucicault Jean (cour de La Roche-Barnard)
Le Bourgeys, J. (cour de Guérande) : p. 93
Le Bourgeois, J. (cour de Guérande) : p. 62, 86
Le Bouteiller, J. (cour de Guérande, cour de Nantes) : p. 36, 38, 68, 90, 92, 104, 115, 117
Le Bouteiller, P. (cour de Guérande) : p. 70, 88
Le Charpentier, V. (cour de La Roche-Barnard) : p. 150
Le Clerc, Jean (cour de Nantes ; cour de Vannes) : p. 64, 68, 88, 89, 94
Le Fauchour, J. : p. 119
Le Garffnn Perrot : p. 12
Le Gentil, Pierre (cour de Guérande) : p. 43
Le Gentil, P. (cour de Guérande) : p. 139, 144, 149
Le Gliff(cour de Guérande), J. : p. 110, 121
Le Gruyer, Ja. (cour de La Roche-Barnard) : p. 150
Le Guernec, Pierre (cour de Montauban à Faugaret ; cour de Guérande) : p. 9, 12, 78, 81
Le Jancour, Bonabes : p. 40, 91
Le Joncour, Denys (cour de Guérande) : p. 26
Le Lay, J. : p. 50
Le Lostec (Lostec), Guillaume (cour de Montauban en Faugaret) : p. 9
Le Lostec, Jean (cour de La Roche-Barnard, cour d'Assérac) : p. 10, 21, 22, 23, 28, 35
Le Rouxeau : p. 15

- Le Rouxic (Rouxic, Le Rouzic, Rouzic), Guillaume (cour de Rochefort à Herbignac ; cour de Montauban a Faugaret ; cour d'Assérac ; cour de La Roche-Barnard) : p. 7, 8, 12, 14, 15, 17, 23, 24, 27
- Le Rouxic, J. : p. 14
- Le Ruellan, J. (cour de Guérande) : p. 86
- Le Taffle, Jac. : p. 139
- Le Teixero, J. (cour de Guérande) : p. 101
- Le Tresle, P. : p. 85
- Le Vaillant, Jean (cour e Nnates) : p. 59, 60
- Lequemener, F : p. 116
- Lescaudron (Lescauderon), S. : p. 41, 47
- Lescaudron (Lescauderon), E. (cour d'Assérac ; cour de Faugaretr, cour de Guérande ; (cour de Campsillo)) : p. 47, 51, 63, 76, 77, 97, 100, 101
- Lescotay, J. (cour de La Roche-Barnard) : p. 63, 84, 85, 87, 90, 98, 101, 103
- Lené, M. (cour de Vannes) : p. 106
- Lesquellerou, G. (cour de Vannes) : p. 90
- Libor, Guillaume (cour de La Roche-Barnard) : p. 18, 22, 23
- Libor, J. (cour de Nantes ; cour de La Roche-Barnard ; cour d'Assérac : p. 55, 78, 80, 83, 88, 89, 97
- Locqueemer, G. : p. 109, 110
- Lostec, voir Le Lostec
- Lucas, P. (cour des regaires à Guérande ; cour de Guérande) : p. 102

M

- Madeuc, P. (cour de La Roche-Barnard) : p. 18
- Madeuc, P. (cour de Guérande) : p. 151
- Madeuc, Rolland (cour de La Roche-Barnard) : p. 18, 24
- Madic, F. (cour de Guérande) : p. 72, 80, 95
- Madic, Guillaume (cour de Guérande) : p. 48, 68, 72, 75, 76, 81, 112
- Madic, J. (cour de Guérande) : p. 78
- Madic, P. (cour de Guérande) : p. 32
- Madic, S. (cour de Guérande) : p. 112
- Maheet, P. (cour de Guérande) : p. 156

Maheet, D. : p. 158

Marcraye, Guillaume (cour de Guérande) : p. 41, 52, 53, 96

Marcraye, Jean : p. 32, 64, 97

Marel, J. : p. 91

Marimint, J. (cour de Guérande : cour de la Roche-Bernd) : p. 96, 121, 135, 136, 139, 142

Maro, J. (cour de Guérande) : p. 43, 47

Marou, J. : p. 125

Marro, Pierre : p. 29 (cour de Guérande) : p. 29

Mené, M. : p. 103, 104, 105, 107, 108

Molle, P. (cour de Guérande) : p. 29

Monic, G. (cour de Nantes) : p. 71

Monic, J. (cour de Vanes) : p. 124

Morin ; Y (cour de Vannes : p. 130

Moro, J. (cour de Guérande) : p. 37

N

Noblet, Jean : p. 31

O

Odic, Jean (cour de Rieux à Peillac) : p. 83

P

Penfaintebevo, Jean de : p. 135

Perier, E. : p. 69

Pichon, O. (cour de Guérande) : p. 98

Piedouaye, J. (cour de Nantes): p. 44, 46

Piedouaye, P. (cour de Nantes) : p. 45, 87

Pineau, P. (cour de Guérande) : p. 42, 48, 53, 72, 73, 74, 77

Pocquet, P. (cour de Guérande) : p. 82

Poti, G. (cour de La Roche-Barnard) : p.36

Prier, Amauri (cour de La Roche-Barnard) : p. 158

Prier, E. (cour de La Roche-Barnard) : p. 47, 51, 70, 80, 83, 84, 84, 85

Prieur, J. (cour de Guérande) : p. 26

Q

Quelo (Quello) Jean (cour de Guérande) : p. 49, 50, 73

Quilfuste (Quilfustre), Silvestre de (cour des régaires de Vannes) : p. 86

R

Ragoet, Jean : p. 27

Reneguy, Jean de: p. 127

Rio, Guillaume (cour de Guérande) : p. 40, 42, 46, 49, 50

Rivault, Philippe (cour de La Roche-Berard) : p. 99

Robert, N. : p. 129, 139, 141

Rogon, A. (cour de Guérande) : p. 131, 136, 141, 147 ; 149, 150, 151, 155, 157

Rogon, J. (cour de Guérande ; cour de Campsillon) : p. 5, 110, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 136, 122, 123, 125, 125, 127, 128, 131, 132, 133, 134, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 150, 155, 156, 157, 158, 159, 160

Rogon, Pierre (cour de Guérande) : p. 96, 104, 108, 110, 114, 117, 118, 119, 123, 125, 125, 130, 132, 133, 134, 137, 145, 146, 155, 157, 160

Rouault, Christophe (cour de Guérande) : p. 92

Rouault, Philippe (cour de La Roche-Berard) : p. 101

Rouzic, voir le Rouzic

Ruellen, J. (cour de Guérande) : p. 91

S

Saint (Saint)- Jean, G. : p. 45

Salmon, Raoullet (cour de Nantes) : p. 45, 46, 71

Saulx Pierre de (cour d'Auray) : p. 19

Sacquet, P., notaire impérial : p. 128

Sauvaget, J. (cour de Guérande cour de Campsillon) : p. 97, 98, 100, 103, 104, 121, 122, 144

Scauderon, voir Lesscaudron

Sejourné (Seiourné) (cour de Guérande) : p. 40, 43, 44

Sejourné (Seiourné) : p. 112

Soari, G. (cour de Guérande) : p. 29

Sorel, A. (cour de Guérande) : p. 116, 118, 126, 127, 129, 130, 132

Sournemel, E. : p. 125

Symon, G. (cour de Guérande) : p. 24

T

Teixero : p. 43

Thébaud, Nicolas (cour de Guérande) : p. 14, 15, 35

Thébaud, Nicolas (cour de La Roche-Barnard) : p. 150, 159

Tregao, N. (cour de Saint-Nazaire) : p. 128

Trévellec, Jean de (cour de Faugaret ; cour d'Assérac ; de La Roche-Bernard) : p. 17, 28, 33, 35, 39, 47, 87

Trévellec, J. de (cour d'Assérac) : p. 122

Tréveday, O. de : p. 87, 104

Tréveday, P. de (cour de Guérande) : p. 91

V

Vaillant, voir Le Vaillant

Vinault, M. : p. 140

Vureau (cour de Nantes) : p. 64

GALLICE, Alain, « 17 et 18 mars 1519 (n.st.). Inventaire des titres du manoir de Lauvergnac dressé à la suite du décès de Jean Le Pennecc », *Amis de Guérande, Archives partagées, Archives remarquables*

[En ligne], mis en ligne le 1^{er} mars 2024